

Université de Montréal

**Espaces et pratiques de l'activisme politique de Germaine de Staël lors de la  
Révolution française (1789-1799)**

par  
Marie-Ève Beausoleil

Département d'histoire  
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
maître ès art en histoire

Août 2009

© Marie-Ève Beausoleil, 2009

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

Espaces et pratiques de l'activisme politique de Germaine de Staël lors de la  
Révolution française (1789-1799)

présenté par  
Marie-Ève Beausoleil

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Dominique Deslandres, présidente-rapporteuse  
Susan Dalton, directrice de recherche  
Denyse Baillargeon, membre du jury

## Résumé

Ce mémoire explore les modalités culturelles de la participation politique de la salonnière parisienne et célèbre écrivaine Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de Staël-Holstein (1766-1817), au cours de la Révolution française (1789-1799). Sur le plan des représentations, il souligne chez Germaine de Staël l'appropriation et la reformulation des normes de genre pour élaborer un rôle politique convenable à une femme d'esprit dans le contexte révolutionnaire. Ce rôle se fondait notamment sur une éthique de l'amitié et un idéal de vertu acquise par la sensibilité et la raison. Son projet constitutionnel, à la fois libéral et élitiste, cherchait à intégrer la contribution des femmes au processus politique à travers la sociabilité polie et la production littéraire. Sur le plan des pratiques, ce mémoire montre comment les outils de réseautage et de communication qu'étaient le salon, la correspondance et la publication fonctionnaient ensemble pour permettre à Staël de se positionner dans un espace sociopolitique et d'y déployer une action. Il considère ces forums comme des éléments constitutifs d'une culture politique révolutionnaire dont Staël sut faire un usage créatif et constructif pour promouvoir ses idées et son parti.

**Mots-clés** : histoire, Révolution française (1789-1799), Anne-Louise-Germaine Necker de Staël-Holstein (1766-1817), culture politique, genre, sociabilité, correspondance, imprimé, sensibilité, littérature.

## **Abstract**

This essay explores the cultural conditions shaping the political participation of the Parisian salon woman and famous author Anne-Louise-Germaine Necker, baroness of Staël-Holstein (1766-1817), during the French Revolution (1789-1799). Looking at representations, it underlines Germaine de Staël's appropriation and recasting of gender norms to work out a suitable political role for elite women in the revolutionary context. This role was notably based on an ethic of friendship, and an ideal of virtue acquired by combining sensibility and reason. Her constitutional project, both liberal and elitist, sought to integrate female contribution to the political process through polite sociability and literary production. In regard to practices, this essay shows how networking tools and forums of discussion such as salons, correspondence and publication functioned together to position Staël within a socio-political space where she could act. It considers these forums as constitutive elements of a revolutionary political culture that Staël used creatively and constructively to promote her ideas and party.

**Keywords:** history, French Revolution (1789-1799), Anne-Louise-Germaine Necker de Staël-Holstein (1766-1817), political culture, gender norms, sociability, correspondence, print culture, sensibility, literature.

## Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>vi</b>
<b>Note aux lecteurs</b> .....	<b>vii</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
Mise en perspective historiographique : comment aborder l’activisme staëlien ? ....	5
Réseautage social et parole féminine : les clés de l’engagement politique de Germaine de Staël .....	14
<b>Chapitre 1. Penser un rôle politique au féminin : les principaux éléments du discours staëlien</b> .....	<b>18</b>
Opinion publique raisonnée, esprit de parti passionné : les dysfonctionnements de la machine révolutionnaire .....	21
Du personnel au politique : l’amitié, la sensibilité féminine et la vertu à la source d’une responsabilité révolutionnaire .....	29
La salonnière et l’écrivaine devant l’opinion publique .....	44
Conclusion .....	48
<b>Chapitre 2. Actions et réactions : les pratiques politiques de Germaine de Staël et le problème de la réputation</b> .....	<b>50</b>
Une sociabilité politique entre pouvoir et opposition : discuter, correspondre et rendre service par-delà les frontières .....	55
Les usages révolutionnaires de la correspondance .....	59
Une culture de l’information entre manuscrit et imprimé .....	69
Les rouages de la publication : action concertée, intervention contestée .....	74
Conclusion .....	84
<b>Conclusion</b> .....	<b>86</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>90</b>
<b>Annexe I. Brève chronologie de la vie de Germaine de Staël</b> .....	<b>viii</b>
<b>Annexe II. Liste sélective des œuvres de Germaine de Staël</b> .....	<b>xii</b>

## Remerciements

Ce premier exercice d'historienne n'aurait pas été ce qu'il fut, c'est-à-dire deux années agréables jalonnées de défis, de voyages (réels et figurés) et d'apprentissages, sans la contribution tant appréciée de Susan Dalton, qui inspira grandement l'orientation de mes intérêts de recherche et démontra une confiance communicative en mes capacités. Il doit aussi beaucoup à la générosité de François Furstenberg, avec qui j'ai eu la chance de collaborer et d'élargir mes horizons. Merci à Dominique Deslandres pour sa passion et ses conseils.

Mes pensées les plus vives et les plus souriantes vont aux amis, priorité staëlienne que je fais ici mienne. Virginie, indéfectible complice, pas besoin d'eau cristalline ni de cocotiers pour célébrer cette amitié si chère, seulement un cocon familial où je n'ai, comme d'habitude, que deux mots à dire pour que tu comprennes tout. Les Redstockings, féministes et salonnières modernes, vous avez trompé ma solitude et fait triompher l'intelligence et le bon sens, rien de moins. Quel rafraîchissement! Ariane, historienne alter ego, nous ne serons plus au travail côte à côte, mais qui sait quels autres moments partagés nous attendent? Claudia, génie littéraire, je t'inviterais bien à prendre un café dans le Marais... Aux collègues du département, merci d'y mettre de la vie et de joindre le plaisir à l'étude.

À mes formidables parents, j'exprime la gratitude la plus sincère et l'amour le plus tendre.

À Benjamin, je dis je t'aime. Le meilleur pour la fin. :P

## **Note aux lecteurs**

Les citations rapportées dans ce mémoire respectent l'orthographe et la mise en forme telles qu'elles se présentent dans la source imprimée du texte original, et varient donc selon les différents éditeurs. Toutes les traductions sont les miennes.

## Introduction

Les circonstances, l'activité de votre caractère la liberté de vos discours, les affaires dont vous avez partagé le secret, dans lesquelles vous avez agi, ou été le point de ralliement de ceux qui agissaient ont fait de vous un Personnage public; très grand malheur pour un homme, beaucoup plus grand pour une femme. On vous croit et vous croirait conspiratrice tandis que vous n'êtes et ne seriez qu'une philosophe aimant la liberté de penser de parler et d'écrire [...]<sup>1</sup>

En quelques lignes à peine, le correspondant de Germaine de Staël résumait avec clairvoyance la situation de sa célèbre amie au terme de la décennie révolutionnaire. Alors que l'épreuve de force entre Staël et Napoléon Bonaparte était déjà bien engagée<sup>2</sup>, il rappelait à cette impétueuse femme comment son activisme politique tout au long de la Révolution française lui avait valu une attention publique infâmante, projetant l'image d'une dangereuse intrigante, dévergondée et sans scrupule. Lui-même ne partageait pas cette opinion et proposait, en contrepartie, une interprétation intéressante du véritable rôle que Staël avait voulu jouer. Il mentionnait d'abord une collaboration avec un groupe d'alliés politiques, au sein duquel la salonnière semblait exercer une forme de leadership. Il alludait ensuite à l'implication politique d'une activité intellectuelle faisant appel à la parole et à l'écrit. Ces modalités de la participation politique de Staël feront justement l'objet de ce mémoire. Il pose ainsi une problématique qui s'énonce simplement, mais dont les multiples paramètres rendent le questionnement complexe. Comment, dans le contexte instable et transitoire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pouvait-on s'engager politiquement et être une

---

<sup>1</sup>Pierre Samuel du Pont de Nemours à Germaine de Staël (17 mars 1803), James F. Marshall, éd., *De Staël-DuPont Letters: Correspondence of Madame de Staël and Pierre Samuel Du Pont de Nemours, and of Other Members of the Necker and du Pont Families*, Madison, Milwaukee, & London, The University of Wisconsin Press, 1968, p. 154.

<sup>2</sup> Sur l'opposition de Staël au régime napoléonien, conduisant à l'exil de l'écrivaine en 1803, voir entre autres Steven Kale, *French Salons: High Society and Political Sociability from the Old Regime to the Revolution of 1848*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2004; Michael Polowetzky, *A Bond Never Broken: The Relations between Napoleon and the Authors of France*, Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press et London & Toronto, Associated University Press, 1993.



femme? La présente étude de cas en cherchera la réponse dans l'espace d'autonomie et d'inventivité qu'occupait Staël dans la culture politique révolutionnaire.

L'histoire d'Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de Staël-Holstein (1766-1817), s'avère spécialement digne d'intérêt par l'importance de sa contribution littéraire, par l'étendue de sa correspondance et de son réseau social, et par la force de ses convictions politiques. Sa personnalité expansive, son indéniable talent et la visibilité qu'elle assumait tout au long de sa vie en font un personnage original et fascinant, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne peut « représenter » son monde. Caractère à part, certes, mais aussi icône d'une époque charnière, Staël offre par l'ensemble de son legs écrit un point d'observation exceptionnel des transformations sociales, culturelles et, comme peu d'autres femmes, politiques, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Son expérience familiale et sociale la prédisposait certainement à s'intéresser aux affaires publiques. Sa mère, Suzanne Necker née Curchod, tenait un salon réputé des plus cosmopolites et des plus éclairés de la bonne société parisienne. Elle prodigua une éducation complète et soutenue à sa fille, qui put exercer son esprit hors du commun avec les invités de marque du salon maternel<sup>3</sup>. Son père, le fortuné banquier Jacques Necker, occupa un rôle politique de premier plan en tant que ministre des finances de Louis XVI<sup>4</sup>. Germaine lui vouait une admiration sans borne et suivit de près la carrière paternelle. Elle ne resta toutefois pas longtemps dans l'ombre de ses illustres parents. Mariée en 1786 à l'ambassadeur de Suède Éric-Magnus de Staël,

---

<sup>3</sup> Sur les relations mère-fille au salon, voir Dena Goodman, « Filial Rebellion in the Salon: Madame Goeffrin and her Daughter », *French Historical Studies*, vol. 16, no. 1 (printemps 1989), pp. 28-47.

<sup>4</sup> Directeur général du Trésor royal, puis des Finances, de 1776 à 1781, Necker fut rappelé en 1788 et conduisit la convocation des États généraux. Sa décision de rendre publics pour la première fois les comptes du royaume en 1781, représentative de ses idées libérales et réformistes, lui valut un capital de popularité qui s'épuisa complètement au cours des premiers mois de la Révolution. Il se retira définitivement de la politique active en 1790. Marcel Gauchet, « Necker », dans François Furet, Mona Ozouf *et al.*, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, pp. 307-317.

elle ouvrit dès lors son propre salon à l'ambassade, qui devint rapidement un rendez-vous politique et mondain incontournable. L'incessante activité de Staël pendant les années révolutionnaires, rythmée par le va-et-vient entre Paris et la Suisse, fut le prélude mouvementé d'une célébrité paneuropéenne propulsée grâce aux œuvres marquantes qu'étaient *De la littérature* (1800), *Delphine* (1802) et *Corinne ou l'Italie* (1807). Les dix années d'exil auxquelles la contraignit Napoléon Bonaparte moussèrent également sa renommée, et demeurent sans doute l'indice le plus spectaculaire du poids politique qu'on lui attribuait<sup>5</sup>.

Écrivaine issue des Lumières et inaugurant le romantisme français, salonnière exemplaire pour un XIXe siècle nostalgique d'un art de la conversation perdu, ennemie consacrée de Napoléon, Germaine de Staël adopte encore aujourd'hui de multiples visages<sup>6</sup>. Toutefois, celui d'actrice politique de la Révolution française échappe trop souvent à l'attention des historien-ne-s orientés vers l'histoire culturelle et l'histoire du genre. La figure de la femme auteure, commentatrice des événements de son époque, ressort davantage dans une historiographie marquée inévitablement par l'influence des études littéraires. Par exemple, François Furet et Mona Ozouf situent Staël dans la section « Interprètes et historiens » de leur *Dictionnaire critique de la Révolution française*, tandis qu'Antoine Lilti l'identifie parmi les premiers

---

<sup>5</sup> Je renvoie à l'annexe I, p. viii, pour une chronologie des principaux événements de la vie de Staël jusqu'en 1800.

<sup>6</sup> Cette complexité ressort entre autres de la diversité des biographies sur Staël. Celles-ci ont notamment évolué vers un intérêt pour ses accomplissements politiques et littéraires plutôt que pour sa vie personnelle et amoureuse agitée. J. Christopher Herold, *Mistress to an Age: A Life of Madame de Staël*, New York, Grove Press, 1958; Simone Balayé, *Madame de Staël: Lumières et Liberté*, Paris, Klincksieck, 1979; Ghislain de Diesbach, *Madame de Staël*, Paris, Perrin, 1997; Maria Fairweather, *Madame de Staël*, New York, Carroll & Graf, 2005; Sergine Dixon, *Germaine de Staël, Daughter of the Enlightenment: The Writer and Her Turbulent Era*, Amherst (N.Y.), Prometheus Books, 2007.

historiographes des salons du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Plusieurs chercheur-e-s ont certes étudié avec pénétration les composantes politiques et sexuées de l'œuvre staëlienne, ainsi que son inscription dans le contexte historique qui l'a vue naître. Ces travaux s'avèrent d'une grande utilité pour comprendre l'idéologie politique de Staël et sa discussion de la condition féminine, mais peu sont dirigés expressément vers une explication historique du rôle politique que Staël exerçait<sup>8</sup>. L'activisme révolutionnaire constitue donc généralement un élément présent, mais plus ou moins périphérique des préoccupations. Il apparaît par le truchement des textes, qui forment le véritable point focal des études staéliennes. Je propose ici d'inverser la perspective et d'explorer la manière dont Staël promouvait un programme politique, entre autres grâce à son activité littéraire. Pour baliser ce projet, une riche historiographie offre déjà plusieurs pistes de réflexion.

---

<sup>7</sup> Marcel Gauchet, « Madame de Staël », dans François Furet, Mona Ozouf *et al.*, *op. cit.*, pp. 1053-1059; Antoine Lilti, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 17-18. Staël trouve également sa place, avec deux articles qui lui sont consacrés, dans la section « To Interpret History » de l'ouvrage de Catherine R. Montfort, éd., *Literate Women and the French Revolution of 1789*, Birmingham (Alabama), Summa Publications, 1994. L'importance (justement) accordée à ses *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, ouvrage entrepris dans les dernières années de sa vie, détourne paradoxalement l'attention des années révolutionnaires. Par exemple, Linda Orr, « Outspoken Women and the Rightful Daughter of the Revolution : Madame de Staël's *Considérations sur la Révolution française* » dans Sara E. Melzer et Leslie W. Rabine, dirs., *Rebel Daughters: Women and the French Revolution*, New York, Oxford University Press, 1992, pp. 121-136.

<sup>8</sup> Les travaux pionniers de Madelyn Gutwirth et de Susan Tenenbaum ont ouvert la voie à une lecture féministe et politique du discours staëlien, perspective qui prévaut largement aujourd'hui. Madelyn Gutwirth, *Madame de Staël, Novelist: The emergence of the Artist as Woman*, Urbana, University of Illinois Press, 1978; Susan Tenenbaum, « Montesquieu and Mme. de Staël: The Woman as a Factor in Political Analysis », *Political Theory*, vol. 1 (1973), pp. 92-103; « Liberal Heroines: Mme de Staël on the "Woman Question" and the Modern State », *Annales Benjamin Constant*, no. 5 (1985), pp. 37-52; La monographie de Griffith Gwynne, parue en 1969, est la première (et l'une des seules) à cibler le rôle et la pensée politique de Staël. Plus récemment, Steven Kale a étudié la fonction politique de son salon révolutionnaire, et Bonislaw Baczko a écrit un chapitre remarquable sur l'influence politique de Staël pendant la décennie révolutionnaire. Griffith E. Gwynne, *Madame de Staël et la Révolution française : Politique, philosophie, littérature*, Paris, A.-G. Nizet, 1969; Steven Kale, *op. cit.*; Bonislaw Baczko, « Utopie salonnière et réalisme politique », dans *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 2008, pp. 341-491.

## Mise en perspective historiographique : comment aborder l'activisme staëlien?

La participation politique féminine à la Révolution française soulève en tout premier lieu un débat quant à l'étendue effective de cette participation. Une première interprétation stipule l'exclusion définitive des femmes de la vie politique au cours des années 1790. Si les élites s'étaient aménagées quelques espaces sous l'Ancien Régime, en l'occurrence la cour et les salons, pour exercer leur droit de parole et leur influence sur les affaires publiques, la Révolution aurait finalement bâillonné et relégué les femmes à la vie domestique. L'accent mis sur leur rôle maternel et familial en contrepoint du nouveau devoir civique des hommes expliquerait cette transition, qui privait les « citoyennes » des droits politiques normalement attachés à ce substantif<sup>9</sup>. Sans nécessairement nier de telles conclusions, plusieurs historien-ne-s préfèrent souligner que des femmes ont participé à la formation du nouvel État et se sont dotées d'un rôle politique à part entière<sup>10</sup>. Le salon girondin de Manon Roland, le club patriotique de Claire Lacombe et la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges ne sont que quelques-unes de ces manifestations qui vont d'un militantisme proto-féministe à une collaboration avec les élites politiques de toutes les allégeances. Cette deuxième interprétation, qui sera celle privilégiée dans ce mémoire, permet de prendre en compte, d'une part, les discours critiques développés par des femmes sur la condition féminine et sur leur place dans

---

<sup>9</sup> Joan Landes, *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1988; Évelyne Morin-Rotureau, éd., *1789-1799 : Combat de femmes. La Révolution exclut les citoyennes*, Paris, Autrement, 2003.

<sup>10</sup> Voir entre autres la synthèse fondatrice de Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses : Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1988. Dans un registre plus littéraire, voir par exemple Carla Hesse, *The Other Enlightenment: How French Women Became Modern*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2001. Hesse s'oppose expressément à l'approche féministe radicale de Landes.

le nouvel ordre sociopolitique, d'autre part, les efforts et les stratégies déployés pour concrétiser leur vision de la France postrévolutionnaire. La Révolution française constituait non seulement un séisme politique soulevant d'importants enjeux constitutionnels, mais aussi un profond bouleversement des structures sociales et familiales qui obligeait à repenser les rapports entre les sexes<sup>11</sup>. C'est à travers cette double définition du politique, comme formation de l'État et comme rapport de pouvoir qui traversent des relations sociales sexuées, que l'on peut comprendre l'ampleur de l'entreprise staëlienne<sup>12</sup>.

Cela dit, l'espace du politique tel qu'il se présentait dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle était en pleine mutation, une mutation principalement liée au développement de la « sphère publique » moderne<sup>13</sup>. Cette notion désigne un processus d'autonomisation et de politisation de la société civile dans les interstices du système monarchique. Auparavant limité à la personne symbolique du roi, l'espace public devint le lieu social et imaginé d'un discours collectif, d'une opinion publique pensée comme un nouveau pôle d'autorité politique<sup>14</sup> : l'élite

---

<sup>11</sup> Sur l'imaginaire familial à la Révolution française et la réaffirmation des rôles sexuels, Lynn Hunt, *The Family Romance of the French Revolution*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1992.

<sup>12</sup> Cette conception est à la base de l'histoire du genre, qui affirme la pertinence primordiale des identités sexuées pour comprendre l'ensemble des rapports de pouvoir au sein d'une société. Voir Joan Scott, « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *American Historical Review*, vol. 91 (1986), pp. 1053-1075.

<sup>13</sup> Telle que l'a conçue en premier le philosophe Jürgen Habermas, *L'espace publique : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978. Pour une discussion critique et historique du concept, voir aussi Craig Calhoun, *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992.

<sup>14</sup> Les approches historiques de l'opinion publique se partagent entre l'étude de ses causes et manifestations sociologiques, et l'étude de sa fonction idéologique et linguistique au sein des débats politiques. Sur l'opinion publique comme composante de la culture politique de l'Ancien régime, voir entre autres Keith M. Baker, « Politique et opinion publique sous l'Ancien Régime », *Annales ESC*, vol. 42 (1987), pp. 41-71; Mona Ozouf, « L'opinion publique », dans Keith Michael Baker, éd., *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture, Vol. 1: The Political Culture of the Old Regime*, Oxford & New York, Pergamon Press, 1987, pp. 430-431; Daniel Gordon, *Citizens without Sovereignty: Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton, Princeton

éclairée, poursuivant le programme idéologique des Lumières, croyait qu'une opinion juste et raisonnée ressortait des pratiques discursives telles que la publication et les conversations dans les salons, les cafés, les musées, les académies, etc. L'émergence de la sphère publique comme un forum de discussion et de contestation politique amorçait un processus de démocratisation, et représente donc le phénomène central d'une transformation importante de la culture politique. Elle permet de comprendre l'avènement de la Révolution dans le prolongement de l'Ancien Régime, mais également, en reliant les espaces sociaux et intellectuels de la République des Lettres aux préoccupations d'ordre public, de penser la participation politique des femmes en dehors des institutions officielles. Le couple antonymique privé/public semble d'ailleurs résumer une tension de l'expérience féminine, celle que posent les contraintes normatives assignant le rôle des femmes dans l'espace privé de la famille et de la domesticité, face à la réalisation de leurs aspirations intellectuelles et politiques. Dans cette optique, la participation politique des femmes est souvent exprimée en termes de passage, ou de transgression, du privé normatif vers l'espace public, où s'inscrivait leur discours performatif.

L'historiographie féministe identifie essentiellement deux canaux par lesquels s'articulerait cette transition vers la sphère publique. D'abord, les pratiques de sociabilités désignées sous le terme générique de « salons »<sup>15</sup> taillaient aux femmes

---

University Press, 1994; Keith M. Baker et Roger Chartier, « Dialogue sur l'espace public », *Politix. Travaux de science politique*, vol. 26 (1994), p. 5-22.

<sup>15</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on employait principalement le mot « société », ou encore « société d'esprit » pour désigner ces réunions, à jour fixe, de gens de lettres et de gens du monde autour d'une personnalité féminine (et parfois masculine), dans l'espace du salon ou de la salle à manger. Les historiens qui parlent de salons seraient donc coupables d'anachronisme selon Jean de Viguerie, *Fille des Lumières : Femmes et sociétés d'esprit à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dominique Martin Morin, 2007, pp. 15-16. Comme Staël utilisait l'appellation « salon » (notamment dans *De la littérature* et dans *Corinne*), j'emploierai aussi ce terme qui ne trahit pas sa pensée.

une place centrale au sein des réseaux sociaux de l'élite et de la République des Lettres<sup>16</sup>. Les salonniers choisissaient leurs invités, gouvernaient les conversations et entretenaient leurs relations à travers la correspondance, tout cela au nom de leur goût et de leur politesse dits naturels. Elles favorisaient ainsi la cohésion sociale de l'élite et participaient à la vie intellectuelle de leur époque<sup>17</sup>. Dena Goodman suggère alors que les salons remplissaient une fonction cruciale dans l'avancée du projet philosophique des Lumières, en tant que base institutionnelle de la République des Lettres et creuset d'une opinion publique critique envers la monarchie. Les conversations sérieuses et polémiques qui s'y produisaient devaient générer le savoir au service du bien public. Les salonniers jouaient un rôle politique de premier plan en harmonisant les contacts potentiellement conflictuels entre des invités de provenances sociales et de convictions diverses<sup>18</sup>. Cette explication ne fait toutefois pas l'unanimité. D'autres historien-ne-s perçoivent plutôt les salons comme un lieu de sociabilité et de divertissement aristocratique. Les valeurs conservatrices d'hospitalité et d'honnêteté<sup>19</sup> qui s'y déployaient, la mondanité de cour sur laquelle la ville se

---

<sup>16</sup> La République des Lettres se voulait, de la Renaissance aux Lumières, une communauté savante universelle qui réunissait les gens de lettres autour d'un objectif commun, la construction et la transmission du savoir. Elle se maintenait à travers des pratiques de sociabilités et de communication, en particulier la correspondance, présidée par une éthique de réciprocité dans les échanges. Françoise Waquet et Hans Bots, *La République des Lettres*, Paris, Éditions Belin, 1997; Anne Goldgar, *Impolite Learning: Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New Haven, Yale University Press, 1995.

<sup>17</sup> Carolyn C. Lougee, *Le Paradis des Femmes: Women, Salons and Social Stratification in Seventeenth-Century France*, Princeton, Princeton University Press, 1976; Susan Dalton, *Engendering the Republic of Letters: Reconnecting Public and Private Spheres in Eighteenth-Century Europe*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003.

<sup>18</sup> Dena Goodman, *The Republic of Letters: A Cultural History of the French Enlightenment*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1994.

<sup>19</sup> L'idéal de l'honnêteté développé en France au XVII<sup>e</sup> siècle présentait une série de préceptes quant à l'art de plaire à la Cour (inspiré fortement du manuel de l'Italien Baldassare Castiglione, *Il Libro del Cortegiano* (1528)), ainsi qu'un modèle de conduite sociale et mondaine qui recommandait la complaisance (la maîtrise de l'amour-propre), la bienséance (la contention des passions) et la modération. L'idéal de l'honnête femme se fondait davantage sur la tradition chrétienne, et mettait l'accent sur les valeurs morales comme la piété, la modestie, la pudeur et la chasteté. Il partageait avec

modelait, laisseraient croire à une vocation plus esthétique que subversive pour les salonniers<sup>20</sup>. Une telle interprétation, si elle met efficacement en relief les mécanismes de la sociabilité polie sous l'Ancien Régime, sous-estime selon moi le potentiel du salon comme instrument de prise de pouvoir pour les femmes.

L'autre voie de participation à la formation de la sphère publique était la publication. Plusieurs femmes de l'élite s'adonnaient à des activités littéraires et théâtrales au salon, et pratiquaient l'écriture de la correspondance, du mémoire, voire de la fiction romanesque, du conte, de la poésie. Ces genres étaient considérés particulièrement appropriés à la sensibilité et à l'éducation des femmes, quoiqu'elles aient aussi choisi les sujets les plus érudits et à peu près toutes les formes de composition. À l'image de Suzanne Necker, certaines se refusèrent longtemps à publier leurs œuvres dans un souci de respectabilité<sup>21</sup>. D'autres s'y risquèrent, encouragées par leurs proches, ou protégées par l'anonymat. Les historiens et les littéraires qui s'intéressent aux Marie-Jeanne Riccoboni (1713-1792) et Isabelle de Charrière (1740-1805), pour ne nommer que ces écrivaines d'expression française, mettent principalement de l'avant une lecture politique de leurs textes. Même à

---

les hommes les normes esthétiques privilégiant le goût pour le naturel, la régularité et la vraisemblance. L'honnêteté continua de modeler la politesse au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui favorisait selon Yolanta Pekacz la conformité et le maintien du statu quo social et politique pour les femmes. Jolanta Pekacz, *Conservative Tradition in Pre-revolutionary France: Parisian Salon Women*, New York, Peter Lang, 1999. Sur l'honnêteté et ses rapports à la vie mondaine et littéraire, voir notamment Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture (1598-1715) : un débat d'idées de Saint François de Sales à la marquise de Lambert*, Paris, H. Champion, 1993 (en particulier le chapitre 2, « Le débat sur le rôle des femmes dans la vie littéraire »); Emmanuel Bury, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996; Jean-Pierre Dens, *L'honnête homme et la critique du goût : Esthétique et société au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lexington (Kentucky), French Forum Publishers, 1981.

<sup>20</sup> Jolanta Pekacz, *op. cit.*; Antoine Lilti, *op. cit.*

<sup>21</sup> La plupart des écrits de Madame Necker furent rassemblés et publiés après sa mort par Jacques Necker, dans les *Mélanges* (1798) et *Nouveaux mélanges* (1801). Pour Madame Necker, la sorte de publicité qui allait de pair avec la publication (différente de celle du salon) ne cadrerait pas avec sa conception des rôles sexuels et des vertus féminines. Dena Goodman, « Suzanne Necker's *Mélanges*: Gender, Writing, and Publicity », dans Elizabeth C. Goldsmith et Dena Goodman, dirs., *Going Public: Women and Publishing in Early Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 1995, pp. 210-223.



travers la fiction sentimentale, les femmes parvenaient à exprimer leur vision de la féminité, de la morale et de l'ordre social. Elles tentaient ainsi de dégager un espace d'autonomie intellectuelle et de redéfinir les rôles sexuels à leur avantage<sup>22</sup>. Selon ces études, l'étape de la publication se révèle hautement significative, parce qu'elle inscrivait le discours féminin dans l'espace public, lui donnant une portée supplémentaire, subversive, voire révolutionnaire. L'imprimé, par l'enjeu de légitimité qu'il soulevait pour les femmes, comme par son association directe avec la « sphère publique », contribuait à politiser leurs activités littéraires.

La conversation polie, la correspondance et la publication apparaissent ainsi comme des pratiques discursives complémentaires en ce qu'elles intégraient les femmes de l'élite aux activités constitutives de la sphère publique. Ces champs de participation politique féminine doivent beaucoup aux précieuses du XVIIe siècle<sup>23</sup>. C'est en effet à l'époque classique que se développèrent les salons littéraires, alors appelés cercles ou ruelles, au sein desquels les hommes appréciaient les talents littéraires et conversationnels des femmes. L'art de l'écriture et l'art de la conversation se fondaient sur la même esthétique issue des règles de l'honnêteté, mettant à profit une certaine idée de la féminité et de ses qualités spécifiques : naturel, élégance, sensibilité. Il existait de fait un rapport étroit, autant sur le plan formel que sur le plan historique, entre l'émergence de la sociabilité des salons et la

---

<sup>22</sup> Elizabeth C. Goldsmith et Dena Goodman, dirs., *op.cit.*; Carla Hesse, *op. cit.*; Suellen Diaconoff, *Through the Reading Glass: Women, Books, and Sex in the French Enlightenment*, Albany, State University of New York Press, 2005; Mary Favret, *Romantic Correspondence: Women, Politics and the Fiction of Letters*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

<sup>23</sup> Ces salonnières et femmes de lettres, telles que la marquise de Rambouillet (1588-1665) et Madeleine de Scudéry (1607-1701), cultivaient le raffinement des manières et l'élégance de la langue, alliaient divertissements mondains et activités littéraires. Elles portèrent les arguments d'un féminisme intellectuel au sein de la querelle des femmes. Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture (1598-1715) : un débat d'idées de Saint François de Sales à la marquise de Lambert*, Paris, H. Champion, 1993.

genèse du genre romanesque, qui constituaient un ressort essentiel des revendications pour une meilleure éducation des femmes et une réforme des rapports conjugaux<sup>24</sup>.

Or, l'historiographie sur la période prérévolutionnaire et révolutionnaire aborde généralement l'écriture et les salons de manière séparée. Erica Harth avance notamment que les salonnières du XVIII<sup>e</sup> siècle s'effaçaient derrière leurs invités masculins, et que la teneur des discussions ne favorisait plus, contrairement au siècle précédent, une activité littéraire féminine critique du patriarcat<sup>25</sup>. Antoine Lilti prétend quant à lui que les salonnières ne pouvaient risquer leur réputation et devenir des femmes auteures, trop sujettes au ridicule<sup>26</sup>. Une fois l'âge d'or des salons d'Ancien Régime consommé par la Révolution, ce serait au tour de l'écriture et de la publication d'occuper les femmes. Carla Hesse suggère que la parole publique féminine (celle des salons comme celle de la rue), dévalorisée et réprimée au cours de la Révolution, céda le pas à l'écrit. Les femmes profitèrent de la croissance commerciale du marché de l'imprimé pour se lancer dans la production de genres très diversifiés, et tentèrent par-là de s'autodéterminer en tant que femmes et êtres de raison. Selon Hesse, elles entraient ainsi de plain-pied dans la modernité<sup>27</sup>.

Cette césure marquée dans l'expérience politique féminine correspond à une expansion réelle de la culture de l'imprimé, telle qu'elle peut être observée en relation

---

<sup>24</sup> *Ibid.*; Joan DeJean, *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France*, New York, Columbia University Press, 1991.

<sup>25</sup> Erica Harth, « The Salon Woman Goes Public... or Does She? », dans Elizabeth C. Goldsmith et Dena Goodman, dirs., *op. cit.*, pp. 179-193.

<sup>26</sup> Antoine Lilti, *op. cit.*, pp. 118-119.

<sup>27</sup> Carla Hesse, *op. cit.* Dena Goodman et Elizabeth Goldsmith soulignent aussi l'affaiblissement et le dépassement des salons par la culture de l'imprimé, qu'elles jugent dominante à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elizabeth C. Goldsmith et Dena Goodman, dirs., *op. cit.*, pp. 1-9; Dena Goodman, « Filial Rebellion... », *op. cit.*, p. 47.

avec les dynamiques révolutionnaires<sup>28</sup>. Toutefois, elle ne prend pas en compte la perpétuation des salons et de la correspondance jusque bien avant dans le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>, et tend par conséquent à surévaluer l'importance de l'imprimé. De récentes études en histoire du livre, en histoire littéraire et en bibliographie révisent justement la signification historique de cette technologie, démantelant le bagage idéologique et les perceptions qui en conditionnaient l'interprétation – les connotations de progrès, de professionnalisation, de standardisation et de révolution. Elles démontrent en particulier les rapports étroits qui liaient l'imprimé à une culture du manuscrit vigoureuse tout au long de l'époque moderne<sup>30</sup>. Considérant l'intermédialité qui caractérisait les usages de l'imprimé, on ne peut accepter sans plus de questionnements une histoire de la participation politique féminine associant schématiquement l'Ancien Régime à l'oralité et la modernité à l'imprimé.

Il est d'autant plus difficile de restituer avec nuance les modalités de l'engagement politique des femmes de l'élite quand leurs pratiques sont interprétées uniquement à travers le prisme conceptuel de la sphère publique. Les catégories

---

<sup>28</sup> Robert Darnton montre par exemple comment l'univers clandestin du livre a contribué à la propagation de l'esprit révolutionnaire et à l'accentuation des blocages sociaux conduisant à la Révolution. Comme lui, Jeremy Popkin étudie la presse (journalistique) en tant que force active dans le mouvement révolutionnaire et, inversement, la Révolution comme un moment de transformation et de croissance de la culture de l'imprimé. Robert Darnton, *The Literary Underground of Old Regime France*, Cambridge, Harvard University Press, 1982; Jeremy D. Popkin, *Revolutionary News: The Press in France, 1789-1799*, Durham, Duke University Press, 1990; Robert Darnton et Daniel Roche, dirs., *Revolution in Print : The press in France, 1775-1800*, Berkeley, University of California Press, 1989.

<sup>29</sup> Steven Kale démontre justement la persistance des salons à travers la Révolution, l'Empire et la Restauration, stipulant qu'il s'agissait d'une forme de sociabilité capable de remplir une fonction politique en attendant la formation des institutions démocratiques. Steven Kale, *op. cit.*

<sup>30</sup> Roger Chartier, *Culture écrite et société : l'ordre des livres (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996; David McKitterick, *Print, Manuscript and the Search for Order, 1450-1830*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2003; Margaret J.M. Ezell, *Social Authorship and the Advent of Print*, Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press, 1999; Harold Love, *Scribal Publication in Seventeenth-Century England*, Oxford, Clarendon Press, 1993; Michelle Levy, *Family Authorship and Romantic Print Culture*, Houndsmills et New York, Palgrave Macmillan, 2008; François Moureau, *La plume et le plomb : Espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006.

antithétiques privé/public (féminin/masculin, émotion/raison, passivité/activité, normatif/performatif), utilisés en tant qu'outil analytique pour théoriser l'expérience féminine dans son ensemble et la libérer d'une histoire anecdotique, finissent par masquer la nature diversifiée des interactions entre les femmes, leur entourage immédiat, leur société et leur culture, ainsi que par occulter la variabilité sémantique et historique de ces notions<sup>31</sup>. Elles ne permettent pas de cerner adéquatement le langage et les concepts qui balisaient la compréhension qu'avaient les femmes de leur identité et de leurs propres actions, ni la plasticité des normes sociales et des dispositions culturelles qui donnaient aux femmes une appréciable marge de manœuvre pour se réaliser<sup>32</sup>. L'intérêt marqué des chercheurs pour l'incursion des femmes dans des champs d'activité qualifiés de « publics » traduit un postulat fondamental qui vient baliser le projet féministe : dans la mesure où les femmes, constamment réduites à leur « nature » et à leur rôle domestique, se sont vues par là dénuées de leur historicité, leur revalorisation dans l'histoire doit passer par la démonstration de leur participation aux enjeux sociaux et culturels, aux événements décisifs, en somme, au changement historique. Le « public » constitue donc à la fois un critère de l'importance historique des femmes, et plus largement, une catégorie qui cerne les objets valables de l'histoire. Les historien-ne-s limitent implicitement la définition de ce qu'est un « acteur » historique, et oublient de voir comment les femmes étaient aussi des agentes en dehors de ce champ particulier. C'est pourquoi je souhaite discuter de la participation politique de Staël en appelant non pas à la notion

---

<sup>31</sup> Linda K Kerber, « Separate Spheres, Female Worlds, Woman's Place: The Rhetoric of Women's History », *Journal of American History*, 75 (juin 1998), p. 37-39; Lawrence E. Klein, « Gender and the Public/Private Distinction in the Eighteenth Century: Some Questions about Evidence and Analytical Procedure », *Eighteenth-Century Studies*, vol. 29, no. 1 (automne 1995), pp. 97-109.

<sup>32</sup> Susan Dalton, *op. cit.*, p. 3-5.

de sphère publique, mais plutôt à celle de culture politique, qui engage à une perspective plus relationnelle.

### **Réseautage social et parole féminine : les clés de l'engagement politique de Germaine de Staël**

À travers le cas de Germaine de Staël, ce mémoire revisitera les usages politiques du salon, de la correspondance et de la publication, de façon à mieux comprendre Staël en tant qu'actrice politique de la Révolution française, mais aussi à transcender les catégories de l'historiographie qui séparent artificiellement le public du privé, l'Ancien Régime de la modernité, le politique du social, les représentations des pratiques, l'oralité de l'écrit. J'avance que ces pratiques constituaient à la fois des forums de communication et des outils de réseautage qui fonctionnaient ensemble pour permettre à Staël de promouvoir son projet politique. Deux fils entrecroisés conduiront donc mon interprétation de son engagement révolutionnaire. D'une part, je veux souligner l'aspect *social* plutôt que *public* de l'activisme staëlien, car je crois que c'est bel et bien ainsi que Staël concevait et déployait son rôle politique. Si la notoriété publique était une conséquence inévitable de ses activités, Staël se positionnait avant tout au cœur d'un réseau social perçu comme une place légitime pour une femme, un réseau d'amis et de relations familiales qui se présentait à la fois comme une motivation de son action et un soutien nécessaire à son action. J'utiliserai le terme de sociopolitique pour désigner la rencontre de l'univers social et du monde politique, un chevauchement qui caractérisait selon moi les espaces de la pratique politique lors de la Révolution française non seulement pour les femmes, mais aussi pour les hommes qui les partageaient avec elles. D'autre part, je compte démontrer la centralité des usages de la parole comme moyen de créer un impact au sein de l'élite

politique, une parole *féminine* dans la mesure où Staël considérait ajouter les arguments de sensibilité féminine à ceux de la raison philosophique masculine pour résoudre les problèmes de la Révolution. L'éloquence staëlienne s'exerçait dans les différents espaces qu'étaient le salon, la lettre et l'imprimé, *mediums* qui interagissaient et participaient tous à la culture politique révolutionnaire. Cette culture en transformation offrait les possibilités et posait les limitations qui modelaient l'engagement politique de Staël. En même temps, Staël tentait d'agir sur elle, de l'orienter, de la redéfinir. C'est dans ce rapport bilatéral que se comprend son activisme, une négociation de tous les instants pour finalement élargir le destin des femmes et instaurer la liberté en France.

Le chapitre 1 traite des représentations qui balisaient l'élaboration d'un rôle politique légitime pour Staël. Il met en relation trois facteurs importants, soit l'analyse que Staël faisait du déroulement de la Révolution, son idéologie politique libérale ainsi que les normes de genre qui imprégnaient la conception de son rôle social et politique. Il sert également à situer un peu mieux Staël et sa pensée dans le contexte révolutionnaire.

Le chapitre 2 s'intéresse aux pratiques politiques de Staël à partir d'exemples concrets tirés de son expérience révolutionnaire à Paris et en Suisse. Il examine comment les usages du salon, de la correspondance et de l'imprimé (la lecture des journaux et la publication) participaient conjointement à la consolidation d'une sociabilité politique et à la diffusion de textes engagés. Il prend en considération les normes de genre qui entouraient ces différentes activités, et s'attarde brièvement sur le problème de la calomnie et du respect de la réputation inhérent à l'engagement révolutionnaire féminin.

Pour ce faire, je m'appuie en majeure partie sur un corpus de sources composé des écrits Staël, qui possède l'avantage considérable d'être volumineux et varié. Son imposante correspondance, admirablement rétablie par Béatrice Jasinski, fournit tout au long du mémoire des éléments pour comprendre sa pensée ainsi que les événements révolutionnaires dont elle fut témoin ou auquel elle participa. Je l'analyse également comme un véhicule de participation politique en soi et une toile épistolaire du réseau social européen que Staël bâtit tout au long de sa vie. Le chapitre 1 se construit aussi largement sur une lecture des œuvres de Staël. Je me concentre sur les pamphlets politiques ainsi que les traités et essais écrits avant 1800<sup>33</sup>. Si je néglige son maître ouvrage les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, rédigé à la fin de sa vie, c'est que je préfère mettre l'accent sur les écrits moins connus et montrer comment se développait et s'exprimait l'opinion politique de Staël *pendant* la Révolution. Mêler les extraits de plusieurs ouvrages, plutôt que de les traiter séparément, fera transparaître la récurrence de certains éléments de sa pensée. En écoutant de près ce que Staël avait à dire, je fais mienne l'approche de Mona Ozouf, qui écrit dans *Les mots des femmes* : « [S]'il paraît raisonnable de ne pas croire les témoins sur parole, de supposer qu'ils ne détiennent pas toujours la vérité de leurs vies et d'interroger leur lucidité, il paraît déraisonnable, en revanche, de la leur refuser en l'accordant généreusement au plus médiocre de leurs interprètes »<sup>34</sup>. Les mots de Staël, foisonnants, enthousiastes, irréprouvés, et

---

<sup>33</sup> Pour une liste des œuvres de Staël mentionnées dans ce mémoire, avec la date de leur rédaction ou de leur publication, voir l'annexe II, p. xii.

<sup>34</sup> Mona Ozouf, « Le mot des femmes », dans *Récits d'une partie littéraire*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2006 [1995], p. 10.

véritablement éloquents, ponctuent ce mémoire afin qu'il reste fidèle à la personnalité politique qu'il cherche à découvrir.



## **Chapitre 1.**

### **Penser un rôle politique au féminin : les principaux éléments du discours staëlien**

Le rôle que Germaine de Staël jouait au sein de la Révolution, sa position idéologique fondamentalement modérée, furent largement incompris par ses contemporains, qui assimilaient Staël à tous les partis sauf à celui qu'elle défendait. Ainsi, tandis que la presse royaliste se déchaînait, la traitant tour à tour de guenon habillée, de misérable hermaphrodite, de furie monstrueuse et d'intrigante jacobine<sup>35</sup>, le gouvernement directorial, soupçonneux à l'excès, redoublait les mesures coercitives à son encontre par crainte d'un complot contre-révolutionnaire<sup>36</sup>. De guerre lasse, mais sans s'avouer vaincue, Staël déclara sans ambages : « La Rép[ublique] m'exile ; la contre-révolution me pend ; il me faut un juste milieu, qui n'est jamais en France qu'un passage si rapide qu'il sert à peine de transition entre un excès et l'autre »<sup>37</sup>.

Cet extrait d'une lettre à Henri Meister (1744-1826), un ami de longue date des Necker, n'exprimait pas seulement la situation politique particulièrement inconfortable de Staël au printemps de 1797. Il s'en dégage un schéma tripartite de l'échiquier politique – extrême gauche, centre modéré, extrême droite – qui s'est cristallisé dans la pensée de Staël dès 1791, sinon plus tôt. La mort du brillant orateur de l'Assemblée nationale Honoré Gabriel Riqueti de Mirabeau (1749-1791) aurait en effet privé les constitutionnels (les tenants d'une monarchie parlementaire à l'anglaise

---

<sup>35</sup> Simone Balayé, « M<sup>me</sup> de Staël et la presse révolutionnaire », *Cahiers staëliens*, no. 53 (2002), pp. 39-47; *Madame de Staël : Correspondance générale (CG)*, texte établi et présenté par Béatrice W. Jasinski, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 83-84.

<sup>36</sup> De l'ordre d'exil le 15 octobre 1795, jusqu'à l'ordre d'arrestation le 22 avril 1796, en passant par un espionnage assidu de ses activités et fréquentations en Suisse. Par un concours de circonstances favorables à Madame de Staël, l'ordre d'arrestation fut éventé et ne fut pas appliqué. *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, pp. 79-81, 105-106, 189-190.

<sup>37</sup> Lettre à Henri Meister (22 avril 1797), *CG*, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, p. 60.

dont s'entourait Staël, aussi appelés les Feuillants) d'un brillant orateur capable de rallier l'opinion de la majorité de la nation et de stabiliser les forces partisans, laissant ainsi libre cours aux forfaits des Jacobins comme aux erreurs des « aristocrates »<sup>38</sup>. Isolés sous les pressions conjointes de la droite et de la gauche, et bientôt violemment persécutés, plusieurs constitutionnels (Louis de Narbonne (1755-1813), François de Jaucourt (1757-1852), Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838)) ainsi que leur égérie n'eurent d'autre choix que de fuir la France dès la fin de l'été 1792.

Durant cette période d'émigration de presque trois ans, l'opinion politique de Staël évolua vers un républicanisme sincère, mais toujours tempéré. Après avoir réprouvé les excès de Robespierre, elle réitéra à maintes reprises son appui à la Convention thermidorienne, puis au Directoire. Cette conversion ne traduisait ni volte-face, ni opportunisme, mais plutôt une vision pragmatique qui, tout en puisant dans les « idées générales », tenait systématiquement compte des circonstances : le rétablissement de la royauté après Thermidor ne se serait réalisé qu'au prix d'une guerre civile renouvelée. Si la liberté demeurait la valeur phare de Staël<sup>39</sup>, un impératif d'ordre social, sans lequel la liberté ne pouvait exister, s'imposait alors avec acuité. Il fallait abandonner toute conception étriquée du régime idéal et travailler à

---

<sup>38</sup> C'est ainsi que Staël désignait les partisans d'une monarchie de droit divin, à l'extrême droite. Germaine de Staël, « À quels signes peut-on connaître quelle est l'opinion de la majorité de la nation? », *Œuvres de Madame la baronne de Staël-Holstein*, tome III, Paris, Lefèvre, 1838, pp. 528-529. Cet article est paru dans le journal *L'Indépendant* de Jean-Baptiste Suard (1733-1817), le 16 avril 1791.

<sup>39</sup> « [...] si l'on veut trouver quelque grandeur parmi les troubles qui ont déchiré la France, si l'on veut chercher une idée constante au milieu des orages, découvrir à travers le sang et les ruines un but qui nous relève et ressorte du moins à la distance des siècles, c'est cette volonté d'être libre [...] », Germaine de Staël, « Réflexions sur la paix intérieure », *Œuvres complètes de madame la baronne de Staël-Holstein*, tome I, Paris, Firmin Didot Frères et C<sup>ie</sup>, 1836, p. 45; Simone Balayé, « Staël and Liberty: An Overview », dans Madelyn Gutwirth, Avriel Goldberger et Karyna Szmurlo, édés., *Germaine de Staël : Crossing the Borders*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 1991, pp. 13-21.

renforcer l'autorité en place. Il ne s'agissait pas, sur le plan idéologique, d'un grand sacrifice. Pour elle, la république propriétaire et la monarchie limitée se rejoignaient au milieu du spectre politique. Sans être interchangeables, ces deux types de gouvernement pouvaient apporter à la France des bienfaits similaires, une fois la constitution perfectionnée. Ils auraient dû être soupesés, voire expérimentés de manière contrôlée et réfléchie, afin d'implanter le système qui combinerait parfaitement le respect des libertés individuelles et la stabilité de l'état social<sup>40</sup>. Au lieu de cela, les libéraux qui auraient pu former un noyau fort et uni continuaient à se diviser entre les tenants de la monarchie constitutionnelle et ceux de la république, incapables d'opérer le rapprochement salutaire. En soutenant la Constitution de l'an III malgré son appui antérieur à la monarchie, Staël montrait la voie d'une réconciliation devenue nécessaire entre les « républicains amis de l'ordre » et les « royalistes amis de la liberté »<sup>41</sup>.

La volonté de réunir l'opinion publique et l'élite politique autour d'un centre libéral constituait l'impulsion et le leitmotiv de l'activisme staëlien. Cette invariable ligne de conduite contribua sans doute à la méprise générale sur les véritables allégeances de la salonnière, qui persistait à fréquenter des hommes aux opinions différentes des siennes. Il n'est alors pas étonnant que Staël posait « l'esprit de parti » comme un problème central de la Révolution, et que le rôle politique qu'elle élaborait pour elle-même répondait directement à cette analyse. Un tel rôle ne peut cependant être compris sans prendre en considération les normes de genre qui le balisaient,

---

<sup>40</sup> « Il n'est plus que deux partis, les royalistes et les républicains : pourquoi tous les deux n'oseraient-ils pas se nommer? [...] le temps où l'on faisait une religion de la royauté n'est-il pas passé sans retour? ne sommes-nous pas arrivés à la considérer comme une idée politique dont il faut peser les avantages et les inconvénients, comme de toute autre institution sociale? », *À quels signes...*, p. 530.

<sup>41</sup> *Réflexions sur la paix intérieure*, p. 56.

comme le rappellent avec force les propos infâmants et misogynes proférés dans les journaux cités plus haut. À une époque où les femmes étaient d'emblée exclues de la Cité, Staël parvint malgré tout à se forger un espace discursif et réel où l'action devenait possible, en tant que femme et en tant qu'écrivaine. À la violence masculine qui résultait du choc des extrêmes, elle opposa un modèle de comportement politique (qui s'inscrivait à même son projet constitutionnel) associant la sensibilité féminine à la raison du philosophe. Tablant d'une part sur une éthique de l'amitié et de la vertu, d'autre part sur l'ambiguïté sexuelle et l'exceptionnalité de la femme d'esprit, elle brouillait les domaines du public et du privé, du masculin et du féminin, et esquissait ainsi une place unique pour des femmes au sein de la nouvelle culture politique.

### **Opinion publique raisonnée, esprit de parti passionné : les dysfonctionnements de la machine révolutionnaire**

Quelle était donc cette culture politique en pleine transition? Parmi ses diverses composantes, il convient ici de souligner, d'après les travaux pionniers de François Furet et de Lynn Hunt, l'importance des luttes symboliques au cœur de l'action politique. Celle-ci consistait de fait en une compétition pour l'obtention d'une autorité vacante, pouvoir dont la légitimité n'avait plus d'autre fondement que la parole exercée au nom sacré de la Nation. Le conflit politique se portait alors sur un terrain discursif ouvert, dynamisé par le développement d'un lexique révolutionnaire inédit qui permettait de définir les nouveaux enjeux, comme par la multiplication des canaux de participation politique et de diffusion de l'information. Les antagonismes idéologiques inhérents au débat révolutionnaire allaient toutefois à l'encontre de l'idéal démocratique fondé sur l'expression d'une volonté générale souveraine et unitaire. Les divisions partisans, identifiées négativement à la bassesse, à

l'opportunisme et au factionnalisme, devaient être surmontées par l'adhésion de tous aux véritables défenseurs du bien commun<sup>42</sup>. De là le singulier paradoxe de la Révolution : la manifestation de profondes dissensions à travers une rhétorique largement partagée de l'unité nationale.

La puissance du langage révolutionnaire n'est pas demeurée inaperçue des contemporains, qui en ont par ailleurs dénoncé le caractère dogmatique et sectaire<sup>43</sup>. À leur instar, Staël observa – et jugea sévèrement – le jeu de pouvoir qui animait députés et militants des clubs, orateurs et publicistes. « Toute la puissance de la Révolution de France consiste dans l'art de fanatiser l'opinion pour des intérêts politiques »<sup>44</sup>, écrivit-elle dans un essai provocateur publié en 1795. Staël avait très bien saisi le rôle de l'éloquence dans la prétention des uns et des autres à représenter la Nation, une éloquence coupable de sophismes quand elle provenait d'un groupe radical comme celui des jacobins :

Vous aussi, ennemis actuels de la chose publique, vous qui profanez tous les mots en vous en servant, et qui, protégeant toujours vos actions par votre langage, appelez des uns à l'autre, pour faire illusion aux hommes [...]<sup>45</sup>

En décelant la corruption linguistique au service d'ambitions partisans, Staël proposait sans doute une interprétation perspicace des modalités politiques de la Révolution. Cela ne signifie pas pour autant qu'elle se positionnait en dehors de ses dynamiques, à la manière d'une observatrice impartiale. Staël aussi revendiquait le poids de l'opinion pour son projet constitutionnel, et cherchait par exemple à

---

<sup>42</sup> Lynn Hunt, *Politics, Culture and Class in the French Revolution*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2004 [1984], pp. 2-3, 19-26; François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978, pp. 81-89.

<sup>43</sup> Par exemple Jean-François de La Harpe, auteur d'un traité intitulé *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire*, publié en 1797. Lynn Hunt, *op. cit.*, p. 19.

<sup>44</sup> Germaine de Staël, « Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français », *Œuvres complètes de madame la baronne de Staël-Holstein*, tome I, Paris, Firmin Didot Frères et C<sup>ie</sup>, 1836, p. 33.

<sup>45</sup> *À quels signes...*, p. 527.

promouvoir ce dernier au moyen de pamphlets et autres textes confiés à ses amis<sup>46</sup>. Tout comme ses opposants, elle pensait travailler au profit de la majorité, dans un esprit rassembleur plutôt que polémique. Seulement, bien au-delà de leurs idées, c'est leur intolérance et leur violence que Staël rejetait. Sa propre opposition idéologique se trouvait en quelque sorte absorbée dans un métadiscours condamnant le dérapage rhétorique de la Révolution et sa conséquence dramatique, la Terreur.

Staël attribuait la polarisation des opinions à l'esprit de parti, un phénomène qu'elle jugeait spécifique aux temps de crise. Elle consacra une section entière de son œuvre *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* à théoriser cette passion politique, au même titre que l'amour, l'ambition ou la vanité<sup>47</sup>. L'esprit de parti désignait essentiellement un fanatisme idéologique qui n'« admet de réconciliation ou de traité en aucun genre »<sup>48</sup>. Il procédait à la dénaturation de chaque homme, étouffant chez lui « les autorités de l'esprit, de la raison et du sentiment »<sup>49</sup>. Cet aveuglement, comparable à la foi religieuse, s'avérait d'autant plus dangereux que celui qui en était atteint croyait agir vertueusement et avec abnégation, selon des motifs supérieurs; il justifiait ultimement les pires crimes. Circonscrit au départ, l'esprit de parti menaçait bientôt de gangrener tout le corps social. Il pervertissait les

---

<sup>46</sup> Staël participa notamment à la rédaction de discours et de traités pour Narbonne, Talleyrand et Benjamin Constant (1767-1830). L'étendue de sa contribution s'avère parfois difficile à cerner avec exactitude, dû au manque de sources en dehors des textes eux-mêmes. Comme le démontre toutefois J. C. Isbell dans le cas du ministère Narbonne, leur analyse permet d'identifier des thèmes et des formulations typiquement staéliennes. John Claiborne Isbell, « Narbonne, Mme de Staël et le programme □ anglais □ de Coppet sous l'Assemblée législative », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 358 (1998), pp. 203-215. Sur l'utilisation politique des textes, cf. chapitre 2.

<sup>47</sup> Germaine de Staël, « De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations », *Œuvres complètes de madame la baronne de Staël-Holstein*, tome I, Paris, Firmin Didot Frères et C<sup>ie</sup>, 1836, pp. 142-148.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 143. « Cette passion étouffe dans les hommes supérieurs les facultés qu'ils tenaient de la nature [...] », p. 146.

relations humaines en reconfigurant les solidarités sur la base de l'orthodoxie de pensée :

L'esprit de parti unit les hommes entre eux par l'intérêt d'une haine commune, mais non par l'estime ou l'attrait du cœur ; il anéantit les affections qui existent dans l'âme, pour y substituer des liens formés seulement par les rapports d'opinion [...] et, par un code singulier, l'on établit des relations d'attachement et de reconnaissance qu'entre les personnes du même avis.<sup>50</sup>

Évacuant toute émotion généreuse, toute compassion, l'esprit de parti instaurait en échange un climat généralisé de défiance qui ne faisait qu'accentuer les divisions<sup>51</sup>. Cela compromettait le rapport de confiance mutuelle qui devait s'établir entre l'opinion publique et l'élite politique, et sabotait par conséquent le processus révolutionnaire dans son ensemble.

L'opinion publique constituait en effet la clef de voûte du système représentatif que la Révolution devait introduire. Sur le strict plan de la théorie politique, Staël l'identifiait à la volonté générale telle qu'elle se prononçait par le biais d'un scrutin parfaitement libre. La fonction de l'opinion se résumait à nommer les fondés de pouvoir de la Nation, acte capital s'il en est un, car ses choix garantissaient le bien public. Elle portait ainsi une valeur absolue qui fondait la viabilité et la légitimité du gouvernement. « L'opinion générale veut toujours la justice, la sûreté et le repos »<sup>52</sup>, assurait Staël, qui reprenait ce postulat commode pour défendre ses vues modérées. Cette notion d'une opinion publique provenant du

---

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>51</sup> « La haine qu'inspire aux partis exaltés la moindre objection à leurs desseins, force chaque homme à s'appuyer d'un certain nombre de ses semblables, et, comme dans les lieux infestés de brigands on ne marche qu'en caravane, dans les pays où les haines sont déchaînées, on se met d'un parti pour avoir des défenseurs. », Germaine de Staël, *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France*, édition critique par Lucia Omacini, Genève et Paris, Librairie Droz, 1979, p. 106.

<sup>52</sup> Elle ajoutait : « Il est bien aisé de connaître par la théorie quelle doit être l'opinion publique, puisque la morale en est le type, et par l'expérience, puisque la nature des choix libres du peuple en est la preuve. », *ibid.*, p. 22.

« bas », jugement spontané et juste de la société, correspondait à l'interprétation qu'en exprima plus tard son allié Benjamin Constant en couchant par écrit les fondements d'un libéralisme moderne<sup>53</sup>. Il ne s'agissait pas pourtant de l'acception dominante de l'opinion publique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ni même celle qui primait dans le discours de Staël. Non sans équivoque, elle se représentait aussi l'opinion publique comme le produit d'interactions sociales continues engagées dans les milieux de sociabilité de plus en plus politisés. Peu avant la Révolution, elle associait directement l'opinion publique à la pression exercée par les lettrés dans les affaires judiciaires, publicisées au moyen de mémoires de plus en plus populaires :

La jurisprudence criminelle en France induit souvent le juge en erreur, et il serait à souhaiter que le cri public forçât à des changements. Les conversations des sociétés ne sont plus oiseuses, puisque c'est par elles que l'opinion publique se forme. Les paroles sont devenues des actions, et tous les cœurs sensibles vantent avec transport un mémoire que l'humanité anime, et qui paraît plein de talent parce qu'il est plein d'âme.<sup>54</sup>

L'opinion publique représentait une instance consultative qui, dans une monarchie de droit divin, n'était pas encore enchâssée dans le pouvoir souverain de la Nation. Si elle avait force de raison, c'est justement parce qu'elle émanait de l'élite éclairée des salons. Son autorité découlait d'une représentation idéalisée de la sociabilité française des Lumières, où l'art de la conversation, soigneusement cultivée par les femmes, permettait la rencontre des idées et la production d'un consensus. La circulation de l'imprimé concourait à sa formation en stimulant et orientant les discussions à propos

---

<sup>53</sup> Dans son ouvrage *Principes de politique*, rédigé en 1806 et publié en 1815. Mona Ozouf oppose la vision moderne de Constant à celle, archaïque mais simultanée, d'une opinion publique qui émane du politique et s'impose sur le social. Mona Ozouf, « L'opinion publique », dans Keith Michael Baker, éd., *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture, Vol. 1: The Political Culture of the Old Regime*, Oxford & New York, Pergamon Press, 1987, pp. 430-431.

<sup>54</sup> Lettre à Gustave III (15 mars 1786), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 67. L'historienne Sarah Maza a bien montré comment le milieu judiciaire avait contribué au développement de l'idée d'opinion publique à la fin de l'Ancien Régime, par des publications inspirées d'un style mélodramatique qui encapsulaient dans des formules simples et stéréotypées les antagonismes sociaux de l'époque. Sarah Maza, *Vies privées, affaires publiques : Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997 [1993], pp. 12-13.



des affaires publiques. En cela, Staël exprimait définitivement le caractère plus restreint et moins démocratique d'une opinion publique imaginée par un groupe autoproclamé de philosophes éclairés<sup>55</sup>.

Où donc résidait l'opinion publique? Entre l'élite intellectuelle des gens de lettres et la masse des citoyens en droit de voter, il y avait un décalage du nombre, mais surtout un décalage temporel qui serait à combler par la maturation progressive de l'opinion publique<sup>56</sup>. Staël pouvait considérer les deux propositions compatibles en présupposant, entre le peuple et les hommes éclairés, l'existence d'un processus d'émulation et d'instruction qui répandrait éventuellement les lumières à toute la Nation : l'amour de la gloire poussait le philosophe à mettre son génie au service du bien commun, tandis que l'enthousiasme et l'admiration du peuple récompensaient les véritables modèles de vertu<sup>57</sup>. La Révolution républicaine devait faire de cette dynamique émotive, de cet enthousiasme, son principe constitutif, en amenant au

---

<sup>55</sup> Les gens de lettres se percevaient effectivement comme le groupe porteur de l'opinion publique, à laquelle ils attachaient le projet des Lumières. L'abbé Morellet (1727-1819), un des rares auteurs à avoir réfléchi sur la formation de l'opinion, considérait la conversation polie et la presse comme les deux modes principaux grâce auxquels le public pouvait s'instruire et, par conséquent, adopter des vérités incontestables propres à fonder les politiques du gouvernement. Sans parler explicitement de la composition de ce public, il l'assimilait clairement à une élite cultivée. Daniel Gordon, *Citizens without Sovereignty: Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton, Princeton University Press, 1994, pp. 199-208; Mona Ozouf, *op. cit.*, p. 422. Sur les liens entre la sociabilité et l'opinion publique, voir aussi Dena Goodman, *The Republic of Letters: A Cultural History of the French Enlightenment*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1994; Daniel Gordon, « Philosophy, Sociology, and Gender in the Enlightenment Conception of Public Opinion », *French Historical Studies*, vol. 17, no 4 (automne 1992), pp. 882-911.

<sup>56</sup> L'idée de maturation, d'éducation, apparaissait en général concomitante à celle d'esprit public (autre nom de l'opinion publique), qu'on ne postulait pas préexistant, mais plutôt à développer. Mona Ozouf, *op. cit.*, p. 427.

<sup>57</sup> *De l'influence des passions...*, p. 116. L'enthousiasme était un vocable caractéristique de la pensée staëlienne. Contrairement aux connotations négatives que ce terme put avoir au XVIII<sup>e</sup> siècle, parfois employé dans le sens d'un fanatisme religieux, il signifiait pour Staël un mouvement inaltérable vers le bonheur et les Lumières. Aussi, elle contribua fortement à réhabiliter ce concept grâce à son livre *De L'Allemagne* publié en 1810. Roland Mortier, « Enthousiasme », dans Michel Delon, éd., *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007 [1997], pp. 466-470; Kari Lokke, « L'enthousiasme, l'éternité, et les "armes du temps" chez Madame de Staël », *Cahiers staëliens*, no. 57 (2006), pp. 63-76.

pouvoir une aristocratie naturelle, propriétaire et talentueuse, c'est-à-dire en proclamant l'alliance de la philosophie et de la politique. Staël affirmait qu'une autorité fondée sur l'éclat de la raison et du talent ne pouvait que susciter « l'assentiment volontaire de l'opinion publique »<sup>58</sup>, et ainsi préserver la liberté. En même temps, un tel gouvernement créait une pression pour assurer l'orientation et la cohésion de cette opinion :

Il ne faut pas ôter aux grandes ames leur dévotion à la gloire ; il ne faut pas ôter aux peuples le sentiment de l'admiration. De ce sentiment dérivent tous les degrés d'affection entre les magistrats et les gouvernés. [...] N'est-il pas nécessaire qu'une impulsion plus animée se communique à cette multitude qu'il est si difficile de réunir dans une même opinion?<sup>59</sup>

La formation de l'esprit public requérait l'établissement d'un gouvernement éclairé qui susciterait l'émulation. Qui pouvait élever les hommes de mérite au pouvoir (seuls capables pour l'instant d'achever la liberté<sup>60</sup>), et exciter l'admiration de la multitude, sinon les philosophes qui produisaient l'opinion publique dans les salons? La manière dont Staël se figuraient les relations de pouvoir souligne l'incorporation du phénomène de la célébrité (littéraire), ainsi que l'intégration de la sociabilité mondaine en tant que mécanisme de production de l'opinion et de la distinction, dans le domaine politique. Comme le fait remarquer Claire Brock, « le libéralisme, le progrès littéraire et la promotion active de la célébrité contemporaine sont considérés

---

<sup>58</sup> Germaine de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, édition critique par Axel Blaesckhe, Paris, InfoMédia Communication, 1998 [1800], p. 317. Tout le chapitre intitulé *De l'Emulation* (pp. 310-324) plaide en faveur de l'utilité politique des lettres et de ses effets sur le bonheur général et le progrès.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 320.

<sup>60</sup> « Les hommes ignorants veulent être libres, les esprits éclairés savent seuls comment on peut l'être », *Réflexions sur la paix intérieure*, p. 46. Pour Staël, ce système respectait l'égalité des droits : « L'égalité politique n'est autre chose que le rétablissement de l'inégalité naturelle. [...] Ce n'est donc pas l'égalité politique que l'on combat quand on vante la suprématie de la vertu, des lumières, de l'éducation, de la propriété même qui, donnant aux candidats et plus d'intérêts à l'association politique et plus de temps disponible pour s'instruire, leur méritent à cet égard le suffrage de leur concitoyens. », *Des circonstances actuelles...*, p. 11.

indivisibles dans la pensée politique staélienne »<sup>61</sup>. La littérature philosophique, résultante des conversations menées au salon, devait ainsi assurer l'éducation du public et diriger fermement l'opinion vers la liberté.

L'esprit de parti renversait malheureusement cette tendance vers le progrès. Il leurrait un segment de l'opinion vers des idées non conformes à la raison, surtout qu'il trouvait dans le peuple mal instruit un terreau malléable et par nature porté aux excès : « Les progrès de ceux qui ne lisent pas ne sont pas même l'ouvrage des siècles : le peuple change ses opinions, mais ne les modère jamais »<sup>62</sup>. L'intrusion trop rapide des classes populaires dans le jeu politique provoquait l'inversion des rôles assignés dans le parfait scénario révolutionnaire :

[...] je reconnais une classe du peuple, agissant toujours par impulsion, dont les mouvements ne peuvent être dirigés, et qui n'avance qu'en se précipitant : cette classe s'est emparée d'une idée propagée par des hommes éclairés ; elle conduisit ce qu'elle devait suivre [...]<sup>63</sup>

La prolifération des pamphlets et des libelles, multipliant les attaques personnelles, ne faisait qu'aggraver cette situation en empêchant l'ascension durable d'un meneur auréolé<sup>64</sup>. De toute évidence, la Révolution ne se déroulait pas comme Staël l'avait prévu ou souhaité. Les amis de 1789, les acquis de 1791, se voyaient trahis et bafoués. Il fallait rediriger l'opinion vers des idées modérées et des hommes justes, sans jamais céder à l'esprit de parti. Staël pensait que les femmes possédaient des

<sup>61</sup> « Liberalism, literary progress and the active promotion of contemporary celebrity are considered indivisible in Staëlian political thought. », Claire Brock, *The Feminization of Fame, 1750-1830*, Basingstoke (Hampshire) & New York, Palgrave Macmillan, 2006, p. 145.

<sup>62</sup> Lettre à Gustave III (28 décembre 1787), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 225.

<sup>63</sup> *Réflexions sur la paix intérieure*, p. 45.

<sup>64</sup> « [...] Quand vous ajoutez à la découverte de l'imprimerie celle plus moderne des pamphlets de tous les jours et de toutes les heures, qui s'attachent aux moindres actions d'un homme, relèvent chaque ridicule, fortifient chaque soupçon, décident de toutes les nuances, on verra que la magie de la gloire est impossible à conserver. [...] On a beaucoup répété qu'il n'y avait point eu de grands hommes dans cette révolution, et moi je crois qu'on peut observer à diverses époques des efforts de vertu, des preuves de courage [...] qui, dans des temps plus reculés, [...] auraient suffi pour acquérir une véritable influence; et cependant en France aucune réputation n'est restée debout. », *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt...*, p. 32-33.

qualités essentielles pour accomplir cette tâche, et c'est ce à quoi elle-même voua ses énergies. Centrée sur le plan constitutionnel, elle se positionnait comme centrale – importante et au cœur – des dynamiques de la Révolution.

### **Du personnel au politique : l'amitié, la sensibilité féminine et la vertu à la source d'une responsabilité révolutionnaire**

Fortement interpellée par des événements aussi extraordinaires et graves, Staël se confrontait néanmoins à un enjeu de taille : comment légitimer son engagement dans un contexte où la participation politique des femmes était l'objet de contestations, de revendications et de résistances? Certes, elle bénéficiait des avantages et des possibilités que lui procuraient sa famille et sa fortune, mais elle n'échappait pas entièrement aux normes de genre contraignantes qui prévalaient à l'époque. Tout un segment de la population supposait aux femmes une infériorité physique et intellectuelle, fondée sur des représentations tenaces (entre autres médicales, historiques et religieuses) de leur différence sexuelle, qui justifiait un double statut légal implicite même dans un texte universaliste comme la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*<sup>65</sup>. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exclusion politique des femmes se trouvait également renforcée par l'écllosion d'un idéal républicain, construit sur une conception sexuée de l'ordre social qui valorisait le rôle maternel et conjugal jugé naturel aux femmes<sup>66</sup>. À noter toutefois que la vieille garde aristocratique se

---

<sup>65</sup> Sur les représentations de la femme au siècle des Lumières, voir l'efficace synthèse de Michèle Crampe-Casnabet, « Saisie dans les œuvres philosophiques (XVIII<sup>e</sup> siècle) », dans Georges Duby et Michelle Perrot, éd., *Histoire des femmes en Occident, vol. 3 : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1991-1992, pp. 327-357.

<sup>66</sup> Le philosophe Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), auteur célèbre de l'*Émile* (1762) et de *La nouvelle Éloïse* (1761), s'imposait comme le principal théoricien sur la question. Selon lui, les femmes devaient remplir les devoirs et entretenir les vertus qui étaient propres à leur sexe, dont la modestie et la chasteté, et surtout maintenir une réputation d'irréprochabilité en bornant « tous leurs soins à leur ménage et à leur famille », Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'Éducation*, Livre V, Paris, Bordas,

montrait non moins farouchement opposée à toute intervention politique des femmes<sup>67</sup>. Dans leurs libelles, les détracteurs de Staël – qu’ils fussent patriotes ou royalistes – exprimaient régulièrement des craintes face au potentiel subversif du corps féminin. Les références à une sexualité dérégulée ou à une identité sexuelle confuse, de même qu’à l’apparence physique de Staël, revenaient fréquemment. On ridiculisait ses tentatives littéraires et sa volonté de briller, tout en exagérant les conséquences des présumées conspirations qu’elle menait en secret. La diatribe de Quatremère de Quincy (1755-1849), publiée dans le *Mémorial* du 24 juillet 1797, touchait par exemple à l’ensemble de ses éléments :

Madame de Staël, être singulier que l’on ne peut définir, qui n’est ni homme ni femme, production monstrueuse de M. Necker, composé bizarre d’ambition, de vanité, de faiblesse, d’esprit, remplie de prétentions, environnée d’une cour nombreuse qui l’admire, parlant, écrivant, intrigant sans cesse, alliant à la fois la volupté, le travail du cabinet, les manœuvres, faisant des livres métaphysiques sur les passions, attirant à elle les Lameth et autres grands hommes du jour, restes épars du parti d’Orléans; cette femme impétueuse, que les deux sexes regardent comme une méprise de la nature, faite pour les révolutions, cuirassée de politique et de philosophie, qu’elle n’entend pas plus que ses sectateurs, marche avec son bataillon dans le sens de la faction orléaniste.<sup>68</sup>

Exposée à une telle véhémence, mais aussi à des sentiments beaucoup plus bienveillants, Staël tentait d’atteindre l’équilibre précaire entre l’actualisation d’un

---

1992, pp. 457. Carole Pateman souligne qu’un des éléments importants du discours rousseauiste concernait l’incapacité physiologique des femmes à développer le sens de la justice fondamentale pour participer aux institutions républicaines. Joan Landes va plus loin en soutenant que la question des femmes était centrale à la critique que Rousseau faisait de l’Ancien Régime, et que son modèle républicain se fondait expressément sur le retrait des femmes dans la sphère privée. Carole Pateman, « □The Disorder of Women□: Women, Love and the Sense of Justice », *The Disorder of Women*, Cambridge & Oxford, Polity Press, 1989, pp. 17-32; Joan Landes, « Rousseau’s Reply to Public Women », *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1988, pp. 66-89. Sur la réception féminine de Rousseau, voir Mary S. Trouille, *Sexual Politics in the Enlightenment: Women Writers Read Rousseau*, Albany, State University of New York Press, 1997. Selon Trouille, les écrits de Rousseau ont séduit beaucoup de lectrices parce qu’ils proposaient avec éloquence une réforme morale de la société dans laquelle les femmes pouvaient aspirer au bonheur conjugal, à la dignité et à un rôle important en tant que mères et épouses. Rousseau célébrait aussi un idéal de sensibilité romantique partagé par les femmes.

<sup>67</sup> « La licence de la presse est un des plus horribles inconvénients de ce nouveau régime. Il faut convenir que les aristocrates s’en servent au moins autant que les démocrates, et ce qui étonne dans un parti qui se nomme celui de la chevalerie, c’est leur acharnement contre les femmes. Tout ce qui est jeune est l’objet de leurs infâmes libelles [...] », lettre à Nils von Rosenstein (16 septembre 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 495.

<sup>68</sup> Cité par Simone Balayé, « Madame de Staël et la presse révolutionnaire », *op. cit.*, p. 43.

rôle politique et la bienséance qui convenait à une femme. Cette négociation donna lieu à un discours à première vue équivoque sur la place de la femme, mais qui finalement cherchait à légitimer une forme d'activisme à partir des normes sociales prédominantes.

Une manière de se conformer aux attentes de son entourage consistait à minorer la portée de ses activités. Staël ne convenait souvent de sa passion pour la politique qu'en tant que sujet de conversation inoffensif, sans plus :

Vous verrez qu'on peut être bonne amie et s'intéresser à la Révolution, parler sur le plus grand sujet de la pensée humaine sans avoir pour cela le besoin de s'en mêler, et se plaire dans un certain ordre d'idées sans avoir besoin d'une suite d'actions.<sup>69</sup>

La distinction entre la parole et l'action représentait peut-être une sortie facile, mais finalement peu convaincante. Parler de politique constituait déjà une audace. Parfois, Staël sentait le besoin de s'en disculper auprès des hommes qu'elle savait moins enclins à approuver ses intérêts « déplacés ». À un correspondant suédois qu'elle connaissait alors peu, elle nia sa capacité à comprendre et discuter de politique : « Je me surprends à vous parler d'objets qui passent ma portée ; j'ai pensé à vous et non à moi »<sup>70</sup>. Même à un ami français tel que le comte de Gouvernet (1759-1837), elle crut bon d'atténuer sa contribution : « Je dis “nous” comme si j'étais quelque chose, mais [...] j'aime tant vos actions et vos opinions politiques que je me les approprie »<sup>71</sup>. À d'autres occasions, Staël faisait preuve d'une attitude plus confiante. Si pour elle,

---

<sup>69</sup> Lettre à Mme Pastoret (vers le 17 ou le 19 février 1799), *CG*, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 181-182. La réputation malmenée de Madame de Staël nuisait particulièrement à ses amitiés avec d'autres femmes, qui ne voulaient pas lui être associées même si elles appréciaient sincèrement sa personnalité et sa compagnie. Adélaïde-Anne-Louise Pastoret, de quelques mois plus âgée que Staël, se trouvait alors dans cette situation ambivalente. Staël cherchait à se l'attacher en faisant notamment valoir les mois passés dans une « retraite absolue » en Suisse (*ibid.*). Des efforts encore plus grands, mais vains, furent déployés pour entrer dans l'intimité de l'auteure anglaise Fanny Burney (1752-1840). Sur cette relation, voir Angelica Goodden, « Staël et Burney: amitié et dérobade », *Cahiers Staëliens*, no. 57 (2006), pp. 103-118.

<sup>70</sup> Lettre à Nils von Rosenstein (21 janvier 1789), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 274.

<sup>71</sup> Lettre au comte de Gouvernet (21 novembre 1790), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 399.

« parler politique [...] c'est vivre »<sup>72</sup>, c'est que parler prenait part à l'action. Elle accomplissait de cette façon un véritable programme politique, dont on retrouve dans ses lettres les plus désinvoltes les marques d'une réelle appropriation. Dans le cadre du débat sur le veto royal, par exemple, elle tenta d'infléchir les décisions de l'Assemblée constituante autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la chambre<sup>73</sup>. « Il est donc décidé que je reviendrai demain, après avoir perdu ou non *mon* procès sur le veto. Je me suis réduite à un amendement que *mon* orateur Tonnerre soutiendra »<sup>74</sup>, écrivit-elle à son mari. Cette fois, la salonnière mettait l'accent sur sa propre participation, en dépit du fait que ce n'est pas elle qui présenta sa motion, mais bien son ami Stanislas Clermont-Tonnerre (1757-1792).

La mention d'intermédiaires masculins accompagnait de manière récurrente les déclarations les plus franches, quoique parfois badines, d'ambitions politiques. Notamment, à la veille de l'inauguration de l'Assemblée législative, Staël chercha à rassurer son époux sur ses agissements futurs, sans grand succès : « Comme je ne connaîtrai personne dans cette nouvelle législature, je donne absolument ma démission de la carrière politique, et moi aussi je ne suis pas rééligible »<sup>75</sup>. La suite des choses prouva d'ailleurs cette déclaration fautive. Quelques années plus tard, elle rêvait toujours de créer un impact historique : « À l'instant je fais un roman : M. de

---

<sup>72</sup> Cité dans Angelica Goodden, « The Man-Woman and the Idiot: Madame de Staël's Public/Private Life », *Forum for Modern Language Studies*, vol. 43, no. 1 (2007), p. 34.

<sup>73</sup> Dans les premiers jours de septembre 1789, elle rencontra Alexandre de Lameth pour « l'empêcher de faire paraître un livre sur le veto suspensif », ainsi que l'historien M. de Rulhière pour prendre connaissance de sa résolution, probablement relative au même sujet. *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, pp. 330-332.

<sup>74</sup> Lettre à M. de Staël (4 septembre 1789), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 333. Je souligne.

<sup>75</sup> Lettre à M. de Staël (1<sup>er</sup> juin 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 441.

Staël est nommé pour le congrès, le congrès se tient à Bâle, et je pacifie l'Europe! »<sup>76</sup>. Aussi hardie qu'elle puisse paraître, Staël continuait visiblement de dépendre de son entourage et de ses relations. Ce constat conduit Charlotte Hogsett à formuler une conclusion défaitiste sur l'ampleur et les conséquences de sa participation politique : l'obligation d'agir indirectement, par le biais de son père, de son mari et de ses amis, expliquerait la désillusion de l'écrivaine et son échec politique<sup>77</sup>. Plus généralement, cette limite rejoindrait le bilan négatif de la Révolution française pour les femmes, en confirmant le maintien des normes de genre telles que réparties entre une sphère publique ouverte et un espace domestique fermé, comme le souligne Angelica Goodden dans son analyse de l'expérience staëlienne :

[...] les différentes activités publiques aussi bien que clandestines dans lesquelles elle s'est engagée au cours de sa vie adulte ont révélé que, du point de vue de la femme, peu avait changé : une activité politique ouverte demeurerait la prérogative des hommes et une forme d'indécence féminine.<sup>78</sup>

Bien que cette interprétation soit défendable, elle obscurcit l'importance du réseau social comme ressort essentiel de l'engagement politique des femmes de l'élite. L'effervescence politique de l'époque et le développement d'une nouvelle classe de politiciens permettait justement à nombre de femmes d'intégrer, voire d'organiser une sociabilité politique en formation. Comme ce milieu demeurerait « périphérique » aux institutions officielles, Steven Kale infère lui aussi que les salonniers se

---

<sup>76</sup> Il y eut en effet la possibilité que M. de Staël soit nommé ministre médiateur dans les négociations de paix entre la France et l'Empire. Lettre à Adolf Ribbing (8 novembre 1794), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, p. 178.

<sup>77</sup> Charlotte Hogsett, *The Literary Existence of Germaine de Staël*, Carbondale & Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1987, p. 7.

<sup>78</sup> « [...] the various public as well as undercover activities she engaged in throughout her adult life revealed that from the woman's point of view little had changed: open political activity remained a male prerogative and a form of female misconduct [...] », Angelica Goodden, « The Man-Woman... », *op. cit.*, p. 43.



limitaient à une fonction de conseillère ne leur conférant qu'un pouvoir négligeable<sup>79</sup>. Dans le même ordre d'idées, Antoine Lilti assimile la sociabilité des salons à une pratique d'hospitalité, mondaine et aristocratique, où les ambitions intellectuelles des femmes ne pouvaient pas se réaliser, et où leur influence politique demeurerait enchâssée dans les coteries de cour<sup>80</sup>. Plutôt que d'y voir une entrave à une participation directe et légale (que Staël n'aurait jamais revendiquée), il est important de comprendre comment les relations sociales s'avéraient indispensables à une démarche politique jugée acceptable et défendable par une femme.

Dans le discours staëlien, cela prenait la forme d'une véritable éthique de l'amitié. Tout comme son personnage alter ego Corinne, Staël voulait être « le lien de ses amis entre eux »<sup>81</sup>, et elle aimait faire ressortir son entier dévouement à leur cause. Il s'agissait là du principal motif invoqué pour justifier son action, remarquable à la fois dans sa correspondance et dans ses autres écrits. La préface rédigée pour sa nouvelle *Zulma* (mais qui ne fut pas publiée) démontre parfaitement selon quel principe Staël estimait devoir intervenir :

Le tems n'est plus où je croyais inspirer des sentimens de bienveillance, et il m'a bien fallu perdre cette confiance que je devais à la certitude, de n'avoir jamais fait un mal quelconque à une seule personne au monde, ni rejeté une occasion de servir mes amis, mes connaissances, un inconnu, un ennemi même. Dans les funestes circonstances où l'esprit de parti domine, le même caractère, les mêmes sentimens, les mêmes actions, qui, sous le règne de la justice auraient obtenu quelques louanges, ne suffisent pas pour échapper à la haine. Enfin, en recherchant comment une femme étrangère en France, si jeune à l'époque de ses troubles, et qui n'a jamais manifesté son opinion de manière publique, peut être mêlée dans les querelles politiques des Français; je ne trouve que

---

<sup>79</sup> Steven Kale suggère que les salons constituaient une structure de sociabilité assez souple qui, à partir de la Révolution française, a pu fournir un espace pour l'organisation des partis et les discussions politiques. La perpétuation des salons au XIX<sup>e</sup> siècle serait liée à ce phénomène de politisation. Steven Kale, *French Salons: High Society and Political Sociability from the Old Regime to the Revolution of 1848*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2004, pp. 1-16, 46-76. Sur le pouvoir politique des salonnières, pp. 146-156.

<sup>80</sup> Pour Lilti, les salons s'avèrent incompatibles avec la figure de femme de lettres, aussi bien qu'avec le nouvel ordre sociopolitique qu'instaure la Révolution. Antoine Lilti, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2005, pp. 118-119, 357-358, 403.

<sup>81</sup> Germaine de Staël, *Corinne ou l'Italie*, édition de Simone Balayé, Paris, Gallimard, 1985, p. 57.

mon attachement constant aux vœux, aux espérances, aux malheurs des objets que je chéris, qui puisse expliquer les calomnies absurdes dont on m'a persécutée, si aimer profondément ce qu'on estime, si rester fidèle au lien sacré de l'amitié, est jouer un rôle, je l'ai rempli, ou plutôt il n'est rien en moi qui m'inspire, qui me permette une autre manière d'exister.<sup>82</sup>

Le rôle que Staël consentait à admettre au nom de l'amitié se voulait convenable en comparaison d'une incursion publique. Ce rôle n'était pas pour autant dépourvu d'implications politiques, quant on sait qu'il faisait en grande partie référence à l'aide apportée aux émigrés de la Révolution<sup>83</sup>. Une des priorités politiques de Staël était de sauver ses amis, voire même ses opposants, de la Terreur, et de faciliter leur vie en exil. Elle occupa de fait une position déterminante au sein du réseau clandestin de l'émigration<sup>84</sup>, et ces préoccupations forgèrent de manière importante la conception qu'elle avait de sa participation révolutionnaire.

En soulignant constamment les liens qui l'unissaient à ses amis et à sa famille, Staël mettait en valeur la fonction sociale de la sensibilité féminine, qu'elle exaltait dans ses relations interpersonnelles et dans sa vie amoureuse. Pour elle, la sensibilité représentait le caractère par excellence des femmes. Elle constituait pour ainsi dire leur mode de perception, leur intelligence spécifique, ainsi que la jeune Staël l'exprimait dans une admirable lettre à la grande Mme d'Houdetot (1730-1813) :

C'est une belle destinée pour une femme d'avoir passé sa vie avec tous les hommes célèbres de son siècle, et quand elle ne serait pas comme vous, Madame, en état de les

<sup>82</sup> « Avertissement de *Zulma*, fragment d'un ouvrage (10 mars 1794) », *Cahiers staëliens*, no. 46 (1994-1995), pp. 19-20.

<sup>83</sup> C'est encore plus clair dans d'autres passages du même genre. « J'avais pour amis avant la Révolution MM. De Périgord, de Castellane et de Montmorency. [...] Je suis restée liée avec eux, parce que les sentiments n'appartiennent pas aux opinions, et que les devoirs de l'amitié s'augmentent par les dangers mêmes auxquels ils exposent. [...] C'est sur le prétexte de l'amitié que je leur conserve que se fondent les compositions de quelques libellistes [...] », lettre à Gustave III (11 septembre 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 490. ; « [...] et je ne pense pas qu'on osât me faire un crime de n'avoir pas cessé de voir et d'aimer quelques amis proscrits par la tyrannie de Robespierre, qui, dans l'asile auquel ils ont été forcés de recourir, n'ont jamais pris la moindre part à aucun projet hostile contre la république française », lettre aux rédacteurs des *Nouvelles politiques* (31 mai-2 juin 1795), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 7.

<sup>84</sup> Pour plus de détails sur ces activités, cf. Chapitre 2, pp. 63-65.

juger, on lui saurait encore gré d'aimer le génie comme par instinct. Les femmes peuvent s'acquitter de tout avec le cœur.<sup>85</sup>

Staël convenait donc d'une croyance répandue sur le sexe faible<sup>86</sup>. Elle trouvait cependant que l'émotivité, et en particulier les sentiments amoureux, étaient injustement dépréciés en société. Elle s'en ouvra au bon Henri Meister :

Que je vous remercie d'avoir bien parlé d'aimer! Si quelques hommes d'un esprit supérieur ne soutenaient pas philosophiquement que c'est le premier bonheur de la vie, on appellerait ces sentiments bientôt des amusements de femme, qu'on rapprocherait des jeux des enfants.<sup>87</sup>

Le mépris de la sensibilité allait de pair avec la subordination des femmes, iniquité d'autant plus grande qu'on ne leur laissait d'autres intérêts que l'amour, après que la « nature et la société [aient] déshérité la moitié de l'espèce humaine ». « Force, courage, génie, indépendance, tout appartient aux hommes »<sup>88</sup>, critiquait Staël dans un amer passage de *De l'influence des passions*. Vulnérables par leur mouvement du cœur, les femmes se voyaient condamnées à une « destinée déplorable »<sup>89</sup>.

---

<sup>85</sup> Lettre à Mme d'Houdetot (18 mai 1785), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 36. Un passage des *Lettres sur les écrits et le caractère de J. J. Rousseau* développe clairement la même idée : « C'est par l'âme, l'âme seule qu'elles [les femmes] sont distinguées : c'est elle qui donne du mouvement à leur esprit; c'est elle qui leur fait trouver quelque charme dans une destinée dont les sentiments sont les seuls événements, et les affections les seuls intérêts ; [...] c'est elle enfin qui leur tient lieu d'instruction et d'expérience, et les rend dignes de sentir ce qu'elles sont incapables de juger. », Germaine de Staël, « Lettres sur les écrits et le caractère de J. J. Rousseau », *Œuvres complètes de madame la baronne de Staël-Holstein*, tome I, Paris, Firmin Didot Frères et C<sup>ie</sup>, 1836, p. 5.

<sup>86</sup> Le traité du docteur Pierre Roussel (1744-1802) de l'Institut National de France représente bien la croyance partagée selon laquelle la sensibilité résulte de la physiologie plus molle et fragile des femmes, et que leur différence sexuelle, perceptible dans tous leurs organes, a des conséquences (généralement positives selon Roussel) sur leur caractère moral et leurs dispositions sociales. Il résumait : « La faiblesse, et la sensibilité qui en est la suite, sont donc les qualités dominantes et distinctives des femmes : elles se retrouvent partout chez elles [...] Quant au moral, tout en elles prend la forme du sentiment : c'est par cette règle qu'elles jugent toujours les choses et les personnes. Leurs opinions tiennent peut-être moins aux opérations de l'esprit qu'à l'impression qu'ont faite sur elles ceux qui les leur ont suggérées [...] Enfin, tel est le pouvoir du sentiment, si énergique dans les femmes, que tout faible qu'il est dans les hommes, il est encore le plus ferme fondement de la société [...] », Pierre Roussel, *Système physique et moral de la femme*, 7<sup>e</sup> édition, Paris, Caille et Ravier Libraires, 1820 [1775], pp. 29-30.

<sup>87</sup> Lettre à Henri Meister, *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 234.

<sup>88</sup> *De l'influence des passions...*, p. 137.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 137.

Nonobstant, leur sensibilité pouvait aussi être un atout, que Staël chercha systématiquement à réhabiliter en soulignant ses rapports à la vertu<sup>90</sup>.

Staël n'était pas la seule à faire ce rapprochement. À partir de la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle environ se produisit un glissement dans la conception de la vertu, favorisant l'idée d'une moralité naturelle, séculaire et intrinsèque à l'être humain, qui ordonnait la société sans reposer sur les autorités traditionnelles de l'Église et de la monarchie absolue. L'historienne Marisa Linton précise : « Bien que la vertu avait originalement impliqué une qualité masculine, cette nouvelle inflexion tendait à accorder une place prééminente aux femmes et aux qualités considérées particulièrement féminines »<sup>91</sup>. Léonard Antoine Thomas (1732-1785), auteur du fameux *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes*, exprimait ainsi une vue typique et influente parmi ses contemporains. La sensibilité des femmes, plus près de la nature, faisait d'elles le sexe le plus vertueux. Si elles n'avaient pas la largesse d'entendement suffisante pour posséder l'amour de la patrie et de l'humanité, elles surpassaient tout de même les hommes dans les vertus religieuses, domestiques et sociales, étaient plus délicates en amour et en amitié, et plus efficaces en charité et en bienfaisance. Thomas concluait donc que leurs mérites ne devaient pas être sous-estimés, et devaient même être reconnus publiquement puisqu'ils

---

<sup>90</sup> « [...] ceux qui reconnaissent pour guide la vertu, le sentiment, qui n'en est qu'un instinct plus rapide [...] », *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt...*, p. 44.

<sup>91</sup> « Although virtue had originally implied a masculine quality, this new emphasis tended to accord a pre-eminent place to women and to qualities considered particularly feminine. », Marisa Linton, « Virtue Rewarded? Women and Politics of Virtue in 18<sup>th</sup>-century France. Part II », *History of European Ideas*, vol. 26 (2000), p. 51. Sur le concept de vertu naturelle, voir le chapitre 2 de Marisa Linton, *The Politics of Virtue in Enlightenment France*, Basingstoke (Hampshire) & New York, Palgrave, 2001, pp. 51-79.

avaient une importance sociale indéniable<sup>92</sup>. La rhétorique de la femme vertueuse offrait alors la possibilité de justifier un rôle actif dans le développement d'un esprit civique, d'une moralité publique et dans la régénération de la société, surtout que la vertu était de plus en plus pensée comme un fondement du système politique et un critère de participation à la vie publique<sup>93</sup>.

Pour Staël aussi la sensibilité guidait un comportement moral, non seulement parce qu'elle entraînait bonté et pitié, mais parce que la vertu devait être animée par l'enthousiasme et le sentiment<sup>94</sup>. Elle récusait par conséquent la tendance à considérer la raison et les facultés de l'esprit comme le seul moyen d'être utile au bien public :

Une sorte de ridicule s'est attaché à ce qu'on appelle les sentiments romanesques [...] Des têtes fortes regardent les travaux de la pensée, les services rendus au genre humain, comme seuls dignes de l'estime des hommes [...] Hélas! De nos jours, heureuse la nation, heureux les individus qui dépendraient des hommes susceptibles d'être entraînés par la sensibilité.<sup>95</sup>

Staël attribuait les excès de la Révolution à une déshumanisation, à une absence de compassion chez les hommes, mais elle oubliait que ces derniers étaient également des promoteurs de la sensibilité et de la bienfaisance. William Reddy met justement en lumière la part que prit le mouvement sentimentaliste de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la formation de la Révolution française et dans l'escalade de la violence. Une série de perceptions communes quant à l'existence d'un sentiment moral inné, aussi valide que la raison, contribua largement à façonner un esprit révolutionnaire manichéen et intolérant, notamment parce qu'elle supposait la justesse morale d'une conviction intérieure profondément ressentie. Paradoxalement peut-être, Staël

<sup>92</sup> Antoine Léonard Thomas, *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*, Lausanne, François Grasset & Comp., 1772, pp. 1-10, 111-139.

<sup>93</sup> Marisa Linton, *Politics of Virtue...*, p. 1-4; *Id.*, « Virtue Rewarded?... Part II », *op. cit.*, pp. 51-65.

<sup>94</sup> « Mais, je le répète encore, puisqu'il faut intéresser l'âme par les sentiments pour fixer l'esprit sur les pensées ; puisqu'il faut mêler la passion à la vertu pour forcer à les écouter toutes deux [...] », *Lettres sur les écrits...*, p. 6.

<sup>95</sup> *De l'influence des passions...*, p. 135.

s'imposait comme une figure de proue du sentimentalisme, à la suite de personnalités masculines telles que le comte de Shaftesbury (1671-1713) et Denis Diderot (1713-1784)<sup>96</sup>. Toutefois, elle insistait précisément sur la différence sexuelle comme un moyen de marquer un rôle potentiel pour les femmes et de les inciter à s'engager en réponse au fanatisme idéologique révolutionnaire, qu'elle associait aux hommes. La sensibilité féminine, ainsi opposée à la passion masculine, offrait un principe directeur de comportement politique.

Le pamphlet intitulé *Réflexions sur le procès de la reine* exemplifie parfaitement ce point de vue<sup>97</sup>. Publiée en août 1793, cette brochure de Staël poursuivait un objectif politique précis, celui d'innocenter la reine Marie-Antoinette. La stratégie argumentative adoptée faisait appel à une combinaison de raisons politiques et d'évocations pathétiques visant à inspirer de la pitié pour la malheureuse prisonnière. L'auteure ramenait de cette façon le problème sur un plan humain et affectif, sans pour autant perdre de vue la dimension politique de l'affaire. Elle s'attachait principalement à démontrer comment la reine avait accompli son rôle de mère aimante et d'épouse dévouée à sa famille, reprenant à son avantage le discours révolutionnaire sur l'importance qu'avaient les mères à travers l'éducation de leurs enfants et la consolidation de l'unité familiale. Si le propos maternisant, central au texte, a déjà pu en décourager une lecture féministe<sup>98</sup>, les *Réflexions* conduisaient néanmoins à la prétention d'une fonction politique active pour les femmes, de par

---

<sup>96</sup> William M. Reddy, *The Navigation of Feeling: A Framework for the History of Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, pp. 141-210.

<sup>97</sup> Germaine de Staël, « Réflexions sur le procès de la reine », *Œuvres complètes de madame la baronne de Staël-Holstein*, tome I, Paris, Firmin Didot Frères et C<sup>ie</sup>, 1836, pp. 24-32.

<sup>98</sup> Une interprétation du texte souligne que, prise au piège du modèle rousseauiste, Staël libérait Marie-Antoinette des accusations qui pesaient contre elle, mais l'enfermait simultanément dans un rôle domestique. Jean-Marie Roulin, « *Réflexions sur le procès de la Reine* : Du procès d'une femme au procès de la Révolution », *Cahiers staëliens*, no. 57 (2006), pp. 94-95.

leur nature maternelle et sensible. Le plaidoyer dépassait en effet le procès particulier pour s'adresser à la communauté des femmes, dont Marie-Antoinette devenait l'icône :

Ô vous femmes de tous les pays, de toutes les classes de la société, écoutez-moi avec l'émotion que j'éprouve! la destinée de Marie-Antoinette renferme tout ce qui peut toucher votre cœur : si vous êtes heureuses, elle l'a été; si vous souffrez depuis un an, depuis plus longtemps encore, toutes les peines de la vie ont déchiré son cœur [...]<sup>99</sup>

Malgré les nombreuses différences d'opinion et d'éducation qui séparaient Staël de la reine, elles partageaient une expérience similaire, notamment à cause des calomnies « dont il [était] si facile de flétrir toutes les femmes »<sup>100</sup>. Aussi, l'association entre le sort de la reine et celui de la femme commune suggère que Staël entrevoyait un phénomène plus large et inquiétant, soit la perte définitive d'une forme de pouvoir féminin dans le système républicain, surtout dans le contexte particulièrement violent et misogyne de 1793<sup>101</sup>. Le pamphlet se terminait donc par un éloquent appel à l'action :

Je reviens à vous, femmes immolées toutes dans une mère si tendre, immolées toutes par l'attentat qui serait commis sur la faiblesse, par l'anéantissement de la pitié; c'en est fait de votre empire si la férocité règne [...] Défendez la reine par toutes les armes de la nature [...]<sup>102</sup>

Staël allait ici jusqu'au bout de l'argument offert par l'idée de la sensibilité féminine. Plusieurs contemporains pensaient aussi que les femmes représentaient la douceur, l'ordre et la morale familiale, mais ils niaient en même temps les prolongements politiques de cette position. Or, selon Staël, l'empire des femmes sur l'amour (de ses enfants, de son mari) se traduisait directement par la capacité à reconnaître et recommander une conduite juste et morale pour le bien public. En interprétant les

---

<sup>99</sup> *Réflexions sur le procès...*, p. 25.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>101</sup> Jean-Marie Roulin, *op. cit.*, p. 95.

<sup>102</sup> *Réflexions sur le procès...*, p. 32.

*Réflexions* à la lumière de l'analyse que Staël faisait de la Révolution française, il devient possible de saisir l'énoncé du rôle politique essentiel qu'elle considérait jouer. Tandis que l'esprit de parti conduisait à la condamnation d'une malheureuse innocente, preuve irréfutable de la dégénérescence de la situation politique, la femme demeurait la gardienne des « idées naturelles » dont la Révolution devait accomplir le triomphe<sup>103</sup>. Elle avait alors le devoir de baliser la politique en la soumettant à des valeurs humaines supérieures. La promotion de la vertu ne se réalisait donc pas uniquement à l'intérieur du foyer, mais bien au-delà. Les femmes devaient pour ce faire conserver le pouvoir qui leur était échu dans l'Ancien Régime, celui de former une véritable opinion publique<sup>104</sup>. La première erreur des juges de Marie-Antoinette était d'ailleurs de se tromper sur la nature de l'opinion : « ce qu'ils appellent l'opinion, ce qu'ils croient la politique, sera leur motif et leur but »<sup>105</sup>. Le message que Staël envoyait aux femmes se trouvait alors compris dans l'action même de publier le pamphlet, qui lui permettait d'atteindre un auditoire plus large, d'influencer l'opinion grâce à sa sensibilité.

En choisissant le langage de l'amitié, de la sensibilité et de la vertu pour justifier un rôle politique dans le contexte révolutionnaire, Staël s'inscrivait à l'intérieur de modèles adoptés par plusieurs femmes de l'élite au XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme le démontre Suellen Diaconoff, d'autres lettrées – telles que Manon Roland (1754-1793) ou Marie-Jeanne Riccoboni (1713-1792) – ont embrassé sincèrement et stratégiquement le discours révolutionnaire de la vertu afin d'élaborer, à l'intérieur des marges de ce discours autorisé, un idéal de la femme vertueuse fondé sur

---

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>104</sup> Jean-Marie Roulin, *op. cit.*, pp. 98-99.

<sup>105</sup> *Réflexions sur le procès...*, p. 24.



l'éducation morale et l'autonomie intellectuelle, plutôt que sur la modestie, la chasteté ou la religiosité. La lecture et l'écriture constituaient alors des processus clés qui produisaient un forum féminin par lequel les femmes pouvaient s'instruire et contribuer à la reconstruction révolutionnaire de la société<sup>106</sup>. Toutes les femmes n'ont pourtant pas développé le même langage de la vertu. L'écrivaine anglaise Mary Wollstonecraft (1759-1797), elle aussi résolument engagée dans la Révolution française, ne croyait pas que les femmes possédaient des vertus différentes des hommes, et dénonçait même l'exaltation de leur sensibilité comme un système de conditionnement social visant à leur sujétion<sup>107</sup>. En affinité avec le philosophe Nicolas de Condorcet (1743-1794)<sup>108</sup>, elle défendait plutôt le principe d'égalité morale, intellectuelle et sociale des sexes, et revendiquait sur ce fondement d'urgentes réformes dans l'éducation des filles :

Mais j'insiste encore, que non seulement la vertu, mais aussi le *savoir* des deux sexes devrait être de la même nature, sinon de la même étendue, et que les femmes, considérées comme des créatures autant rationnelles que morales, doivent chercher à acquérir les vertus (ou perfections) humaines par les *mêmes* moyens que les hommes, au lieu d'être éduquées comme une sorte fantaisiste de *demi-être* – une des folles chimères de Rousseau.<sup>109</sup>

<sup>106</sup> Suellen Diaconoff, *Through the Reading Glass: Women, Books, and Sex in the French Enlightenment*, Albany, State University of New York Press, 2005, pp. 1-17.

<sup>107</sup> Cela ressort des critiques que formulait Wollstonecraft à l'égard de l'idéal sentimentaliste de Rousseau, idéal que Staël embrassait avec enthousiasme dans ses *Lettres sur Rousseau*, mais non sans nuances. Mary S. Trouille, « A Bold New Vision of Woman: Staël and Wollstonecraft Respond to Rousseau », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 292 (1991), pp. 325-326. Sur les *Lettres*, cf. Chapitre 2, pp. 54-55.

<sup>108</sup> Dans sa dissertation *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, Condorcet soutient l'accession des femmes à la citoyenneté et à l'exercice des droits politiques dans la mesure où il n'a pas été prouvé que les femmes ne sont pas, comme les hommes, des « êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales et de raisonner sur ces idées » (p. 2). Il proposait aussi que l'éducation différente des femmes était à la source de la domination, chez elles, du sentiment sur la raison. Condorcet exprimait sans doute la position la plus radicale de son époque sur la question de la participation politique des femmes. Nicolas de Condorcet, « Sur l'admission des femmes au droit de cité », *Journal de la société de 1789*, 3 juillet 1790.

<sup>109</sup> « But I still insist, that not only the virtue, but the *knowledge* of the two sexes should be the same in nature, if not in degree, and that women, considered not only as moral, but rational creatures, ought to endeavour to acquire human virtues (or perfections) by the *same* means as men, instead of being educated like a fanciful kind of *half being* – one of Rousseau's wild chimeras. », Mary Wollstonecraft, *A Vindication of the Rights of Woman: with Strictures on Political and Moral Subjects*, 3<sup>e</sup> édition,

Pour Wollstonecraft, la Révolution était l'occasion d'instaurer une société plus égalitaire où chacun, sans égard au sexe ou au rang, pouvait agir comme citoyen. Sa vision démocratique contrastait avec la position de Staël, qui utilisait non seulement une politique de la sensibilité comme un tremplin pour une prise de pouvoir des femmes, mais qui axait en outre son discours sur l'élite et se détachait du sort des femmes du peuple<sup>110</sup>.

L'analyse que propose Susan Dalton de l'expérience de la réputée salonnière Julie de Lespinasse (1732-1776) permet, au contraire, de tracer davantage de rapprochements avec le cas de Staël. En soulignant sa sensibilité, Lespinasse s'appuyait sur les normes mondaines de l'honnêteté privilégiant le naturel, la sincérité, et la gaieté, pour se positionner comme arbitre de la beauté et du goût au sein de la République des Lettres. Sa place reposait de plus sur l'entretien de ses relations sociales : elle promouvait les valeurs d'amitié, de loyauté et d'intégrité, renforçant la cohésion et l'exclusivité de la communauté intellectuelle à travers ses activités quotidiennes (par exemple l'échange de nouvelles, de textes et de critiques littéraires)<sup>111</sup>.

Dalton a raison de mettre en évidence l'importance de la sociabilité des Lumières, fondée sur des pratiques de réseautage et un code de politesse provenant entre autres de la littérature courtoise, en tant que cadre référentiel à l'intervention

---

Londres, J. Johnson, 1796 [1792], p. 77. Cet ouvrage était dédié à l'ami de Staël, Charles Maurice de Talleyrand, alors Ministre de l'Éducation, afin qu'il inclût les filles dans le programme d'éducation national.

<sup>110</sup> Mary S. Trouille, « A Bold New Vision of Woman... », *op. cit.*, pp. 333-334; Lori J. Marso, « Defending the Queen: Wollstonecraft and Staël on the Politics of Sensibility and Feminine Difference », *The Eighteenth Century*, vol. 43, no. 1 (printemps 2002), pp. 43-60.

<sup>111</sup> Susan Dalton, *Engendering the Republic of Letters: Reconnecting Public and Private Spheres in Eighteenth-Century Europe*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, pp. 34-54.

politique des femmes, de même que Diaconoff relève à juste titre la fonction politique de la littérature. Les valeurs promues par Staël étaient indissociablement liées à ces espaces de communications privilégiés par les femmes de l'élite, qui permettaient de les actualiser et de les transmettre. Chez Staël, le rapport des salons et de la littérature à la politique ne faisait aucun doute : elle les comprenait ensemble pour les intégrer directement à sa théorie libérale.

### **La salonnière et l'écrivaine devant l'opinion publique**

Deux raisons interreliées faisaient de la sociabilité mondaine une composante essentielle du nouveau régime à instaurer en France selon Staël. Dans le passage chaotique d'une monarchie à une république, il fallait absolument continuer à cultiver la politesse dans les relations sociales, afin d'assurer l'unité de l'élite au pouvoir d'une part, et son éducation morale, civile et philosophique d'autre part. Pour Staël, le salon constituait un lieu neutre de rencontre entre les différents partis, où l'exercice de la politesse permettait d'aplanir les conflits et les haines politiques :

Il importe de créer en France des liens qui puissent rapprocher les partis, et l'urbanité des mœurs est un moyen efficace pour arriver à ce but. Elle rallieroit tous les hommes éclairés; et cette classe réunie formeroit un tribunal d'opinion qui distribueroit avec quelque justice le blâme ou la louange. [...] L'urbanité des mœurs peut seule adoucir les aspérités de l'esprit de parti; [...] cette aversion profonde qu'on ressentoit pour l'homme que l'on n'avoit jamais abordé, cette aversion s'affoiblit par les rapports de conversation, d'égards, de prévenance, qui raniment la sympathie, et font trouver enfin son semblable dans celui qu'on regardoit comme son ennemi.<sup>112</sup>

En promouvant l'urbanité des mœurs, Staël tentait de définir une sociabilité républicaine qui mettrait la politesse au service de la vertu, qui renforcerait, par le bon goût dans l'apparence, les manières et la forme, l'assentiment de l'opinion pour une classe dirigeante proprement policée. Elle se démarquait des sociétés d'Ancien

---

<sup>112</sup> *De la littérature...*, pp. 308-309.

Régime, où la vanité, la « tyrannie du ridicule » et l'affectation des sentiments empêchaient l'essor du véritable talent<sup>113</sup>. Le salon devait favoriser l'échange entre les « intellectuels » et ceux qui faisaient les lois, et représentait en cela la pierre angulaire d'un gouvernement éclairé<sup>114</sup>. Transposée dans le contexte révolutionnaire et adaptée à l'esprit républicain, cette forme de sociabilité pouvait donc devenir une structure politique qui permettrait de maintenir une hiérarchie fondée sur le mérite, alors que les anciennes marques de rang, plus rigides et arbitraires, se dissolvaient. L'idéal staëlien du salon, à la fois libéral et élitiste, représentait la forme principale de sociabilité politique dans le système constitutionnel que la salonnière imaginait. Elle ne faisait mention d'aucune autre manifestation, telle que les clubs, cafés, musées et loges maçonniques qui foisonnaient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais qui ne portaient probablement pas selon elle la tradition mondaine dans laquelle elle puisait les éléments nécessaires à l'établissement de l'harmonie politique. Le salon de Staël se différenciait par exemple du salon girondin de Manon Roland (1754-1793), qui embrassait quant à elle les valeurs patriotiques de son cercle politique et fréquentait en même temps le club Jacobin et le Cercle Social<sup>115</sup>.

Si le salon de l'Ancien Régime, tel que Staël l'avait connu depuis son enfance, permettait de soutenir ses vues constitutionnelles, il représentait de plus un moyen de propulser son activisme. Staël considérait les femmes essentielles au bon fonctionnement de cette sociabilité politique et, par conséquent, à l'aboutissement de la Révolution. C'est la salonnière qui pratiquait la médiation grâce à la maîtrise de la

---

<sup>113</sup> Staël développe cette idée dans le chapitre « Du goût, de l'urbanité des mœurs, et de leur influence littéraire et politique », *De la littérature...*, pp. 288-309. Le salon (ou société) est clairement sous-entendu comme la forme de sociabilité qui cultive la politesse.

<sup>114</sup> Steven Kale, « Women, Salons and Sociability as Constitutional Problems in the Political Writings of Madame de Staël », *Historical Reflections*, vol. 32, no. 2 (2006), pp. 310-312.

<sup>115</sup> Susan Dalton, *op. cit.*, p. 57.

civilité et des conversations<sup>116</sup>, mais aussi parce qu'elle avait l'avantage (prétendu) de se trouver en dehors des enjeux et des factions. N'étant animée par aucun intérêt personnel et ne pouvant obtenir aucun réel pouvoir, la femme possédait un discernement, offrait un exemple de vertu, que nul homme n'arriverait à égaler<sup>117</sup>. Son rôle civilisateur et médiateur lui conférait alors « un ascendant utile sur l'opinion » :

ce sont elles qui l'animoient dans tout ce qui tient à l'humanité, à la générosité, à la délicatesse. Il n'y a que ces êtres *en dehors des intérêts politiques et de la carrière de l'ambition*, qui versent le mépris sur toutes les actions basses, signalent l'ingratitude, et savent honorer la disgrâce quand de nobles sentiments l'ont causée. S'il n'existoit plus en France des femmes assez éclairées pour que leurs jugements pût compter, assez nobles dans leurs manières pour inspirer un respect véritable, l'opinion de la société n'auroit plus aucun pouvoir sur les actions des hommes.<sup>118</sup>

Staël pensait que les femmes entretenaient un rapport privilégié à l'opinion publique, précisément grâce à leur exclusion des institutions politiques officielles. Par leur sensibilité, elles savaient éveiller l'enthousiasme de l'opinion pour la vertu. Dans le système politique envisagé par Staël, les femmes distinguées occupaient une place similaire à celle du philosophe-écrivain. Elles offraient un point de référence sûr, un guide à l'opinion publique lui permettant de distinguer les hommes selon leurs talents et leurs qualités morales. C'est pourquoi Staël revendiquait le maintien d'une société polie, et surtout, une carrière littéraire pour les femmes d'esprit. Ces deux conditions leur permettraient d'acquérir l'éducation et les manières qui les rendraient utiles au

---

<sup>116</sup> Dena Goodman a bien exposé comment les femmes étaient reconnues pour favoriser le respect et le consensus entre les hommes de lettres, les philosophes, les savants et les aristocrates dans les salons du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dena Goodman, « Governing the Republic of Letters: Salonnières and the Rule(s) of Polite Conversation », *op. cit.*, pp. 90-135.

<sup>117</sup> « Pour moi, qui n'ai rien à craindre ni à espérer dans la carrière politique, j'ai pensé que cette indépendance me faisait une loi d'exprimer les opinions que je crois utiles », *Des circonstances actuelles...*, p. 198.

<sup>118</sup> *De la littérature...*, p. 329. Je souligne. Avant la Révolution, elle écrivait déjà à ce sujet : « [...] dans les pays où le pouvoir de l'opinion affranchit seul de la puissance du maître, les applaudissements et les suffrages des femmes deviennent un motif de plus d'émulation dont il est important de conserver l'influence », *Lettres sur les écrits...*, p. 4.

bien public, tout en leur offrant une position prééminente où leurs capacités pourraient se réaliser.

Si Staël promouvait une éducation pour toutes les femmes, seules quelques unes, d'une supériorité véritable, étaient en mesure de s'imposer sur la scène littéraire et politique. Le prix à payer pour leur célébrité était grand. Isolées, mal jugées, et impuissantes face à l'opinion, elles s'exposaient aux malheurs qu'une célébrité relative ne pourrait jamais compenser<sup>119</sup>. Bien que Staël croyait contribuer à la Révolution selon ses qualités « féminines », elle pensait également faire partie de cette catégorie très restreinte des femmes d'esprit, dont l'exceptionnalité venait justifier une destinée différente, masculinisée. Elle démontrait en effet une compréhension sexuée de ses aptitudes, où l'intellect demeurait fortement associé à l'homme. À M. de Staël, elle se décrivait comme « celle que, dans un temps plus avancé, l'on aurait retrouvée comme la meilleure amie en femme et en homme qu'il soit possible de rencontrer »<sup>120</sup>. Alors que leur relation se dégradait, elle lui reprochait de ne pas apprécier sa compagnie, rendue agréable par ses qualités de l'esprit : « [...] comme homme même je ne te plais pas autant »<sup>121</sup>. En intériorisant cette identité bisexuelle de la femme supérieure, une perception partagée par son entourage immédiat<sup>122</sup>, mais aussi une notion qui existait depuis longtemps, Staël se présentait comme un être de raison capable de remplir la tâche cruciale du philosophe. Elle

---

<sup>119</sup> *De la littérature...*, pp. 332-334. Sur le rapport des femmes à la publication et à la publicité, cf. chapitre 2.

<sup>120</sup> Lettre à M. de Staël (automne 1788 ?), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 256.

<sup>121</sup> Lettre à M. De Staël (6 juin 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 442.

<sup>122</sup> Son meilleur ami, Mathieu de Montmorency, se remémorait de cette façon Staël dans son journal. Le 14 juillet 1819 : « J'ai été trop souvent dans le cas de la défendre, mon amie première, mon illustre amie, contre les ennemis qu'elle a eus, faut-il le dire, qu'elle a dû avoir par un triste héritage, par l'effet inévitable de nos dissensions civiles, par son talent même qui n'étoit pas celui d'une femme et sa position dans la vie qui ressembloit trop à celle d'un homme. », « Mathieu de Montmorency : Réflexions sur Mme de Staël », édition de la comtesse d'Andlau, *Cahiers staëliens*, no. 14 (1972), p. 6.

n'hésita pas à aborder des genres typiquement réservés aux hommes – traités philosophiques, pamphlets politiques – et à publier ses ouvrages lorsque cela était possible. Cette justification « masculine » ne s'opposait pas au versant féminin de son activisme, mais complémentait plutôt la rhétorique de la femme sensible et vertueuse. Sensibilité et raison conduisaient à la même conviction morale, qui devait diriger de manière sûre la Révolution. En possession de ces atouts indispensables et rarement combinés chez une femme, Staël se considérait un devoir d'agir politiquement et pouvait, elle aussi, aspirer à une forme de gloire.

### **Conclusion**

La compréhension qu'exprimait Staël de son propre engagement politique puisait à la source des Lumières et des valeurs développées pendant l'Ancien Régime, comme en témoigne sa promotion de l'amitié, de la sensibilité et de la politesse, ainsi que son attachement à l'élite. Plusieurs de ces éléments connurent un second souffle dans le langage révolutionnaire, comme la vertu, l'opinion publique et la liberté. Staël combina ces concepts pour développer simultanément une théorie politique et une politique des sexes qui justifiait son engagement révolutionnaire. Son programme libéral, dans lequel l'opinion publique et l'élite politique, mises en relation harmonieuse par les femmes et les penseurs, enclenchait le mécanisme du progrès humain, montrait l'idéal à atteindre. Son analyse des dynamiques partisans de la Révolution accentuait l'urgence du rôle qu'elle seule pouvait jouer en tant que femme sensible et philosophe raisonnée. Les normes de genre et les idées reçues sur les femmes (le pouvoir civilisateur de la salonnière, l'exceptionnalité de la femme d'esprit) modelaient sa rhétorique de manière fondamentale, déterminant une

perception de soi et délimitant un espace de liberté dans lequel elle considérait avoir sa place. Cet espace peut se définir comme sociopolitique, dans la mesure où Staël, en bonne libérale, investissait le sens du politique dans les relations sociales. Son activisme se réalisait en regard de ses amis, de sa famille, et d'une opinion publique qui naissait des moyens de communication et de réseautage comme la conversation des salons et les écrits publiés. Ces *mediums* faisaient partie intégrante d'une culture politique en transition, que Staël contribua elle aussi à transformer.



## **Chapitre 2.**

### **Actions et réactions : les pratiques politiques de Germaine de Staël et le problème de la réputation**

Le 13 avril 1787, le lieutenant général de police de la ville de Paris se présenta chez Jacques et Suzanne Necker, lettre de cachet en main. L'ancien ministre des finances avait publié, nonobstant l'avis royal, une réplique aux attaques que lui portait son rival Calonne<sup>123</sup>. Louis XVI avait réagit promptement à cette insubordination par un ordre d'exil, témoignant bien des réticences de la monarchie face à la publicité croissante des affaires d'État et des conflits politiques<sup>124</sup>. Pour la jeune Germaine de Staël toutefois, l'injustice d'un tel sort ne faisait aucun doute : « Mon père a été exilé pour s'être cru le droit de se défendre publiquement contre un homme à qui il avait été permis de l'attaquer de même. Les mots peuvent quelques fois changer de sens suivant leur application, et l'exil est un honneur quand c'est ainsi qu'on l'a mérité »<sup>125</sup>. Une portion significative de l'opinion publique abondait dans le même sens, donnant espoir aux Necker qu'un revirement de situation était possible. La presse fit notamment paraître, parmi d'autres pamphlets encourageants, une présumée lettre du roi Henri IV à son ministre Sully. Le monarque y exprimait, dans des termes qui touchèrent Staël, toute sa confiance et son amitié envers celui qui pouvait le

---

<sup>123</sup> Le débat public entre Necker et Charles Alexandre de Calonne (1734-1802), contrôleur général des finances de 1783 à 1787, suscita une série de parutions de part et d'autre. Le faux-pas de Necker concerne plus précisément le *Mémoire publié par M. Necker, au mois d'avril 1787, en réponse au discours prononcé par M. de Calonne devant l'Assemblée des notables*, mentionné dans René Stourm, *Bibliographie historique des finances de la France au dix-huitième siècle*, Manchester, Ayer Publishing, 1968, p. 126.

<sup>124</sup> La culture politique de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle se caractérisait par le débordement irrémédiable des contestations politiques en dehors des circuits fermés du pouvoir absolutiste. La monarchie dut s'adapter et tenta elle aussi d'imposer son idéologie dans l'arène publique, non sans hésitations : reconnaître, même implicitement, le pouvoir concurrent de l'opinion publique minait les fondements séculaires de sa propre autorité. Keith M. Baker, *Au tribunal de l'opinion. Essais sur l'imaginaire politique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Payot, 1993, pp. 33-36.

<sup>125</sup> Lettre à Gustave III (29 mai 1787), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 183.

mieux s'occuper des finances du royaume. Bien qu'on la prétendait authentique, cette lettre recelait une protestation évidente contre la disgrâce de Necker, appelé « le moderne Sully ». Aussi inspira-t-elle à Staël un projet des plus inusités pour reconquérir la faveur royale. Elle exposa au long son audacieux stratagème dans une missive pour M. de Staël :

Je suis tentée de vous prier d'envoyer cette lettre [celle d'Henri IV] au roi, une double enveloppe à M. d'Ogny, les adresses d'une écriture bien impossible à reconnaître et mises à la poste loin de chez vous. Si vous approuvez mon idée, sans y joindre un seul mot, imprimée comme elle l'est, envoyez-la. Je crois qu'elle parviendra, et il me semble impossible que le roi ne soit pas touché de celle de Henri IV. Ce n'est pas le style de sa lettre de cachet. Si vous exécutez mon idée, dites-moi seulement : « j'ai pensé qu'il était inutile de vous envoyer le journal ». Je vous comprendrai, et si mon père veut lire votre lettre je ne serai pas embarrassée. Je crois cette idée de l'envoyer assez bonne, si elle est exécutée avec bien de la prudence. M. de Toulouse se fera un honneur de faire lever l'exil de mon père, et moi j'enrage de ce qu'une injustice commise s'appelle une grâce lorsqu'elle cesse.<sup>126</sup>

Quelques semaines plus tard, Staël semblait avoir assorti cette démarche d'une brochure de son cru, qu'elle fit réviser par M. de Staël<sup>127</sup> et transcrire par son secrétaire M. Pettit. Ce texte ne se destinait pas à la publication, mais devait également, selon toute vraisemblance, être envoyée au roi par un moyen détourné. Les suites de ce plan subreptice ne sont malheureusement pas connues. Seulement, après avoir recommandé à son mari de nouvelles précautions pour garder l'anonymat, Staël concluait avec satisfaction : « Mon Dieu, que je suis une personne d'un mérite réfléchi, d'une maturité rare! »<sup>128</sup>.

---

<sup>126</sup> Lettre à M. De Staël (11 mai 1787), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 168. M. d'Ogny était l'intendant général des postes aux lettres et courriers de France, et un membre de sa famille aurait été à la tête du « bureau secret où l'on décachetait les lettres ». Madame de Staël évoqua à quelques reprises ce nom dans sa correspondance pour enjoindre à la prudence et à la discrétion. *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 120, n. 4. M. de Toulouse désignait Étienne-Charles de Loménie de Brienne (1727-1794), archevêque de Toulouse et contrôleur général de finances du 1<sup>er</sup> mai 1787 au 25 août 1788.

<sup>127</sup> « J'ai trouvé justes et très justes tes trois observations : aussi les ai-je corrigées. Je persiste à croire qu'un grand secret ne peut laisser aucun inconvénient à cette brochure. D'ailleurs, si tu voyais toutes celles qui paraissent, tu la trouverais de l'eau tiède à côté », lettre à M. de Staël (été 1787), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 204.

<sup>128</sup> Lettre à M. de Staël (été 1787 ?), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 205. Pour cette anecdote, je me suis fiée à la reconstitution de Béatrice Jasinski, *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 152-154, 167-168, 193, 204-205.

Lire les journaux et les pamphlets, plier une feuille imprimée dans une enveloppe, entretenir une correspondance, composer un texte, conseiller sur la marche à suivre : autant de gestes qui, mis ensemble, constituaient l'intervention de Staël pour son père, intervention à la fois discrète et collaborative, et sur plusieurs points représentative de l'activisme révolutionnaire staëlien en général. Ces gestes, tous des usages de la parole sous différentes formes, dénotent avant tout l'indéfectible croyance de Staël dans le pouvoir des mots, dans sa capacité à user d'éloquence pour influencer sur le cours des choses. Ils renforcent l'idée, introduite au chapitre précédent, de la communication comme *modus operandi* (si ce n'était un *modus vivendi*) de son engagement politique. Dans cette optique, ils soulignent non seulement la mobilisation de différents espaces ou moyens de communication, tels que les journaux et la correspondance – auxquels furent bientôt ajoutés la publication et le salon, mais également la fluidité des interactions entre ces *mediums* et la diversité de leurs usages politiques. L'imprimé et le manuscrit, le pamphlet et la lettre se côtoyaient et se confondaient dans cet épisode où les pratiques de lecture et d'écriture, quoiqu'ancrées dans le milieu familial et social de Staël, acquéraient définitivement l'épithète de politique.

Porter attention à ces usages peut servir de grille de lecture utile pour saisir comment Staël concrétisait son engagement révolutionnaire à partir de la rhétorique mise en lumière au chapitre 1. Cet engagement se déployait en particulier autour de deux types d'actions politiques, qui sont successivement l'objet du présent chapitre. Un premier type fait référence au rôle central que jouait Staël au sein de son réseau social, en tant qu'intermédiaire, conseillère, incitatrice à l'action et agente dans la circulation des nouvelles. Le contexte de mobilité accrue et d'émigration dans lequel

évoluaient Staël et son groupe accentuait certainement l'importance de cette fonction qui, sans trop déborder en apparence du champ d'action alloué aux salonniers, n'en avait pas moins une incidence politique significative. Tout en reconnaissant, à l'instar de nombreux commentateurs et historiens, l'importance politique du salon révolutionnaire de Staël, je mets plutôt l'accent sur l'utilisation stratégique de la correspondance comme un outil politique accessible aux femmes et une pratique manuscrite adaptée au contexte instable de la Révolution. Cela conduit à examiner, toujours dans le cadre d'une sociabilité politique, la manipulation conjointe des journaux et autres sources d'informations imprimées qui circulaient en grande quantité à l'époque.

Le second type d'interventions concerne la diffusion de textes engagés, tels que des pamphlets, des articles et des livres. En plus de composer et de promouvoir ses propres œuvres, Staël prenait une part active à l'édition d'ouvrages rédigés par son père ou ses amis. Cette activité littéraire, de la première écriture à la revue critique dans les journaux, procédait d'une véritable entreprise collective, parfois à l'échelle de l'Europe. Elle n'était donc pas séparée, mais intimement reliée aux pratiques de sociabilité déjà mentionnées. La publication demeurait par ailleurs une arme à double tranchant, efficace pour tenter de créer un impact perceptible parmi l'élite, voire parmi l'opinion publique, mais aussi préjudiciable à la réputation d'une femme qui cherchait à s'imposer comme une philosophe crédible. De là découlait l'ambivalence de Staël face à l'imprimé, dont le pouvoir mobilisateur aussi bien que destructeur lui semblait orienter directement la marche de la Révolution.

Par le biais de ces différents moyens d'expression et outils de réseautage, c'est non seulement les contours de l'activisme staëlien qui se profilent, mais c'est

également toute une culture politique marquée par le chevauchement de pratiques anciennes et nouvelles. Le développement fulgurant de la presse à partir de 1789, en particulier sous la forme de journaux et de pamphlets, constituait à cet égard un phénomène d'une ampleur sans précédent. Alors qu'en 1788 paraissaient en France autour de 60 périodiques, au-delà de 500 titres différents circulèrent entre juillet 1789 et août 1792<sup>129</sup>. Plus qu'un simple reflet des débats politiques ou que la résultante de la liberté de la presse récemment proclamée<sup>130</sup>, les bulletins, feuilles, livres et brochures de toutes les tendances provoquaient, dénonçaient et revendiquaient. Ils contribuèrent à transformer radicalement la vie politique en soutenant sa démocratisation et en alimentant une politique de contestation aux antipodes des mécanismes traditionnels de la monarchie<sup>131</sup>. Ce remarquable essor d'une culture de l'imprimé, en concomitance avec l'agitation prérévolutionnaire et le mouvement révolutionnaire, explique pourquoi des historien-ne-s constatent à la fin du XVIIIe siècle le triomphe de la presse sur d'autres modes de production culturelle, en particulier la déclinante sociabilité polie des salons. Cette transition affectait la place des femmes au sein de la République des Lettres, qui répondirent en embrassant plus

---

<sup>129</sup> Claude Bellanger *et al.*, eds., *Histoire générale de la presse française, Tome 1 : Des origines à 1814*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969, p. 434.

<sup>130</sup> Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle se multiplièrent les revendications pour la liberté de la presse, censurée et contrôlée par le Bureau de la Librairie et la police. Elles aboutirent à son établissement officiel en 1789 par l'Assemblée nationale constituante, qui l'inscrit dans l'article XI de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Si cette mesure légale favorisa la croissance rapide de la presse journalistique, elle n'éradiqua pas définitivement la censure, et la liberté d'expression resta problématique pour les révolutionnaires désireux d'éviter « les abus ». *Ibid.*, pp. 405-431.

<sup>131</sup> Jeremy Popkin, *Revolutionary News: The Press in France, 1789-1799*, Durham, Duke University Press, 1990; Keith Michael Baker, *op. cit.*; Robert Darnton, *The Literary Underground of Old Regime France*, Cambridge, Harvard University Press, 1982, pp. 1-40; David Finkelstein et Alistair McCleery, *An Introduction to Book History*, New York & London, Routledge, 2005, pp. 57-59.

que jamais les exigences de l'imprimé, avec toutes les difficultés que cela comportait<sup>132</sup>.

L'expérience politique de Staël se situe à l'intérieur de ce changement par sa participation croissante à l'imprimé, mais en offre en même temps une perspective différente. Elle souligne la perpétuation manifeste de pratiques associées plutôt à l'Ancien Régime, telles que les salons et la correspondance, pratiques clairement arrimées au contexte politique de la Révolution. Ces éléments constitutifs d'une sociabilité politique n'étaient pas incompatibles avec la nouvelle culture de l'imprimé. Plutôt, les usages que Staël faisait de l'imprimé, soit la lecture des journaux et la publication, étaient intégrés à cette sociabilité. Autour du texte imprimé s'élaboraient les discussions politiques, s'échangeaient les lettres, se mobilisait et se consolidait le réseau social de Staël. Le salon, la correspondance et la publication – l'oralité, le manuscrit et l'imprimé – interagissaient et fonctionnaient ensemble pour permettre à Staël de mener à bien son projet révolutionnaire.

### **Une sociabilité politique entre pouvoir et opposition : discuter, correspondre et rendre service par-delà les frontières**

Un coup d'œil aux années qui précédèrent l'avènement de la Révolution française montrent que les débuts politiques de la jeune Germaine de Staël ne furent pas si soudains que les événements spontanés de 1789. Pour les critiques de l'œuvre staélienne, la publication des *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau* en 1788 représente un marqueur important, soit un début hardi, de la

---

<sup>132</sup> Elizabeth C. Goldsmith et Dena Goodman, dirs., « Introduction », *Going Public: Women and Publishing in Early Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 1995, pp. 1-9; Carla Hesse, *The Other Enlightenment: How French Women Became Modern*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2001. Sur ce point de l'historiographie, cf. introduction, pp. 10-11.

carrière littéraire et politique de Staël. Cette dernière se défendait bien d'avoir consenti à imprimer plus de 20 exemplaires pour ses seuls amis, mais elle ne devait pas être étrangère à l'édition publique de son livre<sup>133</sup>. Première expérimentation avec l'imprimé, donc, mais également première manifestation d'une pensée critique et d'une ambition qui annonçaient un parcours marginal et éclatant. Quoique Staël semblait, à première vue, encenser la plupart des principes de Rousseau, elle renversait ses prescriptions limitées quant au rôle et au destin des femmes<sup>134</sup>. À l'encontre de son idole, elle soutenait que le génie littéraire n'appartenait pas qu'aux hommes, puisque les femmes étaient plus aptes qu'eux à dépeindre l'amour et à toucher les lecteurs<sup>135</sup>. Déjà, elle faisait l'apologie de la sensibilité féminine, un thème qui imprégna toute sa vie et son œuvre. De plus, Staël affirmait que seuls les esprits supérieurs pouvaient comprendre et juger le travail de Rousseau<sup>136</sup>. Son ouvrage la plaçait donc à l'égal d'un grand homme, et prouvait qu'une femme savait aussi raisonner et critiquer. Dans ses *Lettres*, Staël ouvrait définitivement la voie à de « futures conquêtes littéraires »<sup>137</sup>.

Il ne s'agissait tout de même que d'un élément parmi d'autres dans la genèse de son engagement politique. Vers la même époque, alors que les esprits commençaient à s'échauffer sur les difficultés financières du royaume et les blocages

---

<sup>133</sup> Staël commanda d'abord un tirage limité, puis une seconde édition de plusieurs centaines d'exemplaires. Cette deuxième édition fut aussi suivie d'impressions clandestines qui contribuèrent à publiciser l'œuvre. Sur la publication des *Lettres*, voir CG, tome I, 2<sup>e</sup> partie, pp. 264-265, n. 3; F.-C. Lonchamp, *L'œuvre imprimé de Madame de Staël : Description bibliographique raisonnée et annotée de tous les ouvrages publiés par ses soins ou ceux de ses héritiers (1786-1821)*, Genève, Pierre Cailler, 1949, pp. 7-11.

<sup>134</sup> Mary S. Trouille, « A Bold New Vision of Woman: Staël and Wollstonecraft Respond to Rousseau », *Studies on Voltaire & the Eighteenth Century*, vol. 292 (1991), pp. 293-336.

<sup>135</sup> *Lettres sur Rousseau*, p. 5.

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>137</sup> « One senses that in her first published work Staël is consciously staking territory for future literary conquests », Mary S. Trouille, *op. cit.*, p. 304.

de l'administration royale, Staël s'occupait à faire sa place dans le monde et à étendre son cercle de relations. Depuis son mariage en 1786, elle recevait beaucoup à l'hôtel rue du Bac, louait une loge à l'opéra, et prenait part aux grands événements de la Cour, tel que le voyage annuel à Fontainebleau. C'est toutefois la nomination retentissante et saluée de Necker au Contrôle général, en août 1788, qui l'aspira au cœur de l'action politique. Assistant son père à Paris puis à Versailles (elle acceptait les compliments en son nom, par exemple), elle put rencontrer l'élite du pays qui affluait pour les États généraux. Il faut dire que Staël avait déjà une bonne longueur d'avance : le très populaire salon de Madame Necker, auquel assistait avec aisance la jeune Germaine, attirait une société considérable d'hommes de lettres et d'étrangers. Si l'éventail de ses fréquentations était déjà relativement large, ses choix en amitié marquèrent bientôt une indépendance obstinée face à son mari et sa famille, et tracèrent dès lors son orientation politique libérale<sup>138</sup>. Bel esprit admiré (et rapidement calomnié), Staël sut profiter de son héritage parental, de ses habiletés intellectuelles et de son incroyable expérience mondaine pour être au premières loges de l'actualité à l'orée de la Révolution.

Un exemple significatif de cette confluence du mondain et du politique, tel qu'il se présentait déjà à Staël au salon familial, se retrouve dans la fonction officieuse de « nouvelliste » dont la nouvelle ambassadrice fut investie auprès de Gustave III de Suède. L'entremise généreuse de la comtesse de Boufflers, amie du monarque et protectrice de M. de Staël, permit de conclure cette entente. Entre le 15 mars 1786, date de sa première missive, et le 16 août 1789, au début de la Révolution,

---

<sup>138</sup> Madame Necker refusait par exemple que Staël côtoie le comte de Narbonne, réputé séducteur et libertin. *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, pp. 253-254.



Staël envoya selon le répertoire de Béatrice Jasinski un total de cinq « gazettes des nouvelles de société », qu'elle appelait aussi un « journal » faisant un tableau piquant propre à amuser le souverain suédois<sup>139</sup>. Elle y commentait surtout les préoccupations des Parisiens, telles que les séances de l'Académie française, les bons mots, les événements mondains, les publications et les scandales judiciaires. Si le divertissement constituait un des objectifs avoués de cette correspondance, elle revêtait aussi un intérêt politique de part et d'autre. Rapporter les anecdotes de la Cour et des salons de Paris avait fait partie des tâches d'Éric-Magnus de Staël depuis 1779. Gustave III prenait ainsi le pouls de la capitale européenne. De son côté, Staël présentait les événements de France sous le jour qui lui semblait le plus avantageux, ou le plus approprié, et veillait à ce que sa famille demeure dans les faveurs du roi<sup>140</sup>. Ce corpus de quelques lettres s'élaborait selon un créneau spécifique, à mi-chemin entre une correspondance personnelle et une nouvelle à la main<sup>141</sup>. Malgré ces balises, Staël pouvait faire de l'espace blanc de chaque page un emploi créatif, un outil politique, par la discussion des affaires d'État comme par la reformulation

---

<sup>139</sup> Lettre à Gustave III (15 mars 1786), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 61. Durant la même période, Staël adressa au monarque trois autres lettres sur des affaires plus personnelles.

<sup>140</sup> Le ton léger et littéraire de ses premières gazettes prit peu à peu une inflexion plus sérieuse. Son dernier compte-rendu, écrit à l'été 1789, cherchait carrément à orienter le jugement du roi, outré par la prise de la Bastille, sur le rôle qu'avait tenu Necker aux États généraux : « Votre Majesté aura été instruite de tous les événements, mais je doute encore du jugement qu'elle en aura porté. Je l'adopterais, je m'y soumettrais, si elle en avait été le témoin. [...] Cependant, moi qui les ai tous suivis, moi qui voyais ce que j'ai de plus cher au monde [Necker] au gouvernail pendant la tempête [...] », lettre à Gustave III (16 août 1789), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 326. Les préventions de Gustave III s'augmentèrent pourtant suite aux « misérables calomnies » dont Staël fut l'objet. Elle lui adressa une toute dernière lettre en 1791 pour se justifier et assurer la probité de M. de Staël. Elle demanda également à son correspondant suédois, Nils von Rosenstein, d'intervenir auprès du roi en faveur de son mari. Lettre à Gustave III (11 septembre 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, pp. 489-491 ; lettre à Nils von Rosenstein (16 septembre 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, pp. 492-496.

<sup>141</sup> Les nouvelles à la main étaient des bulletins manuscrits copiés et distribués à des abonnés. Elles constituent un exemple flagrant d'une culture du manuscrit bien présente encore au XVIII<sup>e</sup> siècle. François Moureau, « Bureaux de nouvelles et gazettes imprimées », dans *La plume et le plomb : Espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, pp. 459-475.

subtile du rapport de pouvoir qui existait entre elle et le destinataire. Gustave III, par son rang, exigeait une déférence toute particulière, et il décidait seul de la carrière de M. de Staël. Sa nouvelliste, par contre, était près de l'action parisienne et contrôlait l'information transmise. Elle tentait par cet avantage de faire valoir son opinion politique face à celle du roi, de rééquilibrer leur relation a priori inégale. La lettre, forme versatile et adaptable à différentes ententes épistolaires, à différents propos, contribuait ici à définir un espace sociopolitique où circulaient les nouvelles littéraires, judiciaires, mondaines et politiques, et permettait à une femme de se situer et d'agir à l'intérieur de cet espace. À l'avènement de la Révolution, ce mode de communication continua d'être un moyen d'expression et de prise de pouvoir pour Staël, même s'il demeurait soumis à des conventions de style et des codes de politesse.

### **Les usages révolutionnaires de la correspondance**

C'est justement la capacité que l'on attribuait aux femmes à produire un style littéraire propre à la lettre qui en faisait des épistolières reconnues et appréciées. Le développement d'un goût pour le naturel, la spontanéité des sentiments et l'élégance de la plume favorisa en effet une prose féminine, plus intime, dont Madame de Sévigné inaugura le canon dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>142</sup>. Les femmes écrivaient en particulier des lettres d'amour (vraies ou romancées), qui jouaient souvent le topos de l'abandon, de la souffrance, et de la dépendance affective. Si ce modèle fut élaboré dans le but de perpétuer leur subordination<sup>143</sup>, il permit tout de

---

<sup>142</sup> Anne Chamayou, *L'esprit de la lettre, XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp. 16-24.

<sup>143</sup> C'est la thèse défendue par Katharine Ann Jensen, *Writing Love: Letters, Women, and the Novel in France, 1605-1776*, Carbondale and Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1995.

même le détournement du *medium* et du sentimentalisme qu'il portait vers une action émancipatrice. Après tout, la correspondance engageait les lettrées dans un mouvement culturel beaucoup plus large. La lettre se généralisait au XVIII<sup>e</sup> siècle, autant dans la pratique quotidienne de l'élite que dans la production de plusieurs genres littéraires<sup>144</sup>. Les femmes, par leur « maîtrise » de l'écriture épistolaire, pouvaient alors participer aux activités de la République des Lettres<sup>145</sup> et y maintenir un certain statut. Elles faisaient valoir, à travers leurs lettres notamment, leur sensibilité esthétique et morale, ainsi que leur capacité à promouvoir une éthique d'amitié et de réciprocité considérée essentielle aux échanges intellectuels. En ce sens, l'épistolaire constituait un prolongement dans le temps et dans l'espace de la sociabilité des salons<sup>146</sup>. Par ailleurs, la lettre, « seule modalité d'expression concédée sans réserve aux femmes »<sup>147</sup>, cernait un espace de liberté individuelle face à l'ordre social. La correspondance intime, spécialement celle entre femmes, facilitait la formation d'une conscience de soi et d'une conscience politique, qui conduisait à l'affranchissement, certes circonscrit, des normes contraignantes<sup>148</sup>. La lettre

---

<sup>144</sup> Le phénomène épistolaire, comme caractéristique du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre et en France, semble faire consensus parmi les historiens et les littéraires. Pour expliquer ce moment historique de la lettre, indiquant combien sa structure discursive répondait à la sensibilité et à la quête idéologique des Lumières, voir John W. Howland, *The Letter Form and the Enlightenment: The Epistolary Paradox*, New York, Peter Lang, 1991.

<sup>145</sup> Sur l'origine de la République des Lettres comme une communauté d'échanges et de correspondance entre hommes de lettres, Anne Goldgar, *Impolite Learning: Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New Haven, Yale University Press, 1995.

<sup>146</sup> Susan Dalton, *Engendering the Republic of Letters: Reconnecting Public and Private Spheres in Eighteenth-Century Europe*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003; Dena Goodman, *The Republic of Letters: A Cultural History of the French Enlightenment*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1994.

<sup>147</sup> Brigitte Diaz, « L'épistolaire et la connivence féminine : lettres de Manon Phlipon aux sœurs Cagnet (1767-1780) », dans Georges Bérubé et Marie-France Silver, éd., *La lettre au XVIII<sup>e</sup> siècle et ses avatars : Actes du Colloque international tenu au Collège universitaire Glendon, Université York, 29 avril-1<sup>er</sup> mai 1993*, Toronto, Éditions du Gref, 1996, p. 157.

<sup>148</sup> *Ibid.*, pp. 141-157; Marie-Claire Grassi, « Épistolières au XVIII<sup>e</sup> siècle », *id.*, pp. 91-105; Marie-Claire Hock-Demarle, « L'Europe des épistolières », dans *L'Europe des lettres : Réseaux épistolaires*

fonctionnait donc comme un outil d'intégration légitime à la communauté intellectuelle des Lumières, en même temps qu'un interstice de liberté intellectuelle à l'intérieur de ce milieu social. Mais comment se reportait l'usage politique de la lettre (non-fictionnelle<sup>149</sup>) dans le contexte spécifique de la Révolution française?

Le cas de Manon Roland offre un exemple régulièrement cité à ce sujet, car Roland définissait clairement son rôle politique autour des possibilités que lui offrait la correspondance. Affiliée aux Girondins par ses convictions idéologiques comme par le biais de son mari, Jean-Marie Roland, elle s'attachait à faire circuler l'information à travers son réseau social et au-delà. Grâce à ses lettres analytiques, programmatiques, et enflammées, elle pensait rapprocher les hommes vers un but commun, stimuler leur patriotisme et propager l'idéologie révolutionnaire devant les menaces de la contre-révolution. La correspondance, qu'elle pratiquait depuis longtemps, se transforma pour épouser ses nouveaux objectifs. Elle s'ouvrit à plusieurs destinataires, comme à plusieurs auteurs, suivant des parcours complexes et indéterminés. Le ton intime se prêtait à des propos dépersonnalisés, d'intérêt général, et les lettres, devenues de véritables pamphlets politiques, se retrouvaient parfois diffusées dans le journal de Jacques Pierre Brissot (1754-1793). La correspondance politique, instrument de liberté et d'intégration sociale, avait l'avantage de fixer un compromis acceptable entre la ferveur patriotique de Roland et son souci toujours

---

*et construction de l'espace européen*, Paris, Albin Michel, 2008, pp. 261-326; Dena Goodman, *Becoming a Woman in the Age of Letters*, Ithaca et London, Cornell University Press, 2009, pp. 2-5.

<sup>149</sup> Les littéraires se sont surtout intéressées aux lettres fictives, et publiées, des femmes. Mary Favret démontre par exemple comment la fiction sentimentale de la lettre féminine cachait une politique révolutionnaire, dans la période romantique qui va de 1789 à 1830. Son étude ne concerne que les lettres publiées, et se concentre donc sur la stratégie discursive, plutôt que sociale, de la lettre. Cette perspective pourrait par exemple s'appliquer au roman épistolaire *Delphine*, publié par Staël en 1802. Mary Favret, *Romantic Correspondence: Women, Politics and the Fiction of Letters*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

présent de se conformer aux vertus de son sexe<sup>150</sup>. Bien que tout semble opposer sa trajectoire révolutionnaire à celle de Staël, il n'est pas si surprenant de constater aussi chez cette dernière l'emploi stratégique, et primordial, de la communication épistolaire.

La correspondance révolutionnaire de Staël était, comme pour Manon Roland, une structure importante de la sociabilité à travers laquelle elle pouvait déployer une action politique. Étroitement liée au salon, elle ne donne malheureusement aujourd'hui qu'un pâle reflet de ce qui pouvait se produire rue du Bac, véritable foyer de l'activisme staëlien à Paris. Un court billet à Antoine Barnave (1761-1793), rédigé quelque part entre 1789 et 1791, donne une idée de la manière dont Staël tirait profit des rencontres qu'elle organisait à son hôtel :

Je pourrais bien justifier mon caractère et condamner le vôtre, mais par écrit il me semble que j'ai trop de désavantage. Venez demain dîner chez moi. Je n'ai pas trente mille hommes sous mes étendards comme M. de la Fayette ; mais si je vous y rangeais, je me croirais plus de puissance. Adieu. Jugez combien je suis inconséquente : j'aime votre lettre malgré les injures qu'elle contient.<sup>151</sup>

La transition d'un dialogue épistolaire corsé vers un entretien autour d'un repas met en relief la complémentarité de la correspondance et du salon, en même temps que la préférence de Staël pour la conversation orale, avec laquelle elle se sentait plus en moyen de convaincre et de rallier<sup>152</sup>. Les témoignages convergeaient sur ce point : l'influence politique de Staël dépendait largement de son salon, où pouvait, à

---

<sup>150</sup> Brigitte Diaz, « Lettres d'une Romaine » : Correspondance politique de Madame Roland (1788-1793), dans Pierrette Lebrun-Pézerat et Danièle Poulain, édts., *La lettre et le politique : Actes du colloque de Calais, 17-19 septembre 1993*, Paris, Honoré-Champion, 1996, pp. 41-51; Marie-Laure Girou Swiderski, « La lettre comme action politique : Madame Roland », dans Georges Bérubé et Marie-France Silver, édts., *op. cit.*, pp. 159-172; Susan Dalton, « Marie-Jeanne Roland, Woman Patriot », *op. cit.*, pp. 55-74.

<sup>151</sup> Lettre à Barnave (fin de l'été 1789-1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 354. Antoine Barnave, député du tiers aux États généraux, était alors un orateur populaire, membre du Triumvirat formé aussi par Adrien Duport et Alexandre de Lameth.

<sup>152</sup> Elle écrivait à ce sujet : « Je trouve comme vous que parler vaut beaucoup mieux qu'écrire. Il y a trop de nuances dans les pensées pour les exprimer toutes dans une lettre. », lettre à M. de Staël (automne 1785), *CG*, tome I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 46.

l'occasion, se retrouver une assemblée des plus hétéroclites. Staël y tenait conseil auprès de ses amis, mais cherchait également à y rencontrer les hommes influents pour les joindre à sa cause. À l'été 1797, elle essaya par exemple de former une majorité républicaine dans les Conseils (organes du pouvoir législatif alors dominés par les royalistes), afin de préserver la république directoriale. La marquise de la Tour du Pin-Gouvernet (1770-1853) relatait dans ses mémoires :

Je voyais également Mme de Staël presque tous les jours. Malgré sa liaison plus qu'intime avec Benjamin Constant, elle travaillait pour le parti royaliste, ou plutôt pour les transactions. Un jour je dînais chez elle avec huit ou dix des députés les plus distingués ; parmi eux, MM. Barbé-Marbois, Portalis, Villaret de Joyeuse, Dupont de Nemours, et le défenseur de la reine, Tronson du Coudray.<sup>153</sup>

Bien que cette démarche échoua<sup>154</sup>, d'autres entreprises, telle que la nomination de Narbonne au ministère de la Guerre en 1792, réussirent largement grâce aux contacts et à l'éloquence de Staël.

Si le salon représentait une forme prisée de participation politique pour Staël<sup>155</sup>, la correspondance lui permit de porter son activisme, tout au long de la décennie révolutionnaire, à travers les épreuves de l'émigration et de l'exil. Ses lettres révèlent en effet une sociabilité mouvante sur le plan géographique, et diversifiée par la nature des relations qui la constituaient. Dans ce contexte d'éclatement, la correspondance devenait absolument essentielle pour continuer à mobiliser son réseau social, reflué en marge de la France et de la Révolution par la Terreur. Donnant corps à cette posture d'opposition, la lettre constituait un outil de

---

<sup>153</sup> Mémoires d'Henriette-Lucie Dillon, marquise de la Tour du Pin, cités dans *CG*, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, p. 88. Par *transactions*, la marquise désignait sans doute les concessions que Staël essayait d'obtenir des royalistes afin qu'ils appuient la République.

<sup>154</sup> Elle fut suivie peu de temps après du coup d'État du 18 fructidor (4 septembre), qui renforça l'exécutif et purgea les Conseils des royalistes. C'est ce genre de coup de force que Staël avait essayé d'éviter. *CG*, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 88-89; Bronislaw Baczko, *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 2008, pp. 431-463.

<sup>155</sup> Le salon faisait partie intégrante de son projet constitutionnel et de la conception qu'elle avait du rôle politique des femmes d'esprit. *Cf.* chapitre 1, pp. 44-46.

résistance et de liberté face aux coercitions du politique. Au-delà de la coalition idéologique, elle dessinait un réseau d'entraide efficace à une époque de violences et de persécutions. À partir de son refuge en Suisse, Staël parvint à faire émigrer des dizaines de nobles visés par les autorités jacobines. Alors qu'elle organisait le sauvetage de la princesse de Poix (1750-1834) et de Madame de Simiane (1761-1835), Staël en expliqua la tactique à leur amie la princesse d'Hénin (1750-1830), déjà en sûreté de l'autre côté de la Manche :

Tout le secret de cette entreprise suisse est fort simple. [...] On choisit une femme dont le signalement est pareil; elle prend un passeport pour aller et revenir de Paris pour une affaire de commerce (et s'il avait été question de Mme de Poix, j'aurais fait mettre « pour aller consulter à Paris sur une infirmité qui la rend boiteuse »). La femme suisse va à Paris, fait viser son passeport en entrant à la frontière, va à sa section et à la commune de Paris faire apposer des *visa* pour repartir, et cède son passeport, son extrait de baptistaire, ses lettres de bourgeoisie, tous ses papiers qui l'attestent Suisse, à la dame qu'on veut sauver, et en passant par une autre route, rien ne peut faire qu'on soit arrêté. [...] La femme suisse envoyée cache dans sa poche ou se fait envoyer sûrement un passeport non visé, sur lequel elle contrefait comme elle peut les *visa* de la frontière, retourne à la commune après le départ de la dame, et n'est pas reconnue en changeant de costume et présentant un autre nom suisse. [...] Un homme est moins cher à sauver, parce qu'on n'envoie qu'un homme, et que pour une femme il faut l'homme et la femme.<sup>156</sup>

Ce procédé de son invention, et d'autres interventions de Staël auprès des autorités, permirent à plusieurs amis d'échapper au pire, dont Mathieu de Montmorency (1766-1826), François de Jaucourt (1757-1852), Achille du Cayla (1775-1835), Théodore de Lameth (1756-1854) et Madame de la Châtre (1762-1848), pour ne nommer qu'eux. Pareille opération requérait non seulement d'importants moyens financiers, dont Staël disposait, mais recourait également à une véritable stratégie de la lettre, écriture au jus de citron et noms codés compris<sup>157</sup>. L'homme de confiance que Staël envoyait en

<sup>156</sup> Lettre à la princesse d'Hénin (17 juin 1794), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 30-31.

<sup>157</sup> L'importance de la stratégie matérielle de la correspondance d'exil est mentionnée dans Rodolphe Baudin *et al.*, *Exil et épistolaire aux XVIIIe et XIXe siècles : Des éditions aux inédits*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007, pp. 19-20. L'encre invisible et les pseudonymes étaient effectivement utilisés dans la correspondance d'émigrés. Lettre à la princesse d'Hénin (17 juin 1794), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 26-27.

mission, un certain M. Tréboux, rapportait « dans le pli de sa botte » plusieurs lettres que Staël devait démêler et redistribuer aux bons destinataires :

Il y en avait une [...] pour M. de Lafayette que j'ai envoyée par Mme de Maisonneuve, qui est auprès de son frère à Glatz. L'autre lettre est pour Mme de Chalais. [...] Mandez-moi bien exactement si vous avez reçu une lettre par l'évêque [Talleyrand], celle-ci par M. Lock et une que vous recevrez le courrier prochain, qui contiendra le reste de mon trésor, une lettre par l'abbé de Montesquiou. Vous me pardonnerez la peur que j'ai eue de tout envoyer à la fois.<sup>158</sup>

Les chemins détournés et complexes que devait emprunter la correspondance à travers la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre et même les États-Unis, exigeaient une connaissance exacte de la régularité des courriers, des routes de postes et des adresses sécuritaires. Staël conseillait régulièrement sur les mesures à prendre pour éviter les interceptions et les lieux touchés par la guerre, et elle se faisait une priorité d'assurer la circulation constante des nouvelles :

J'ai reçu deux lettres de Mathieu. J'en envoie une à l'év[êque], ainsi qu'une d'Alex[andre] avec ordre de vous les faire passer sur-le-champ. Quoique en conséquence des troubles de Paris il n'y ait pas eu de lettres de France depuis le 3, il a percé par le camp d'Huningue que le calme était rétabli à Paris.

Écrivez-moi à *Coppet*, route de *Bâle* de *côté*, et, à la ligne, chez M. Necker en Suisse pays de Vaud, Suisse, ou bien sous l'adresse de M. J. Merian, cour de Strasbourg à Bâle. Il faut éviter Genève, parce que mon père me mande qu'on ouvre les lettres à Versoix. Mais écrivez-moi!<sup>159</sup>

Le cabinet de Staël s'apparentait à un bureau de poste clandestin à l'usage d'un groupe d'émigrés. Elle s'imposait donc comme une figure centrale d'un réseau de l'émigration lié par la correspondance, pour laquelle elle démontrait une « expertise » remarquable. La participation de plusieurs femmes à l'intérieur de ce réseau souligne un usage sociopolitique de la lettre loin d'être exclusif à Staël, qui semblait d'ailleurs considérer le rôle qu'elle y jouait comme une action convenant parfaitement aux femmes. Elle sollicita notamment les talents et la renommée de l'écrivaine Isabelle de Charrière (1740-1805) pour plaider auprès du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II en

<sup>158</sup> Lettre à la princesse d'Hénin (15 février 1794), *CG*, tome II, 2<sup>e</sup> partie, pp. 573-574.

<sup>159</sup> Lettre à M. de Narbonne (8 juin 1793), *CG*, tome II, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 118.



faveur du général de Lafayette et de ses codétenus, prisonniers à Magdebourg : « J'ai reçu une lettre de cette pauvre Mme de la Fayette qui, à travers les Jacobins qui l'emprisonnent aussi, a trouvé le moyen de me parler de la liberté de son mari. Essayez, je vous en conjure encore, d'obtenir que ces malheureux prisonniers se voient entre eux »<sup>160</sup>. À travers ses lettres, Staël incitait à l'engagement et créait un relais d'action politique mixte.

En conséquence, les autorités post-thermidoriennes accusaient Staël de correspondance avec les émigrés et de réunions secrètes avec des royalistes. Ils se méprenaient certainement sur ses intentions : Staël penchait désormais vers la République, plutôt qu'elle ne fomentait la contre-révolution. Ils savaient tout de même que l'aménagement de sa « colonie » d'émigrés en Suisse, ou que la reprise de son salon à Paris en mai 1795, n'avait rien d'apolitique. Plus que les véritables opinions de Staël, c'est l'influence politique de son réseau social qui suscitait des réactions. Pour contrer ces préventions et les rigueurs qui en découlaient, Staël écrivait aux représentants du gouvernement afin de négocier sa position politique, son statut légal, les intérêts de ses amis et de sa famille. Elle tempérait les arguments d'ordre légaux et politiques avec une humilité toute féminine, de façon à atténuer les craintes face à son activisme. Une lettre envoyée aux rédacteurs des *Nouvelles politiques, nationales et étrangères*<sup>161</sup>, pour être diffusée dans ce même journal,

---

<sup>160</sup> Lettre à Mme de Charrière (23 octobre 1793), *CG*, tome II, 2<sup>e</sup> partie, pp. 482-483. Charrière écrivit effectivement une lettre à M. de Luze-Bethmann, un Neuchâtelois lié à Frédéric-Guillaume II, mais elle ne semblait pas embrasser la cause avec autant d'enthousiasme et de dévouement que Staël : « Mme de Staël ne cesse de m'écrire que je devrais solliciter l'élargissement de son ami, de l'ami de ses amis; et moi, je ne cesse de lui répondre que cela ne servirait à rien. », *CG*, tome II, 2<sup>e</sup> partie, p. 477, 545.

<sup>161</sup> Outre qu'il avait rapporté en premier le bulletin du Comité de Salut Public soulevant des soupçons quant aux activités de Staël, ce journal avait pour rédacteur principal Jean-Baptiste Suard (1733-1817), et pour collaborateur Dupont de Nemours, deux connaissances de Staël.

représente bien la double posture que permettait l'épistolaire, à la fois féminine et politique. Seule occurrence d'une défense personnelle signée par Staël dans la presse, cette lettre répondait à des accusations provenant de sources officielles, relatives à un rendez-vous contre-révolutionnaire qu'aurait tenu la salonnière sur la route qui la ramenait à Paris en mai 1795. Staël ne prenait pas toujours la peine de faire démentir les calomnies qui circulaient à son sujet, et surtout se faisait une dignité d'ignorer les vulgaires insultes dont on l'accablait. Cette fois-là pourtant, elle voulait faire accepter sa présence à Paris pour se rapprocher à nouveau des cercles du pouvoir et prendre part, autant que possible, à l'élaboration de la constitution. De Paris, elle serait aussi en meilleure position pour aider ses amis émigrés à revenir en France et à réintégrer la politique. Il devenait donc primordial de poser un geste décisif afin de dissiper les soupçons :

La singulière célébrité que l'on s'acharne à me donner, le puéril effroi qu'on veut inspirer pour une femme de vingt-six ans, qui en venant rejoindre son mari est tout simplement à sa place, me force à professer mes opinions politiques ; je m'en excuse d'avance auprès de ceux qui trouveront, comme moi, qu'il est bien ridicule que cette profession de foi soit nécessaire.<sup>162</sup>

Le texte se poursuivait, tel qu'annoncé, avec une défense sans équivoque de la République française, et une vigoureuse contre-attaque envers ceux qui brandissaient inutilement le spectre des royalistes.

Je déclare donc que je ne partage point le préjugé qui ferait tenir à telle forme de constitution par des considérations étrangères au bonheur et à la volonté de la nation qui l'adopte ; que je souhaite sincèrement l'établissement de la République française sur les bases sacrées de la justice et de l'humanité, parce qu'il m'est démontré que, dans les circonstances actuelles, le gouvernement républicain peut seul donner du repos et de la liberté à la France [...] ; je demanderai [...] si ce fantôme de royalistes, constitutionnels. Aristocrates, qu'on évoque au sein des morts, n'est pas destiné à détourner l'attention des véritables ennemis de la chose publique [...]<sup>163</sup>

---

<sup>162</sup> Lettre aux rédacteurs des *Nouvelles politiques* (31 mai-2 juin 1795), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 7. Staël mentait sur son âge, elle avait alors 29 ans.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 7-8.

Staël s’y définissait comme la femme d’un ambassadeur qui appuyait les intérêts de son mari, une amie fidèle, et une personne jeune qui n’avait eu de « rapport quelconque avec les affaires publiques » depuis qu’elle demeurait en Suisse. Paradoxalement, cette façon de se situer en dehors de la politique introduisait un positionnement politique des plus clairs, sur une arène publique. Ce détour rhétorique faisait écho à celui opéré par la lettre. Moyen d’expression légitime pour une femme, elle s’adressait aux seuls « rédacteurs » du journal. Une fois publiée, elle se destinait clairement « à l’opinion du pays »<sup>164</sup>, et surtout, à celle de l’élite politique que Staël cherchait à convaincre. La forme de la lettre permettait à Staël de souligner son acceptation des normes de l’identité féminine et de poser simultanément un geste politique, en ce qu’il servait ultimement à préserver les conditions nécessaires à la poursuite de son activisme.

La correspondance consolidait un réseau social à la fois amical et politique, ce qui laissait à Staël la possibilité de mettre de l’avant, selon les circonstances, l’une ou l’autre de ces caractéristiques, d’entrer en relation avec les milieux politiques ou bien d’actualiser son opposition au gouvernement. La flexibilité de la lettre en faisait non seulement un outil de communication efficace au sein d’une sociabilité qui s’étendait à l’échelle de l’Europe et se resserrait autour de Paris au gré des événements, mais aussi, par les représentations qui y étaient attachées, un canevas pour formuler et actualiser une position politique féminine.

---

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 6.

## Une culture de l'information entre manuscrit et imprimé

La lettre aux rédacteurs des *Nouvelles politiques* démontre bien comment la correspondance a pu être interprétée telle une interface entre le privé et le public : la publication de la lettre, pour des raisons et dans des circonstances diverses, représente (selon certain-e-s auteur-e-s) un des points de jonction important entre l'univers intime et sentimental que recelait l'épistolaire et les préoccupations d'ordre public ou relatives à une diffusion publique<sup>165</sup>. Si, contrairement au cas de Manon Roland, très peu de lettres personnelles de Staël trouvèrent le chemin de la presse, cela ne signifiait pas pour autant que ses usages de la correspondance n'interagissaient pas avec une culture de l'imprimé tournée vers le développement des mediums de l'information. Au contraire, ceux-ci étaient incorporés et manipulés dans le même espace sociopolitique que cernait la correspondance, partageant avec la lettre une fonction commune, soit la circulation des nouvelles<sup>166</sup>.

Comme ses contemporains, Staël avait accès à une grande variété de publications qui témoignaient de l'accélération des événements politiques et du besoin grandissant de connaître *l'actualité*. Sa correspondance suggère qu'elle faisait

---

<sup>165</sup> Mary A. Favret, *op. cit.*, pp. 1-11; Elizabeth Heckendorn Cook, « The Epistolary Body and the Public Sphere », dans *Epistolary Bodies: Gender and Genre in Eighteenth-Century Republic of Letters*, Stanford, Stanford University Press, 1996, pp. 5-29; Clare Brant, *Eighteenth-Century Letters and British Culture*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan, 2006, pp. 3-9. Brant insiste plutôt sur l'inadéquation du vocabulaire de privé et de public pour parler de la correspondance, mais traite de la publication comme un point tournant et significatif du parcours des lettres au XVIII<sup>e</sup> siècle. Marie-Claire Hoock-Demarle soutient par ailleurs que les lettres non publiées étaient aussi un champ de transgression du privé au public pour les femmes, et Dena Goodman affirme que les lettres publiées ne permettent pas vraiment de comprendre comment l'écriture épistolaire était pratiquée de manière courante par les femmes « ordinaires » et comment elle fonctionnait dans leur articulation d'une subjectivité sexuée. Marie-Claire Hoock-Demarle, *op. cit.*, p. 305-326; Dena Goodman, *Becoming a Woman...*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>166</sup> Alain Nabarra montre d'ailleurs les rapports formels qui existaient entre la lettre et le journal au XVIII<sup>e</sup> siècle, autre point de rencontre du manuscrit et de l'imprimé. Le journal empruntait les procédés ou une fiction de la lettre pour définir un mode narratif et une présentation de l'information. Il incorpora bientôt la lettre (au journal, aux lecteurs) comme un élément de son discours. Alain Nabarra, « La lettre et le journal, la lettre dans le journal », dans Georges Bérubé et Marie-France Silver, éd., *op. cit.*, pp. 305-326.

une lecture fréquente, probablement quotidienne, de plusieurs journaux et brochures, ce qui lui permettait d'être au fait de la situation politique. Elle y mentionnait différents titres, qui formaient un corpus de lectures assez cohérent avec ses idées politiques. Elle consommait surtout des journaux modérés, largement diffusés et reconnus pour leur caractère informatif. Au haut de la liste se trouvaient deux publications qui traversèrent la Révolution, soit le *Moniteur universel* de l'éditeur Panckouke, qu'elle décrivait comme le « grand journal » à cause de son format à l'anglaise, ainsi que le *Journal de Paris*, plus conservateur, mais au contenu diversifié et complet. Passaient aussi entre ses mains la *Gazette universelle*, organe des Feuillants en 1791 (qui devint ensuite les *Nouvelles politiques, nationales et étrangères* de Suard); le *Logographe*, dont les « reporters » avaient une loge spéciale à l'Assemblée nationale; la *Chronique de Paris*, un des journaux les mieux faits, rédigé entre autres par Condorcet; et plus tard, le *Journal d'économie publique, morale et politique* de Pierre-Louis Roederer, ami de Staël (aussi directeur du *Journal de Paris* après Thermidor), ainsi que le *Républicain français*, qui donnait des comptes-rendus de séances du Conseil des Cinq-Cents en 1796. Le spectre de ses lectures devait cependant déborder de ces quotidiens modérés, puisqu'elle se procurait aussi la *Feuille villageoise*, destinée à l'information et l'éducation des paysans<sup>167</sup>, qu'elle devait probablement acheter des quotidiens locaux en Suisse, et qu'elle connaissait vraisemblablement le contenu des journaux jacobins et d'extrême droite, qui l'attaquaient tous avec véhémence. Si l'on ajoute à cela les pamphlets et mémoires paraissant de manière ponctuelle, il faut considérer la consommation des

---

<sup>167</sup> L'ensemble de ces journaux sont nommés dans *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, pp. 438, 443, 520; *CG*, tome II, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 19, 65, 114-115; *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, pp. 227, 264, 272. Leurs tendances et leurs caractéristiques sont classées et résumés par Claude Bellanger *et al.*, éd., *op. cit.*, pp. 443-499.

nouvelles imprimées et des textes polémiques comme une part significative de l'activité politique staëlienne.

Plutôt que de voir Staël seule au milieu d'une pile de journaux, il serait peut-être plus exact de l'imaginer, comme le rapportait son ami Charles-Victor de Bonstetten (1745-1832), faisant la lecture à voix haute au salon : « J'étais chez les Necker. Mme de Staël était en train de lire la Chronique de Condorcet, qui contenait des injures abominables à l'adresse de Montesquiou, si bien que nous avons tous les larmes aux yeux »<sup>168</sup>. Cette manière de lire semblait faire partie des pratiques courantes du salon, où les textes, tels que les mémoires judiciaires dont Staël parlait avant la Révolution, servaient de point de départ aux discussions sérieuses qui produisaient l'opinion publique<sup>169</sup>. Dans le contexte de mobilité qui caractérisait la situation de Staël et ses amis, l'imprimé faisait l'objet d'un usage socialisé par le salon, mais aussi à travers la correspondance dont il devenait l'auxiliaire.

Tandis que la lettre respire l'intimité de l'écriture manuscrite, la particularité de la relation épistolaire et la subjectivité de l'auteur, le texte d'information imprimé paraît plutôt caractérisé par la standardisation de la forme, l'apparente objectivité de son contenu et la généralité de son propos. Ces représentations actuelles ne s'appliquaient toutefois pas de la même façon au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si certains journaux formulaient ces objectifs d'impartialité et tendaient vers un modèle de présentation plus homogène, plusieurs ne cachaient pas leur orientation partisane. De fait, aucun

---

<sup>168</sup> Cité dans *CG*, tome II, 1<sup>ère</sup> partie, p. 65, n. 1. Sur le même épisode, Staël relatait : « Comme nous causions sur ces interminables et ennuyeuses affaires de Genève, mon père, ma mère, mon ami Bonstetten et moi, nos gens ouvrent la porte avec un grand fracas et nous annoncent le général Montesquiou [...] », lettre à M. de Narbonne (15 novembre 1792), *CG*, tome II, 1<sup>ère</sup> partie, p. 65. Décrété d'accusation par la Convention nationale, le général Montesquiou (1739-1798) s'était d'abord enfui à Genève, et venait chercher asile chez les Necker.

<sup>169</sup> Cf. Chapitre 1, p. 23.

ne garantissait la véracité et l'instantanéité de l'information reçue, tel que semble à première vue le promettre l'imprimé. Cela n'avait rien pour surprendre les lecteurs de l'époque, qui retrouvaient dans la presse un moyen de diffusion spectaculaire, mais aussi un outil extrêmement variable dans la forme, favorisant de surcroît le fléau révolutionnaire qu'était la calomnie<sup>170</sup>. À côté, la lettre semblait être une source beaucoup plus fiable d'information, qui permettait à Staël de contre-vérifier les nouvelles parues dans la presse. Par exemple, elle écrivait à Henri Meister :

J'ai vu dans la gazette de Schaffhouse que l'év[êque] d'Autun avait été renvoyé d'Angleterre. Je ne pourrais croire à cette nouvelle si, depuis 15 jours, je n'étais pas privée de toutes nouvelles d'Angleterre. [...] Si Dieu veut que ce nouveau malheur ne soit pas vrai, je vous écrirai pour vous demander de le faire démentir dans la gazette de Schaffhouse.<sup>171</sup>

Les gazettes et les messages des correspondants apportaient des informations complémentaires, qui ne distinguaient pas clairement les nouvelles personnelles manuscrites des nouvelles publiques imprimées. Le réseau social de Staël lui procurait certes des nouvelles de ses amis que les journaux ne pouvaient lui offrir, mais il fournissait également des détails indispensables sur la situation politique. En plus de souffrir de l'éloignement de Paris pour une bonne part de la décennie révolutionnaire, Staël se trouvait bien fâchée quand ses correspondants ne pouvaient l'informer aussi exactement qu'elle l'aurait voulu. Elle reprochait régulièrement à M.

---

<sup>170</sup> Dans son analyse de l'impact historique de l'invention de l'imprimerie, Elizabeth Eisenstein identifie la fixité typographique comme l'une des principales caractéristiques qui différencient l'imprimé du manuscrit. La reproduction exacte des textes serait à l'origine de transformations culturelles majeures de la Renaissance. Cette interprétation est depuis remise en question, historiens et bibliographes soulignant non seulement l'importance de la diffusion manuscrite après l'avènement de l'imprimerie, mais aussi l'instabilité textuelle et le développement progressif qui caractérisaient l'imprimé. Elizabeth Eisenstein, *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris, Découverte, 1991; Harold Love, *Scribal Publication in Seventeenth-Century England*, Oxford, Clarendon Press, 1993; David McKitterick, *Print, Manuscript and the Search for Order, 1450-1830*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2003. Sur le problème de la calomnie à la Révolution française, Charles Walton, *Policing Public Opinion in the French Revolution: The Culture of Calumny and the Problem of Free Speech*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2009.

<sup>171</sup> Lettre à Henri Meister (19 février 1794), *CG*, tome II, 2<sup>e</sup> partie, p. 576.

de Staël sa mauvaise volonté en la matière : « J'ai l'honneur de te prier de ne jamais m'envoyer de journaux, vu que je les possède tous, et que ta paresse trouve commode de m'écrire une lettre en forme de journal du soir »<sup>172</sup>. Elle spécifiait que son ami Mathieu de Montmorency faisait beaucoup mieux de son côté, lui écrivant « tous les courriers quatre pages de nouvelles »<sup>173</sup>. Elle dissimulait mal sa déception lorsque celui-ci ne remplissait plus sa tâche : « Nous sommes bien mal instruit ici de l'esprit des nouvelles. Mathieu, mon plus fidèle correspondant, a été si malheureux de la mort de Mme de Laval qu'il ne m'écrit plus que des réflexions philosophiques »<sup>174</sup>. Les lettres complétaient les journaux en fournissant, comme Staël l'exprimait, « l'esprit des nouvelles », soit un commentaire, une réflexion, un enrobage supplémentaire qui donnait sens aux événements révolutionnaires. Les journaux et les lettres relayaient les informations dans un ordre variable et interchangeable. Parfois, les lettres conseillaient une lecture, commandaient l'envoi d'un article spécifique, ou faisaient la route de poste accompagnée d'un pamphlet ou d'un journal. D'autre fois, Staël lisait plusieurs journaux et en faisait un résumé qu'elle transmettait dans sa correspondance, transférant le contenu imprimé sous une forme manuscrite plus succincte, dépouillée et commode. C'est le cas de sa lettre du 2 juin 1793 à Louis de Narbonne, dans laquelle elle transmettait dans un style abrégé le contenu du *Moniteur* et du *Journal de Paris* de la fin mai :

*Journal de Paris* du 25 : le maire convient qu'il a voulu faire arrêter vingt-deux députés qui méritent la mort. Les com[missaires] du Nord avouent la prise du camp de Famars et disent que Valenc[iennes] est près d'être cernée. Beau discours de Lanjuinais sur les raisons qu'il y a pour établir plusieurs municipalités à Paris. [...] *Journal*, 27 : on exalte beaucoup la victoire remportée sur les hollandais à Tourcoing. Destournelles est

<sup>172</sup> Lettre à M. de Staël (22 juillet 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 462. 381

<sup>173</sup> Lettre à M. de Staël (29 novembre 1790), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 404.

<sup>174</sup> Lettre à M. de Staël (17 juin 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 446.



acquitté, Bouchotte dénoncé comme sot ou fripon, Ligniville accusé, dans tout le royaume des arrestations [...]<sup>175</sup>

Le foisonnement de la presse journalistique et d'autres types de publications ajoutaient donc une dimension importante aux pratiques politiques de Staël. L'intensification bien tangible de la consommation des journaux ne signifiait toutefois pas l'abandon de la correspondance comme moyen généralisé de transmission des nouvelles et de communication. Les usages de la presse étaient plutôt assimilés à l'espace du salon et à l'emploi de la lettre. Il en allait de même pour la publication, un processus complexe qui mobilisait tout le réseau social de Staël.

### **Les rouages de la publication : action concertée, intervention contestée**

Dans la préface de son pamphlet intitulé *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français*, Germaine de Staël expliquait l'irrésistible impulsion qui avait donné naissance à cette brochure politique :

Quelques fois l'indignation qu'on ressent contre les fautes qu'on voit commettre, la foule d'idées simples qui semblent en démontrer l'absurde inconséquence, vous commande d'écrire. Dans ces moments d'inspiration raisonnée on a presque l'orgueil de croire que c'est un devoir de contribuer de tous ses moyens à repousser le fléau qui nous menace, et dans l'instant qui suit ce mouvement d'exaltation, on se demande ce que peut valoir un livre au milieu de toutes les fureurs de la vengeance et de la haine.<sup>176</sup>

Tout en émettant un doute quant à la portée réelle que pouvait avoir son texte face au fanatisme révolutionnaire, et qui n'était, peut-être, qu'une déclaration convenue de modestie, Staël soulignait la centralité et la spontanéité de l'acte d'écrire pour tenter de redresser le cours des choses. Mais quel pouvait être l'effet d'une brochure, si personne ne la lisait? L'imprimé était clairement sous-entendu dans ce passage comme un support essentiel de l'écrit, et c'est bien de la publication, plus que de

<sup>175</sup> Lettre à M. de Narbonne (2 juin 1793), *CG*, tome II, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 115-116.

<sup>176</sup> *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt...*, p. 33.

l'écriture, dont Staël parlait quand elle justifiait de la sorte son « exaltation »<sup>177</sup>. En effet, la publication entraînait avec elle une publicité inappropriée, une exposition contraire à ce qu'exigeaient les normes de la féminité : chasteté, douceur, dévouement et surtout, modestie. Il n'était donc pas rare, pour les femmes qui tentaient de publier, de rédiger comme Staël une préface dans laquelle étaient réaffirmées ces valeurs, et expliquées les circonstances de la publication. Pour se garantir de l'opprobre ou du ridicule, plusieurs auteures choisissaient quant à elles l'anonymat. La plupart des écrits de femmes possédaient l'un ou l'autre de ces éléments qui rappellent la différenciation sexuelle appliquée alors à la publication<sup>178</sup>.

Ce qui ne paraît toutefois pas dans la préface des *Réflexions*, c'est l'ensemble du processus qui entourait l'édition d'un texte engagé. En portant attention à ces démarches, grâce aux traces que laisse la correspondance, on constate combien il s'agissait d'une entreprise collective. Staël ne se trouvait pas complètement isolée face à l'opinion, elle ne défiait pas non plus toutes les conventions. Plutôt, elle bénéficiait du soutien et de l'encouragement indispensable de ses amis qui, de leur côté, faisaient appel à ses talents et ses connaissances pour composer et publier leurs propres écrits. Si chaque auteur du groupe<sup>179</sup> prenait la responsabilité de ses paroles,

---

<sup>177</sup> Un passage du chapitre *Des femmes qui cultivent les Lettres* éclaire l'intention de Staël dans cette préface : « La jalousie naturelle à tous les hommes ne s'apaise que si vous pouvez vous excuser, pour ainsi dire, d'un succès par un devoir ; mais si vous ne couvrez pas du prétexte de votre situation et de votre intérêt la gloire même, si l'on vous croit pour unique motif le besoin de vous distinguer, vous importunerez ceux que l'ambition amène sur la même route que vous. », *De la littérature...*, pp. 325-326.

<sup>178</sup> Ces hésitations et stratégies sont exposées dans les essais réunis par Elizabeth Goldsmith et Dena Goodman, *op. cit.*

<sup>179</sup> Il ne s'agissait pas encore tout à fait du Groupe de Coppet, appellation attribuée a posteriori au cercle intellectuel informel qui entourait Staël (principalement après 1800), et qui comprenait, parmi d'autres habitués, Benjamin Constant, Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi, Charles-Victor de Bonstetten, et Auguste Guillaume Schlegel. Le groupe des collaborateurs littéraires de Staël au cours de la Révolution était plus vaguement défini. Pour une synthèse des recherches sur le Groupe de

ils contribuèrent, tous ensemble, à la propagation d'une série d'idées, à la promotion d'une certaine vision politique. La publication concernait et se répercutait généralement sur plusieurs membres du réseau.

Cette coopération littéraire s'amorçait dès la composition des textes, circulés, lus, commentés et corrigés à l'état de manuscrits. L'original autographe *Des circonstances actuelles*, retrouvé à la Bibliothèque Nationale, porte par exemple des annotations et des ratures de la main de Benjamin Constant<sup>180</sup>. L'élaboration du contenu de l'ouvrage se fondait, selon une méthode de travail utilisée aussi pour *De la littérature*, sur une documentation extensive combinée aux conversations menées au salon, véritable « laboratoire d'expérimentation » où Staël présentait ses théories et des extraits de ses textes. Parallèlement, de nombreux thèmes développés par Benjamin Constant dans ses écrits, tels que *Des réactions politiques* (1796), émanaient d'une intense collaboration avec Staël pendant le Directoire<sup>181</sup>. Qui sait si Staël n'avait pas même composé certains passages? Quelques années auparavant, elle avait justement tenté de co-rédiger avec Louis de Narbonne, à distance, une brochure qu'elle voulait faire imprimer à Londres<sup>182</sup>. Dans une de ses lettres, elle détaillait les quatre parties de l'ouvrage envisagé, soit une justification minutieuse des choix politiques des constitutionnels émigrés, dans laquelle Narbonne, l'auteur, devait se

---

Coppet, voir Étienne Hofmann et François Rosset, *Le Groupe de Coppet : Une constellation d'intellectuels européens*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005.

<sup>180</sup> Lucia Omacini, « Introduction », dans *Des circonstances actuelles...*, pp. LXXI, LXXXII-LXXXIV; « Benjamin Constant, correcteur de Madame de Staël », *Cahiers staéliens*, no. 25, 1978, p. 5-23.

<sup>181</sup> Axel Blaeschke, « Introduction », dans *De la littérature...*, pp. XXXIII, CXII.

<sup>182</sup> Lettre à M. de Narbonne (16 juillet 1793), *CG*, tome II, 1<sup>ère</sup> partie, p. 140.

montrer « comme le chef de l'opinion conséquente et modérée »<sup>183</sup>. Chacun devait commencer à écrire de son côté, pour ensuite comparer les résultats :

Le premier travail qu'il faut commencer, c'est celui de la seconde partie. Quant il sera fait, le reste ira bien vite. Mettez-vous tout de suite à écrire [...] J'écrirai de mon côté, mais votre paresse vous ferait prendre tout ce que je vous enverrais, au lieu qu'il faut choisir, ce que vous ferez quand vous aurez écrit avant moi. Quinze jours après cette lettre, vous recevrez la première partie: qu'elle soit déjà faite par vous.<sup>184</sup>

Visiblement, il s'agissait moins de l'idée de l'ancien ministre de la guerre que celle de Staël, qui entraînait impérieusement son ami dans la réalisation de son projet. Cet exemple souligne non seulement un procédé d'écriture assez particulier, conditionné par l'émigration, mais il pointe également à l'usage de la publication comme une façon privilégiée pour Staël de défendre les idées et les membres de son parti. Pour atteindre cet objectif, elle jugeait qu'un texte attribué à Narbonne aurait plus de poids (que si elle l'avait elle-même signé<sup>185</sup>). La solution qui s'offrait à elle était finalement simple : mettre des mots sous la plume d'un homme.

L'ouvrage projeté sur les constitutionnels ne fut probablement jamais achevé, ni jamais retrouvé. Comme lui, plusieurs écrits de Staël voués à la publication ne franchirent pas les étapes de l'impression ou de la mise en vente. Des raisons politiques expliquaient cette prudence. L'enchaînement rapide des événements pouvait rendre le propos moins pertinent et dépassé, tandis que les fluctuations du climat politique faisaient parfois de la publication une provocation inutile, voire compromettante pour Staël et son entourage. Renonçant en juillet 1793 à la diffusion d'un traité intitulé *Réflexions sur M. Necker, sur la déclaration du prince de Saxe-Cobourg et la captivité de M. de la Fayette...*, Staël expliquait : « [E]ntre mon opinion

---

<sup>183</sup> Lettre à M. De Narbonne (11 juin 1793), *CG*, tome II, 1<sup>re</sup> partie, p. 124.

<sup>184</sup> *Ibid.*

<sup>185</sup> Elle ne pouvait défendre le ministère de Narbonne et les autres constitutionnels sans que sa relation amoureuse avec le ministre ne discrédite tout son propos.

et la situation de M. de Staël, où voulez-vous que je me place? »<sup>186</sup>. Elle signifiait par là que l'affirmation de ses opinions politiques mettrait son mari dans une posture délicate et nuirait à son action en tant qu'ambassadeur. À l'automne 1795, les circonstances politiques ne se montraient pas plus propices. Sous la vive recommandation de son ami François de Pange (1764-1796), Staël suspendit l'impression des *Réflexions sur la paix intérieure*, ordonnant immédiatement à M. de Staël de mettre sous clé les 45 exemplaires qu'il avait en sa possession<sup>187</sup>. La publication impliquait avant tout une prise de décision importante, pour laquelle Staël consultait ses amis et prenait en compte l'ensemble de ses relations<sup>188</sup>.

Une fois décidée, la publication pouvait soulever quelques difficultés pratiques. Il fallait en effet trouver un imprimeur qui accepterait de s'associer au contenu politique des textes. Lorsque Staël prit en charge la diffusion d'une brochure du comte de Lally-Tollendal en 1793, elle se heurta rapidement à un refus : « À Genève, on ne veut pas de l'ouvrage de Lally comme trop royaliste. J'essaye Lausanne. J'attends aussi les réponses pour diverses maisons. Je ne sais pas me décider sans vous [Narbonne] ou Mathieu [de Montmorency], nous verrons cependant »<sup>189</sup>. Il en alla de même pour un ouvrage « très républicain » de Benjamin

---

<sup>186</sup> Lettre à M. de Narbonne (13 juillet 1793), *CG*, tome II, 1<sup>ère</sup> partie, p. 138.

<sup>187</sup> Lettre à François de Pange (7 octobre 1795), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 73; lettre à M. de Staël (10 octobre 1795), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 78.

<sup>188</sup> Autre exemple de ces préoccupations : Les journaux avaient critiqué le comte de Gouvernet, ambassadeur à La Haye, sur le fait qu'il aurait porté la cocarde d'Orange. Staël lui écrivit à ce sujet : « Je voulais faire imprimer que vous ne portez pas la cocarde orange, mais nos amis m'ont arrêtée en me disant que cet article vous donnerait peut-être des désagréments à La Haye. », lettre au comte de Gouvernet, *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, pp. 520-521. Les amis de Staël la consultaient aussi au sujet de la publication : « Vous me demandez si je permets l'impression de votre voyage à Paris [sujet de l'ouvrage d'Henri Meister]. Quoique les Français soient battus, je vous demande de n'y mettre pas votre nom [...] », lettre à Henri Meister, *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 256. Ce dernier suivit le conseil.

<sup>189</sup> Lettre à M. de Narbonne (19 juillet 1793), *CG*, tome II, 1<sup>ère</sup> partie, p. 143. La brochure trouva finalement preneur à Londres, sans que l'on sache si c'était grâce à Staël. *CG*, tome II, 1<sup>ère</sup> partie, p. 137, n. 5.

Constant, que le contact de Staël, Marc-Auguste Pictet (1752-1825), s'abstint de faire imprimer secrètement à Genève<sup>190</sup>. Il arrivait donc à Staël de s'occuper elle-même des démarches auprès des imprimeurs et des libraires<sup>191</sup>. À d'autres occasions toutefois, elle déléguait une partie de la tâche à ses amis. Pour publier ses *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français*, Staël put compter sur François de Pange, installé comme imprimeur à La Neuveville après son émigration, et François de Jaucourt pour corriger les épreuves<sup>192</sup>. Cette petite édition lui permit d'évaluer la réception du livre (qui fut positive) et de distribuer des exemplaires à ses correspondants partout en Europe afin qu'ils contribuent à la promotion de l'ouvrage. Elle contacta Adolphe-Louis Ribbing<sup>193</sup> à Copenhague, Henri Meister en Allemagne, et M. de Staël à Paris, leur demandant de faire réimprimer sa brochure dans leur ville

<sup>190</sup> Il s'agissait du texte *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*. « M. Constant a fait imprimer ailleurs l'ouvrage dont je vous avais parlé, Monsieur ; mais il me charge de vous en offrir un exemplaire, mettant à votre suffrage autant de prix que si vous étiez de son opinion. », lettre à Marc-Auguste Pictet (14-20 avril 1796), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 172; lettre à Marc-Auguste Pictet (22 mars 1796), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 164.

<sup>191</sup> Il reste en outre dans sa correspondance deux billets adressés à Charles Pougens concernant la seconde édition des *Lettres sur Rousseau* (1798), et quelques billets adressés à J.-J. Paschoud, un libraire de Genève chez qui elle commandait des livres (par exemple « la collection des œuvres de Machiavel en italien et la meilleure traduction de ces œuvres en français »), et chez qui elle publia plus tard *Delphine* (1802), les *Manuscrits de M<sup>e</sup> Necker, publiés par sa fille* (1805), et la troisième édition de *De l'Allemagne* (1814). Lettre à Charles Pougens (10 mai 1798), *CG*, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, p. 138; lettre à Charles Pougens (24 juin 1798), *CG*, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, p. 148; lettre à J.-J. Paschoud (15 juillet 1795), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 28; lettre à J.-J. Paschoud (14 janvier 1796), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 116; lettre à J.-J. Paschoud (24 septembre 1799), *CG*, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, p. 237. Pour identifier les éditeurs des œuvres de Staël jusqu'en 1821, F.-C. Lonchamp, *op. cit.*

<sup>192</sup> Une lettre de Staël confirme bien que François de Pange réalisa la première impression des *Réflexions* (oubliée dans la bibliographie de F.C. Lonchamp). Celle-ci était criblée de fautes d'orthographe et de ponctuation, erreurs que Staël attribua à la négligence de Jaucourt. Pour corriger son ouvrage suivant, le *Recueil de morceaux détachés*, Staël utilisa plutôt l'aide généreusement offerte par le romancier Samuel de Constant (1729-1800), oncle de Benjamin Constant, qui habitait tout proche de chez Durand, Ravel et C<sup>ic</sup> de Lausanne, où s'imprimait l'ouvrage en question. Lettre à Ribbing (3 février 1795), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, p. 242; *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 169, n. 5; lettre à Samuel de Constant (avril ? 1795), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, p. 299-300, et n. 2-3.

<sup>193</sup> Le comte de Ribbing (1765-1843) participa à l'assassinat de Gustave III de Suède en 1792. Réfugié en Suisse, il entretint quelques temps une relation amoureuse avec Staël.

s'ils en étaient contents<sup>194</sup>. À la princesse d'Hénin, toujours en Angleterre, elle écrivait : « Je vous envoie cette brochure qui réussit excessivement ici. Je voudrais que vous eussiez une manière indirecte de la faire imprimer, et que vous voulussiez me mander ce que je vous dois pour les frais. J'attends toujours une réponse de Berlin »<sup>195</sup>. Cette façon de procéder en deux séries d'éditions, et de faire circuler l'imprimé à travers le réseau social de Staël, fut aussi employée de manière plus ou moins systématique pour les *Lettres sur Rousseau*, les *Réflexions sur le procès de la Reine*, le livre *De l'influence des passions*, ainsi que pour l'ouvrage de Constant *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier* (1796).

Chaque publication créait un événement sur lequel Staël voulait capitaliser pour renforcer sa position politique et celle de ses amis. Elle cherchait par conséquent à orienter la réception de l'œuvre et à contrôler l'image publique de l'auteur. Une stratégie qu'elle employait régulièrement était de faire mettre des extraits (une sélection de citations) et des résumés critiques dans les journaux. Elle adopta cette méthode en 1791, lors de la publication du livre de Necker intitulé *Sur l'administration de Necker, par lui-même*. Elle confia alors à M. de Staël :

Tu dois avoir à présent le livre de mon père à Paris. Je te demande comme le premier, le plus cher intérêt de ma vie, de suivre avec exactitude l'impression qu'il produira et d'échauffer tout ce qui nous aime à prévenir les inconvénients de ce trait de courage et de vertu. Je sais qu'il est attaqué dans le moment présent, mais il est sous la sauvegarde de l'Europe et de l'avenir. Je vais en faire un extrait que je demanderai à Duquesnoy de mettre dans *L'Ami des patriotes*.<sup>196</sup>

---

<sup>194</sup> Lettre à Ribbing (3 février 1795), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, p. 242; lettre à Henri Meister (10 février 1795), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, p. 248; lettre à M. de Staël (1<sup>er</sup> mars 1795), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, p. 260.

<sup>195</sup> Lettre à la princesse d'Hénin (19 mars 1795), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, p. 282.

<sup>196</sup> Lettre à M. de Staël (8 mai 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 427.

Parmi les inconvénients que Staël redoutait, il y avait le refus des députés de débloquer la somme de deux millions de livres que Necker avait laissé au gouvernement lors de sa démission. Aussi mit-elle son idée à exécution:

J'ai envoyé à Duquesnoy un extrait qui ne me fait connaître en rien, et dont le seul but est de rassembler dans l'ouvrage de mon père les morceaux les plus populaires et les moins abordables par la critique [...] cet extrait ne sera utile que s'il est promptement imprimé et généralement répandu.<sup>197</sup>

Pour Staël, les journaux avaient la capacité de rejoindre rapidement un vaste lectorat, et c'est pourquoi ils exerçaient une pression non négligeable dans la formation de l'opinion publique. Elle le spécifiait explicitement à Ribbing, qui songeait à publier ses mémoires : « Ajoutez à cela qu'en faisant imprimer ces mémoires en France, où nous irons sûrement l'année prochaine, je les ferais annoncer dans les journaux qui sont retournés à Suard et autres de mes amis selon mon goût, et que nous dirigerions l'opinion dès sa naissance »<sup>198</sup>. Au-delà du contenu politique des textes, la publication servait à créer un impact concret dans « l'opinion », qui revenait souvent à dire, plus précisément, l'élite politique. Staël l'utilisait pour soigner sa réputation, se faire accepter à Paris, souligner ses opinions politiques et son patriotisme. Par exemple, au moment de la parution de son ouvrage *De l'influence des passions*, elle luttait pour la reconnaissance de sa citoyenneté française auprès du Directoire. Elle voulait profiter de cette conjoncture pour lancer le bon message :

[C]e que j'ose vous demander, c'est de vous concerter avec mon ami [Benjamin Constant] pour faire servir l'extrait à l'auteur. Ce que je désirerais donc, c'est que dans l'extrait de cet ouvrage vous parlassiez de moi comme une Française de naissance, de résidence, de propriété, d'habitudes, de patriotisme : enfin, comme une Française, si vous croyez que je parle assez bien français pour cela.

Vous verrez aussi, n'est-ce pas, s'il n'y a pas un usage à faire des principes politiques épars dans tout le livre et dans l'introduction en particulier? [...] <sup>199</sup>

<sup>197</sup> Lettre à M. de Staël (11 mai 1791), *CG*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 432.

<sup>198</sup> Lettre à Ribbing (8 décembre 1794), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, p. 195-196.

<sup>199</sup> Lettre à P.-L. Roederer (1<sup>er</sup> octobre 1796), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, pp. 247, 249.



À partir de 1795, Benjamin Constant et Pierre-Louis Roederer, qui dirigeait un « journal ami »<sup>200</sup>, s'imposaient en particulier comme deux alliés politiques importants. S'ils partageaient l'opinion politique de Staël dans les grandes lignes, leur entraide mutuelle ne passait pas que par l'éloge. Chacun exerçait son esprit critique et pouvait manifester son désaccord. Staël demanda par exemple à Roederer de faire un extrait pour la brochure de Constant, *De la force du gouvernement actuel*. Aux critiques (légères) qu'en fit Roederer, Staël répondit par ses propres objections et se détacha explicitement du contenu de l'ouvrage : « Ce dont je réponds, c'est de ce que j'écris ; mais l'ouvrage de Benjamin n'est pas le mien »<sup>201</sup>. Staël savait accepter les divergences d'opinion, et apprécier une critique étayée qui montrait que ses ouvrages étaient dignes d'être lus et discutés : « Non, mon cher Roederer, je ne suis point fâchée de votre critique sévère, mais utile [...] »<sup>202</sup>. Ainsi, malgré leurs divergences sur plusieurs sujets, Staël et ses amis travaillaient ensemble à promouvoir leurs différentes carrières.

L'action concertée que suscitait la publication d'un livre ou d'une brochure dans le cercle de Staël montre à la fois une approche déterminée et maîtrisée de l'imprimé chez celle-ci, en même temps que l'importance du soutien de ses amis. Ce soutien apparaissait d'autant plus essentiel et sollicité que Staël constatait le tort que

---

<sup>200</sup> On se souvient que Roederer était le directeur du *Journal de Paris*, dont Staël disait qu'il exerçait une « véritable dictature sur l'opinion » (lettre à P.-L. Roederer (22 novembre 1796), *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 272). Lorsque les extraits de *De l'influence des passions* tardèrent à paraître, Staël écrivit à son correspondant Adrien de Mun : « Mes amis ont eu le grand tort, ce me semble, de négliger de faire faire des extraits de mon ouvrage dans les journaux amis. », lettre à Adrien de Mun (7 novembre 1796), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, p. 270.

<sup>201</sup> Selon le résident Félix Desportes (1763-1849), Staël aurait affirmé le contraire : « [Le Directoire] sait que je suis en partie l'auteur de l'ouvrage de Benjamin Constant ; que cet ouvrage a été composé en entier dans ma maison et sous mes yeux [...] », cité dans *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 204. Elle n'était pas d'accord avec certains points du livre, qu'elle détailla dans sa lettre à Roederer, *CG*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 217-219.

<sup>202</sup> Lettre à P.-L. Roederer (29 janvier 1797), *CG*, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, p. 33.

ses activités littéraires faisaient à sa réputation. Certes, elle avait l'espace de la préface pour prévenir les coups. Staël pouvait y glisser quelques mots sur elle-même, et répondre indirectement à ses détracteurs :

Dumouriez vient de faire paraître d'assez mauvais Mémoires dans lesquels il [...] me nomme, moi, de la plus impertinente manière du monde révolutionnairement [...] Cela m'a décidée à faire imprimer un épisode de mon grand ouvrage pour avoir le moyen de mettre à la tête deux pages sur moi, sans aucun mot politique.<sup>203</sup>

Staël ressentait pourtant de la frustration à ne pouvoir répliquer plus vigoureusement aux attaques personnelles et aux critiques de ses œuvres. La préface de ses ouvrages devenait un moyen détourné de se défendre publiquement, si détourné qu'elle l'employait parfois par dépit :

Quel malheur, quel véritable malheur d'être une femme, une ci-devant dame, et d'avoir une sorte de convenance compliquée de tout cela qui ne permet pas de répondre et de se livrer à quelque talent d'amertume ou seulement de plaisanterie! Dans les notes et la préface de ma seconde édition [*De la littérature*], je relève quelques assertions singulières de Fontanes [...] Mais il faut le faire avec des termes bien indirects, bien généralisés ; et si je pouvais me faire un petit homme, quelque petit qu'il fût, il me semble que j'attaquerais bien tous ces anti-philosophes qui s'en donnent aujourd'hui comme si la raison était partie pour toujours.<sup>204</sup>

L'impossibilité de répliquer n'était que la pointe du traitement inégal accordé aux femmes auteures. Après une décennie d'expériences avec la presse, Staël dénonçait dans son grand ouvrage *De la littérature* les jugements haineux et injustes que recevaient les femmes<sup>205</sup>. Elle disait cette jalousie masculine tout à fait contraire à la

<sup>203</sup> Lettre à M. de Staël (29 mars 1794), *CG*, tome II, 2<sup>e</sup> partie, pp. 604-605. Il s'agissait de *Zulma*, nouvelle publiée à part de *De l'influence des passions*, dont elle devait illustrer le chapitre sur l'amour.

<sup>204</sup> Lettre à Daunou (17 août 1800), *CG*, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 303-304. L'écrivain Louis de Fontanes (1757-1821) avait attaqué l'ouvrage *De la littérature* dans le *Mercure de France*. Staël ne lui répondait pas directement, mais le propos de sa nouvelle préface faisait allusion à certains points de sa critique. C'est dans ce même livre qu'elle écrivait : « Un homme peut, même dans ses ouvrages, réfuter les calomnies dont il est devenu l'objet : mais pour les femmes, se défendre est un désavantage de plus ; se justifier, un bruit nouveau. », *De la littérature...*, p. 334.

<sup>205</sup> « La gloire même peut être reprochée à une femme, parce qu'il y a un contraste entre la gloire et sa destinée naturelle. L'austère vertu condamne jusqu'à la célébrité de ce qui est bien en soi, comme portant une sorte d'atteinte à la perfection de la modestie. Les hommes d'esprits, étonnés de rencontrer des rivaux parmi les femmes, ne savent les juger, ni avec la générosité d'un adversaire, ni avec l'indulgence d'un protecteur ; et dans ce combat nouveau, ils ne suivent ni les lois de l'honneur, ni celles de la bonté. Si, pour comble de malheur, c'étoit au milieu des dissensions politiques qu'une

politesse et à l'avancement des Lumières, dans une société républicaine qui ne pourrait que bénéficier de l'esprit et de l'éducation des femmes. Le problème de la calomnie la touchait particulièrement, mais elle y voyait aussi, comme ses contemporains, un effet plus général de la liberté des journaux. Contrairement aux livres qui émettaient des idées générales et apportaient les lumières de la raison, les journaux, soumis à aucune loi restrictive, faisaient de « la liberté de la presse une épée au lieu d'une lumière »<sup>206</sup>. Ainsi, le rapport ambivalent de Staël à l'imprimé traduisait un conflit entre sa représentation de la presse comme un outil efficace pour rejoindre l'opinion et promouvoir un projet politique, et un obstacle majeur à la stabilité de l'État et à l'amélioration du sort des femmes. Dans ce cas, l'activisme politique de Staël était peut-être aussi une façon de montrer l'exemple d'un usage vertueux et poli de l'imprimé.

## Conclusion

Germaine de Staël utilisait ses activités sociales et littéraires afin de promouvoir ses idées et son parti. Conversation, lecture et écriture se combinaient de différentes manières, répondant à la ferme conviction que de la parole pouvait émerger le consensus de la vérité. Ces espaces de participation politique accessibles à une femme étaient aussi investis par des hommes. Le salon, la correspondance et la publication ne caractérisaient pas qu'une pratique politique féminine, mais la culture politique révolutionnaire dans son ensemble. Les stratégies de réseautage et de

---

femme acquit une célébrité remarquable, on croiroit son influence sans bornes alors même qu'elle n'en exerceroit aucune ; on l'accuseroit de toutes les actions de ses amis ; on la haïroit pour tout ce qu'elle aime, et l'on attaqueroit d'abord l'objet sans défense avant d'arriver à ceux que l'on pourroit encore redouter. », *De la littérature...*, pp. 332-333.

<sup>206</sup> *Des circonstances actuelles...*, p. 114. Les révolutionnaires tentèrent aussi de limiter la liberté de la presse devant le problème croissant de la calomnie. Charles Walton, *op. cit.*

communication que mobilisèrent Staël et ses amis leur permettaient d'entrer dans le jeu partisan de la Révolution, de s'inscrire parmi l'élite politique. Dans un contexte caractérisé selon Staël par l'esprit de parti, la promotion des réputations allait de pair avec la promotion des idées. Seulement, il s'agissait pour une femme d'un combat plus difficile à gagner : les moyens qu'elle avait pour se défendre et faire sa place en politique étaient justement ce qui portait atteinte à sa respectabilité. Staël se disait, sous le rapport des méchancetés particulières, « un vétéran couvert de blessures honorables »<sup>207</sup>. Ses amis, seuls garants de ses qualités et de ses intentions, étaient alors d'autant plus importants quand venait le temps de s'adresser – et de s'exposer – à l'opinion publique.

---

<sup>207</sup> Lettre à M. de Staël (27 avril 1795), *CG*, tome III, 1<sup>ère</sup> partie, pp. 312-313.

## Conclusion

Les modalités culturelles de l'activisme politique de Germaine de Staël étaient définies par des normes de genre mouvantes qui, en profilant plusieurs représentations du rôle social des femmes, posaient à la fois les obstacles et les possibilités de son engagement. Ces modalités répondaient également à une culture politique marquée par un langage et des pratiques discursives spécifiques.

En choisissant de revaloriser le rôle sociopolitique des femmes d'esprit à partir de valeurs communes telles que la vertu et la sensibilité, en s'appuyant sur une tradition de sociabilité polie qu'elle tentait d'arrimer au nouveau régime démocratique, Staël dégagait pour elle-même un espace de participation politique légitime, approprié, voire nécessaire à la bonne marche de la Révolution et à l'établissement de la liberté. Cet espace réinventé soutenait en particulier la contribution des femmes à la littérature, centrale selon Staël au progrès des Lumières. Cette salonnière et écrivaine célèbre utilisait ainsi un langage et des arguments politiques qui pouvaient être compris, sinon approuvés, par ses contemporains. Même ses amis les plus proches, comme Benjamin Constant, ne voyaient pas en elle leur idéal de féminité<sup>208</sup>. Staël parvenait quand même à gagner leur respect et leur admiration, preuve que son combat n'était pas que celui d'une femme contre les préjugés de son temps. Soutenue par un important réseau d'amis, elle rejoignait les préoccupations politiques d'un parti et se voulait une force modératrice et

---

<sup>208</sup> Dans son journal intime de janvier à avril 1803, Constant discute de sa relation trouble avec Germaine. Il en parle comme de la personne qui le comprend le mieux, mais qui lui porte ombrage par ses imprudences politiques et son indépendance. Il recherche « un être que je protège, qui me suive, que je tiens dans mes bras, que le bonheur soit aisé à faire, dont l'existence inoffensive se plie sans effort à la mienne ; j'ai besoin d'une femme, en un mot, presque inaperçue, sinon pour mes affections domestiques, et qui soit une partie douce, intime et légère de ma vie [...] ce qu'il faut, c'est qu'une femme n'ait point d'opinion », Benjamin Constant, *Journaux intimes*, édition intégrale des manuscrits autographes par Alfred Roulin et Charles Roth, Paris, Gallimard, 1952, pp. 27-29.

enthousiaste à l'intérieur des dynamiques de violence révolutionnaire. Il s'agissait à la fois d'un positionnement complexe et nuancé par rapport aux pressions sociales exercées sur les femmes, ainsi qu'une tentative de dépassement de la problématique sexuelle pour faire reconnaître sa contribution intellectuelle au même titre que ses collaborateurs masculins.

À travers cette reformulation de l'identité féminine pour justifier un rôle politique révolutionnaire, deux caractéristiques de l'engagement staëlien ressortent avec force. D'une part, il faut souligner l'importance des relations sociales à la fois dans l'articulation et l'actualisation de son activisme. Les pratiques de sociabilité telles que le salon et la correspondance consolidaient un réseau social qui permettait à Staël d'intégrer l'élite politique, de promouvoir son projet constitutionnel et de déployer une action (aide aux émigrés, publication...) grâce à ses contacts. Il n'est alors pas étonnant que Staël mettait de l'avant une éthique de l'amitié et de la politesse pour justifier son engagement, et propager sa vision de l'harmonie sociale et politique. D'autre part, on peut également comprendre les outils de participation politique accessibles à Staël en termes de moyens de communication qui l'intégraient au débat révolutionnaire. Le salon, la correspondance et l'imprimé cernaient à leur manière un espace sociopolitique, en dehors des institutions officielles, dans lequel Staël pouvait exprimer sa vision du rôle des femmes et user d'éloquence afin d'influencer les prises de décision politique. Staël fit de la parole son arme politique principale, intégrant la conversation polie et la littérature philosophique au cœur de sa théorie libérale.

L'objectif premier de ce mémoire était de mettre en lumière cette négociation avec les normes de genre et cette appropriation créative de la culture politique, qui

permettait à une femme comme Staël de réaliser ses aspirations. Il propose alors une interprétation de la participation politique féminine à la Révolution française quelque peu différente, plus nuancée, de celle qui prévaut dans l'historiographie développée à partir du concept des sphères séparées. Des champs d'activités qui paraissaient incompatibles, tels que la sociabilité polie et la culture de l'imprimé, sont alors tous deux incorporés à une expérience féminine multidimensionnelle, et interreliés à travers leurs fonctions politiques. Le sens de l'imprimé comme outil révolutionnaire ne se résume plus seulement à la circulation du discours féminin dans une sphère publique abstraite, mais doit aussi être compris à travers ses différents usages sociaux. J'espère ainsi avoir démontré que le cas d'une femme peut mettre en perspective la culture politique et la transition révolutionnaire.

L'histoire commencée dans ce mémoire ne s'arrête toutefois pas à la Révolution. L'ère napoléonienne qui succéda bientôt à la république directoriale n'apporta pas le repos et la liberté tant espérés par Staël. Ses activités révolutionnaires, loin de prendre fin, évoluèrent notamment vers la formation du groupe Coppet, centre littéraire et intellectuel, rendez-vous social européen et vaste réseau de correspondance qui avait pour théâtre principal le château de Coppet, résidence suisse des Necker. Ce groupe de penseurs, de littérateurs, d'habitues et de visiteurs se situait précisément à la croisée du cosmopolitisme mondain et du nationalisme naissant, à la confluence des Lumières et du romantisme, à la rencontre d'une culture du manuscrit et de l'imprimé, des préoccupations intellectuelles et politiques. En explorer les rouages permettrait de situer Staël et les autres femmes qui y participaient dans le contexte culturel et politique européen du début du XIX<sup>e</sup> siècle, et continuerait certainement à élargir notre compréhension de leur expérience.

À ce titre, la dimension internationale de l'activisme staëlien, en particulier à travers son vécu douloureux mais formateur de l'émigration, du voyage et de l'exil, ne pointe-t-il pas à la nécessité d'observer davantage l'aventure révolutionnaire des femmes de l'élite en tenant compte des nouvelles conditions de mobilité qui affectaient la culture cosmopolite? Comment comprendre l'initiative de la marquise de la Tour du Pin-Gouvernet, devenue fermière dans la région d'Albany près de New York, ou encore les opinions politiques et la carrière d'Elizabeth Vigée-Lebrun, peintre de la reine réfugiée en Italie? À travers la circulation des personnes et des écrits, l'exemple de Staël ouvre définitivement la discussion de l'histoire des femmes et de la Révolution à un cadre européen et mondial.



## Bibliographie

### Sources primaires

#### Correspondances

JASINSKI, Béatrice W. éd. *Madame de Staël : Correspondance générale*, tomes I-IV. Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1962-1976.

MARSHALL, James F., éd. *De Staël-DuPont Letters: Correspondence of Madame de Staël and Pierre Samuel Du Pont de Nemours, and of Other Members of the Necker and du Pont Families*. Madison, Milwaukee, and London, The University of Wisconsin Press, 1968.

#### Œuvres de Germaine de Staël

STAËL, Germaine de. *Œuvres complètes de madame la baronne de Staël-Holstein*, tome I. Paris, Firmin Didot Frères et C<sup>ie</sup> et Strasbourg, Treuttel et Wurtz, 1836.

STAËL, Germaine de. *Œuvres de Madame la baronne de Staël-Holstein*, tome III. Paris, Lefèvre, 1838.

STAËL, Germaine de. *Des Circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France*, édition critique par Lucia Omacini. Genève et Paris, Librairie Droz, 1979.

STAËL, Germaine de. *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, édition critique par Axel Blaeschke. Paris, InfoMédia Communication, 1998.

STAËL, Germaine de. *Corinne ou l'Italie*, édition de Simone Balayé. Paris, Gallimard, 1985.

STAËL, Germaine de. « Avertissement de *Zulma*, fragment d'un ouvrage ». *Cahiers staëliens*, no. 46 (1994-1995), pp. 19-20.

#### Autres sources imprimées

« Mathieu de Montmorency : Réflexions sur Mme de Staël », édition de la comtesse d'Andlau. *Cahiers staëliens*, no. 14 (1972), pp. 4-17.

CONDORCET, Nicolas. « Sur l'admission des femmes au droit de cité ». *Journal de la société de 1789*, 3 juillet 1790.

CONSTANT, Benjamin. *Journaux intimes*, édition intégrale des manuscrits autographes par Alfred Roulin et Charles Roth. Paris, Gallimard, 1952.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Émile ou de l'Éducation*. Paris, Bordas, 1992 [1762].

ROUSSEL, Pierre. *Système physique et moral de la femme*. Paris, Caille et Ravier Libraires, 1820 [1775].

THOMAS, Antoine Léonard. *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*. Lausanne, François Grasset & Comp., 1772.

WOLLSTONECRAFT, Mary. *A Vindication of the Rights of Woman: with Strictures on Political and Moral Subjects*. Londres, J. Johnson, 1796 [1792].

### Sources secondaires

BACZKO, Bonislaw. « Utopie salonnière et réalisme politique », dans *Politiques de la Révolution française*. Paris, Gallimard, 2008, pp. 341-491.

BALAYÉ, Simone. *Madame de Staël: Lumières et Liberté*. Paris, Klincksieck, 1979.

BALAYÉ, Simone. « Madame de Staël et la presse révolutionnaire ». *Cahiers staëliens*, vol. 53 (2002), pp. 23-52.

BALAYÉ, Simone. « Staël and Liberty: An Overview », dans Madelyn Gutwirth, Avriel Goldberger et Karyna Szmurlo, éd. *Germaine de Staël : Crossing the Borders*. New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 1991, pp. 13-21.

BAKER, Keith Michael. *Au tribunal de l'opinion. Essais sur l'imaginaire politique au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Éditions Payot, 1993.

BAKER, Keith Michael. « Politique et opinion publique sous l'Ancien Régime ». *Annales ESC*, vol. 42 (1987), pp. 41-71.

BAKER, Keith M. et Roger Chartier. « Dialogue sur l'espace public ». *Politix. Travaux de science politique*, vol. 26 (1994), p. 5-22.

BAUDIN, Rodolphe et al. *Exil et épistolaire aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : Des éditions aux inédits*. Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007.

BELLANGER, Claude et al., éd. *Histoire générale de la presse française, Tome 1 : Des origines à 1814*. Paris, Presses Universitaires de France, 1969.

BÉRUBÉ, Georges et Marie-France Silver, éd. *La lettre au XVIII<sup>e</sup> siècle et ses avatars : Actes du Colloque international tenu au Collège universitaire Glendon, Université York, 29 avril-1<sup>er</sup> mai 1993*. Toronto, Éditions du Gref, 1996.

BRANT, Clare. *Eighteenth-Century Letters and British Culture*. Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan, 2006.

BROCK, Claire. « Germaine de Staël: 'When one can no longer find peace of mind in obscurity, it is necessary to look for strength in celebrity' », dans *The Feminization of Fame, 1750-1830*. New York, Palgrave Macmillan, 2006, pp. 137-168.

BURY, Emmanuel. *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*. Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

CALHOUN, Craig. *Habermas and the Public Sphere*. Cambridge, MIT Press, 1992.

CHARTIER, Roger. *Culture écrite et société : l'ordre des livres (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*. Paris, Albin Michel, 1996.

COOK, Elizabeth Heckendorn. *Epistolary Bodies: Gender and Genre in Eighteenth-Century Republic of Letters*. Stanford, Stanford University Press, 1996.

CHAMAYOU, Anne. *L'esprit de la lettre, XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

CRAMPE-CASNABET, Michèle. « Saisie dans les œuvres philosophiques (XVIII<sup>e</sup> siècle) », dans Georges Duby et Michelle Perrot, éd. *Histoire des femmes en Occident, vol. 3 : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1991-1992, pp. 327-357.

DALTON, Susan. *Engendering the Republic of Letters: Reconnecting Public and Private Spheres in Eighteenth-Century Europe*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003.

DARNTON, Robert. *The Literary Underground of Old Regime France*. Cambridge, Harvard University Press, 1982.

DARNTON, Robert et Daniel Roche, éd. *Revolution in Print : The press in France, 1775-1800*. Berkeley, University of California Press, 1989.

DEJEAN, Joan. *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France*. New York, Columbia University Press, 1991.

DENS, Jean-Pierre. *L'honnête homme et la critique du goût : Esthétique et société au XVII<sup>e</sup> siècle*. Lexington (Kentucky), French Forum Publishers, 1981.

DIACONOFF, Suellen. *Through the Reading Glass: Women, Books, and Sex in the French Enlightenment*. Albany, State University of New York Press, 2005.

DIESBACH, Ghislain de. *Madame de Staël*. Paris, Perrin, 1997.

DIXON, Sergine. *Germaine de Staël, Daughter of the Enlightenment: The Writer and Her Turbulent Era*. Amherst (N.Y.), Prometheus Books, 2007.

EISENSTEIN, Elizabeth. *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*. Paris, Découverte, 1991.

EZELL, Margaret J.M. *Social Authorship and the Advent of Print*. Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press, 1999.

FAIRWEATHER, Maria. *Madame de Staël*. New York, Carroll & Graf, 2005.

FAVRET, Mary. *Romantic Correspondence: Women, Politics and the Fiction of Letters*. Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

FINKELSTEIN, David et Alistair McCleery. *An Introduction to Book History*. New York & London, Routledge, 2005.

FURET, François. *Penser la Révolution française*. Paris, Gallimard, 1978.

GAUCHET, Marcel. « Necker », dans François Furet, Mona Ozouf *et al.* *Dictionnaire critique de la Révolution française*. Paris, Flammarion, 1988, pp. 307-317.

GAUCHET, Marcel. « Madame de Staël », dans François Furet, Mona Ozouf *et al.* *Dictionnaire critique de la Révolution française*. Paris, Flammarion, 1988, pp. 1053-1059.

GODINEAU, Dominique. *Citoyennes tricoteuses : Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*. Aix-en-Provence, Alinéa, 1988.

GOLDGAR, Anne. *Impolite Learning: Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750*. New Haven, Yale University Press, 1995.

GOLDSMITH, Elizabeth C. et Dena Goodman, éd. *Going Public: Women and Publishing in Early Modern France*. Ithaca, Cornell University Press, 1995.

GOODDEN, Angelica. « Staël et Burney: amitié et dérobade », *Cahiers Staëliens*, no. 57 (2006), pp. 103-118.

GOODDEN, Angelica. « The Man-Woman and the Idiot: Madame de Staël's Public/Private Life ». *Forum for Modern Language Studies*, vol. 43, no. 1 (2007), pp. 34-45.

GOODMAN, Dena. *The Republic of Letters: A Cultural History of the French Enlightenment*. Ithaca & London, Cornell University Press, 1994.

GOODMAN, Dena. « Filial Rebellion in the Salon: Madame Goeffrin and her Daughter ». *French Historical Studies*, vol. 16, no. 1 (printemps 1989), pp. 28-47.

GOODMAN, Dena. *Becoming a Woman in the Age of Letters*. Ithaca et London, Cornell University Press, 2009.

GORDON, Daniel. *Citizens without Sovereignty: Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*. Princeton, Princeton University Press, 1994.

GORDON, Daniel. « Philosophy, Sociology, and Gender in the Enlightenment Conception of Public Opinion ». *French Historical Studies*, vol. 17, no 4 (automne 1992), pp. 882-911.

GUTWIRTH, Madelyn. *Madame de Staël, Novelist: The emergence of the Artist as Woman*. Urbana, University of Illinois Press, 1978.

GWYNNE, Griffith E. *Madame de Staël et la Révolution française : Politique, philosophie, littérature*. Paris, A.-G. Nizet, 1969.

HABERMAS, Jürgen. *L'espace publique : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot, 1978.

HARTH, Erica. « The Salon Woman Goes Public... or Does She? », dans Elizabeth C. Goldsmith et Dena Goodman, éd. *Going Public: Women and Publishing in Early Modern France*. Ithaca, Cornell University Press, 1995, pp. 179-193.

HEROLD, J. Christopher. *Mistress to an Age: A Life of Madame de Staël*. New York, Grove Press, 1958.

HESSE, Carla. *The Other Enlightenment: How French Women Became Modern*. Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2001.

HOFMANN, Étienne et François Rosset. *Le Groupe de Coppet : Une constellation d'intellectuels européens*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005.

HOGSETT, Charlotte. *The Literary Existence of Germaine de Staël*. Carbondale & Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1987.

HOOCK-DEMARLE, Marie-Claire. *L'Europe des lettres : Réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*. Paris, Albin Michel, 2008.

HOWLAND, John W. *The Letter Form and the Enlightenment: The Epistolary Paradox*. New York, Peter Lang, 1991.

HUNT, Lynn. *Politics, Culture and Class in the French Revolution*. Berkeley & Los Angeles, University of California Press, 2004 [1984].

HUNT, Lynn. *The Family Romance of the French Revolution*. Berkeley & Los Angeles, University of California Press, 1992.

ISBELL, John Claiborne. « Narbonne, Mme de Staël et le programme □anglais□ de Coppet sous l'Assemblée législative ». *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 358 (1998), pp. 203-214.

JENSEN, Katharine Ann. *Writing Love: Letters, Women, and the Novel in France, 1605-1776*. Carbondale & Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1995.

KALE, Steven. *French Salons: High Society and Political Sociability from the Old Regime to the Revolution of 1848*. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2004.

KALE, Steven. « Women, Salons and Sociability as Constitutional Problems in the Political Writings of Madame de Staël ». *Historical Reflections*, vol. 32, no. 2 (2006), pp. 309-338.

KERBER, Linda K. « Seperate Spheres, Female Worlds, Woman's Place: The Rhetoric of Women's History ». *Journal of American History*, vol. 75 (juin 1998), pp. 9-39.

KLEIN, Lawrence E. « Gender and the Public/Private Distinction in the Eighteenth Century: Some Questions about Evidence and Analytical Procedure ». *Eighteenth-Century Studies*, vol. 29, no. 1 (automne 1995), pp. 97-109.

LANDES, Joan. *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*. Ithaca, Cornell University Press, 1988.

LEBRUN-PÉZERAT, Pierrette et Danièle Poublain, éd. *La lettre et le politique : Actes du colloque de Calais, 17-19 septembre 1993*. Paris, Honoré-Champion, 1996.

LEVY, Michelle. *Family Authorship and Romantic Print Culture*. Basingstoke & New York, Palgrave Macmillan, 2008.

LILTI, Antoine. *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Fayard, 2005.

LINTON, Marisa. « Virtue Rewarded? Women and Politics of Virtue in 18<sup>th</sup>-century France. Part I & II ». *History of European Ideas*, vol. 26 (2000), pp. 35-49, 51-65.

LINTON, Marisa. *The Politics of Virtue in Enlightenment France*. Basingstoke & New York, Palgrave, 2001.

LOKKE, Kari. « L'enthousiasme, l'éternité, et les "armes du temps" chez Madame de Staël ». *Cahiers staëliens*, no. 57 (2006), pp. 63-76.

LONCHAMP, F.C. *L'oeuvre imprimé de Madame Germaine de Staël : Description bibliographique raisonnée et annotée de tous les ouvrages publiés par ses soins ou ceux de ses héritiers (1786-1821)*. Genève, Pierre Cailler, 1949.

LOUGEE, Carolyn C. *Le Paradis des Femmes: Women, Salons and Social Stratification in Seventeenth-Century France*. Princeton, Princeton University Press, 1976.

LOVE, Harold. *Scribal Publication in Seventeenth-Century England*. Oxford, Clarendon Press, 1993.

MARSO, Lori J. « Defending the Queen: Wollstonecraft and Staël on the Politics of Sensibility and Feminine Difference ». *The Eighteenth Century*, vol. 43, no. 1 (printemps 2002), pp. 43-60.

MAZA, Sarah. *Vies privées, affaires publiques : Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*. Paris, Fayard, 1997 [1993].

MCKITTERICK, David. *Print, Manuscript and the Search for Order, 1450-1830*. Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2003.

MONFORT, Catherine R., éd. *Literate Women and the French Revolution of 1789*. Birmingham (Alabama), Summa Publications, 1994.

MORIN-ROTUREAU, Évelyne, éd. *1789-1799 : Combat de femmes. La Révolution exclut les citoyennes*. Paris, Autrement, 2003.

MORTIER, Roland. « Enthousiasme », dans Michel Delon, éd. *Dictionnaire européen des Lumières*. Paris, Presses Universitaires de France, 2007 [1997], pp. 466-470.

MOUREAU, François. *La plume et le plomb : Espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006.

ORR, Linda. « Outspoken Women and the Rightful Daughter of the Revolution : Madame de Staël's *Considérations sur la Révolution française* », dans Sara E. Melzer et Leslie W. Rabine, éd. *Rebel Daughters: Women and the French Revolution*. New York, Oxford University Press, 1992, pp. 121-136.

OZOUF, Mona. « L'opinion publique », dans Keith Michael Baker, éd. *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture, Vol. 1: The Political Culture of the Old Regime*. Oxford & New York, Pergamon Press, 1987, pp. 430-431

OZOUF, Mona. « Le mot des femmes », dans *Récits d'une partie littéraire*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 2006 [1995], pp. 7-349.

PATEMAN, Carole. « □The Disorder of Women□: Women, Love and the Sense of Justice », dans *The Disorder of Women*. Cambridge & Oxford, Polity Press, 1989, pp. 17-32.

PEKACZ, Jolanta. *Conservative Tradition in Pre-revolutionary France: Parisian Salon Women*. New York, Peter Lang, 1999.

POLOWETZKY, Michael. *A Bond Never Broken: The Relations between Napoleon and the Authors of France*. Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, London & Toronto, Associated University Press, 1993.

POPKIN, Jeremy. *Revolutionary News: The Press in France, 1789-1799*. Durham, Duke University Press, 1990.

REDDY, William M. *The Navigation of Feeling: A Framework for the History of Emotions*. Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

ROULIN, Jean-Marie. « *Réflexions sur le procès de la Reine : Du procès d'une femme au procès de la Révolution* ». *Cahiers staëliens*, no. 57 (2006), pp. 89-102.

SCOTT, Joan. « Gender: A Useful Category of Historical Analysis ». *American Historical Review*, vol. 91 (1986), pp. 1053-1075.

STOURM, René. *Bibliographie historique des finances de la France au dix-huitième siècle*. Manchester, Ayer Publishing, 1968.

TENENBAUM, Susan. « Montesquieu and Mme. de Staël: The Woman as a Factor in Political Analysis ». *Political Theory*, vol. 1 (1973), pp. 92-103.

TENENBAUM, Susan. « Liberal Heroines: Mme de Staël on the "Woman Question" and the Modern State ». *Annales Benjamin Constant*, no. 5 (1985), pp. 37-52.

TIMMERMANS, Linda. *L'accès des femmes à la culture (1598-1715) : un débat d'idées de Saint François de Sales à la marquise de Lambert*. Paris, H. Champion, 1993.

TROUILLE, Mary S. « A Bold New Vision of Woman: Staël and Wollstonecraft Respond to Rousseau ». *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 292 (1991), pp. 293-336.

TROUILLE, Mary S. *Sexual Politics in Enlightenment : Women Writers Read Rousseau*. Albany, State University of New York Press, 1997.

VIGUERIE, Jean de. *Fille des Lumières : Femmes et sociétés d'esprit à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Dominique Martin Morin, 2007.

VOVELLE, Michel. *La Révolution française, 1789-1799*. Paris, Armand Colin, 2004.

WALTON, Charles. *Policing Public Opinion in the French Revolution: The Culture of Calumny and the Problem of Free Speech*. Oxford & New York, Oxford University Press, 2009.



WAQUET, Françoise et Hans Bots. *La République des Lettres*. Paris, Éditions Belin, 1997.

## Annexe I. Brève chronologie de la vie de Germaine de Staël jusqu'en 1800<sup>209</sup>

22 avril 1766	Naissance d'Anne-Louise-Germaine Necker à Paris.
<i>Juin 1777</i>	<i>Jacques Necker devient Contrôleur général des finances.</i>
<i>19 mai 1781</i>	<i>Démission de Necker.</i>
14 janvier 1786	Célébration de son mariage avec l'ambassadeur de Suède Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein.
19 janvier 1786	Installation à l'hôtel de l'ambassade, rue du Bac, adresse du premier salon de Staël.
31 janvier 1786	Présentation de Madame de Staël à la cour.
15 mars 1786	Début de la correspondance avec Gustave III de Suède.
28 octobre 1786	Séjour de Staël à Fontainebleau avec la cour pendant une dizaine de jours.
<i>13 avril 1787</i>	<i>Necker est frappé d'un ordre d'exil.</i>  Staël rejoint Necker à Château Renard, puis à La Rivière, où elle cherche un moyen de le ramener au pouvoir.
22 juillet 1787	Naissance de Gustavine, premier enfant de Staël, à Paris.
<i>26 août 1788</i>	<i>Retour de Necker au pouvoir.</i>
Automne 1788	Début de la liaison avec Narbonne.
7 ou 8 avril 1789	Mort de la petite Gustavine.
<i>5 mai 1789</i>	<i>Séance d'ouverture des États généraux.</i>
<i>11 juillet 1789</i>	<i>Necker doit quitter la France sous ordre de Louis XVI.</i>  Voyage de Staël et de Madame Necker pour rejoindre Necker à Bâle.
25-28 juillet 1789	Retour triomphal de Necker et de sa famille à Paris. La popularité de Necker est à son apogée.
31 août 1790	Naissance d'Auguste, deuxième enfant de Staël.

---

<sup>209</sup> Cette chronologie est tirée de la *Correspondance générale* éditée par Béatrice W. Jasinski, et de l'ouvrage de Michel Vovelle, *La Révolution française, 1789-1799*, Paris, Armand Colin, 2004 [1992], pp. 174-177.

- 3 septembre 1790 *Necker quitte la vie politique.*
- 5 octobre 1790 Staël rejoint ses parents en Suisse.
- 8 janvier-début de mai 1791 Séjour à Paris. Le salon de la rue du Bac est le centre de la société mondaine. La presse royaliste se fait plus virulente contre Staël.
- 19 février 1791 *Départ de Narbonne, qui reconduit les tantes du roi à Rome. Mauvaise presse sur Staël, qui aurait manigancé pour retenir son amant.*
- 10 mai 1791 *Publication de l'ouvrage de Necker, Sur l'administration de M. Necker, par lui-même.*  
Participation de Staël au lancement de l'ouvrage de son père.
- 21 août 1791 Retour de Staël dans la région parisienne. Les constitutionnels se réunissent dans son salon.
- 6 décembre 1791-9 mars 1792 *Narbonne est ministre de la guerre.*
- 19-20 août 1792 *Narbonne quitte le refuge de l'ambassade de Suède pour l'Angleterre.*
- 2 septembre 1792 Sur le point de partir en Suisse, Staël est détenue par la commune. Elle réussit à se libérer et entreprend le lendemain le voyage vers Coppet.  
*Massacres de septembre.*
- 20 novembre 1792 Naissance d'Albert de Staël.
- 20 janvier-25 mai 1793 Séjour en Angleterre. Résidence à Juniper Hall et passages à Londres.
- 21 janvier 1793 *Exécution de Louis XVI.*
- 18 juin 1793 De retour en Suisse pour deux ans. Différentes résidences, à Nyon, Lausanne, Coppet et Mézery.  
Staël organise l'émigration de plusieurs amis.
- 24 juin 1793 *Vote de la Constitution de l'an I.*
- 22 ou 23 septembre 1793-14 ou 15 mars 1794 Séjour à « Traxenhouse », maison louée pour l'hiver près de Nyon pour héberger la « colonie » d'émigrés de Staël, dont François de Jaucourt et Mathieu de Montmorency.  
Rupture progressive avec Narbonne. Liaison avec Adolphe Ribbing.

15 mai 1794	<i>Mort de Madame Necker.</i>
27 juillet 1794	<i>Coup d'État du 9 thermidor : chute des robespierristes.</i>
7 septembre 1794	Ribbing quitte pour Copenhague, séparation.
18 septembre 1794	Rencontre de Staël avec Benjamin Constant.
25 mai 1795	Arrivée avec Benjamin Constant à Paris. Reprise de son salon.
22 août 1795	<i>La Convention adopte la Constitution de l'an III.</i>
4 septembre 1795	<i>Talleyrand est rayé de la liste des émigrés, grâce à l'intervention de Staël.</i>
15 octobre 1795	Le Comité de Salut public ordonne à Staël de quitter la France. Elle obtient le retrait de l'arrêté.
31 octobre 1795	<i>Élection du Directoire exécutif.</i>
20 ou 21 décembre 1795	Départ avec Constant pour Coppet, où elle restera pour près d'un an.
22 avril 1796	Décret du Directoire ordonnant l'arrestation de Staël si elle franchit la frontière.
5 ou 6 décembre 1796	<i>M. de Staël perd son ambassade.</i>
18 ou 19 décembre 1796	Départ risqué de Staël pour la France, avec Constant. Séjours à Lumigny, Angervilliers, Hérivaux et Ormesson.
5 avril 1797	<i>Publication du pamphlet Des Réactions politiques de Constant.</i>
Fin de mai 1797	Installation à l'ancienne ambassade, rue du Bac à Paris. Reprise des activités mondaines de Staël.
8 juin 1797	Naissance d'Albertine de Staël.
16 juillet 1797	<i>Talleyrand est nommé aux Affaires extérieures grâce à Staël.</i>
4 septembre 1797	<i>Coup d'État du 18 fructidor.</i>
	Staël aide quelques royalistes à éviter la prison et la déportation.
6 décembre 1797	Première rencontre avec le général Bonaparte.
Janvier 1798- novembre 1799	Allés-retours entre la France et la Suisse.
9 novembre 1799	<i>Coup d'État du 18 brumaire contre le Directoire et les Conseils.</i>

*Décembre 1799*      *Organisation du gouvernement consulaire. Constant est nommé membre du Tribunal.*

*5 janvier 1800*      *Discours de Constant qui s'oppose à certains articles d'un premier projet de loi.*

Staël et Constant sont attaqués dans la presse. Début du conflit ouvert entre Staël et Napoléon Bonaparte.

## **Annexe II. Liste sélective des œuvres de Germaine de Staël**

- 1788 Lettres sur les écrits et le caractère de J. J. Rousseau.
- 1791 À quels signes peut-on connaître quelle est l'opinion de la majorité de la nation?
- 1793 Réflexions sur le procès de la reine, par une femme.
- 1794 Zulma. Fragment d'un ouvrage.
- 1795 Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français.
- 1795 Réflexions sur la paix intérieure.
- 1796 De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations.
- 1799 Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France (extraits manuscrits).
- 1800 De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.
- 1802 Delphine.
- 1807 Corinne ou l'Italie.
- 1810 De l'Allemagne.
- 1818 Considérations sur les principaux événements de la Révolution française.